

# **Cahiers de l'enseignement collégial aux adultes**

## **1983-1984**

**1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
PROGRAMMES PROFESSIONNELS**

**Septembre 1982**

15-5907

PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

AUX ADULTES



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### STRUCTURE DES PROGRAMMES

Le terme programme signifie un ensemble intégré de cours conduisant à la réalisation d'objectifs généraux et spécifiques de formation.

#### La codification générale

Les programmes de formation sont codifiés au moyen d'un numéro de cinq chiffres prenant la forme XYZ.AB.

Le premier chiffre significatif des numéros de code des programmes, des disciplines et des cours, identifie un des grands champs de connaissances comme suit:

1. Sciences ou techniques biologiques
2. Sciences ou techniques physiques
3. Sciences ou techniques humaines
4. Sciences ou techniques de l'administration
5. Arts
6. Lettres

#### La codification des programmes de formation générale

Les programmes de formation générale sont codifiés au moyen d'un numéro de cinq chiffres débutant par zéro. Le code général peut être présenté par: OXY.00

où (X) est le chiffre indiquant le champ de connaissances et (Y) le numéro du programme dans ce champ.

Par exemple 015.00 Sciences.

#### La codification des programmes de formation professionnelle

Les programmes de formation professionnelle sont codifiés au moyen d'un numéro à cinq chiffres.

### Code général

Le code général des programmes peut être représenté par XYZ.AB

où XYZ est le numéro du secteur professionnel,  
et .AB est le numéro du programme dans le secteur.

On indique le nom d'un secteur par XYZ.00.

Exemple: 243.00 Électrotechnique.

### Numéros des programmes

Les numéros des programmes (.AB) suivent les règles suivantes:

- AB entre 01 et 19: programmes de formation professionnelle sanctionnés par un diplôme. \*
- AB entre 21 et 29: programmes de formation professionnelle de passage du secondaire au collégial et sanctionnés par un diplôme. \*
- AB entre 31 et 49: programmes de formation professionnelle pour adultes sanctionnés par une attestation d'études collégiales.
- AB entre 51 et 69: programmes de formation professionnelle pour adultes sanctionnés par un certificat d'études collégiales.
- AB entre 71 et 89: programmes de formation professionnelle pour adultes sanctionnés par une attestation d'études collégiales de perfectionnement.

\* Ces programmes sont décrits dans les Cahiers de l'enseignement collégial.

### La codification des disciplines

Au niveau collégial, les cours de formation générale ou de formation de base sont regroupés sous des titres appelés disciplines. La codification des disciplines se fait par un numéro de trois chiffres. Par exemple: 101 biologie, 201 mathématique, 330 histoire, 401 administration, 601 français...

Le premier chiffre du numéro identifie le champ de connaissance tel que décrit plus haut sous le titre de Codification générale.

### La codification des cours

Chaque cours est identifié par un code composé de 8 chiffres. Par exemple, 350-102-69. Les trois premiers chiffres identifient le secteur et la discipline; les trois chiffres du centre, le contenu du cours; les deux derniers chiffres, l'année d'implantation d'un nouveau cours ou d'un cours modifié.

Dans la majorité des programmes professionnels, les trois chiffres du centre, exprimant le contenu du cours, suivent la règle générale suivante: dans le numéro de cours XXX-ABC-YY:

- A: représente le niveau séquentiel du cours.  
pour les cours spécifiques aux adultes, ce chiffre est 7
- B: est un numéro d'ordre pour distinguer les cours d'un même niveau.
- C: identifie souvent le programme du secteur auquel appartient le cours. Si ce chiffre est zéro, le cours est commun à plusieurs programmes d'un même secteur.

Par exemple, dans 243-531-78:

- 243: désigne le secteur professionnel "Electrotechnique" dans les techniques physiques;
- 531: identifie un cours de cinquième niveau dans le programme 243.01 (électrodynamique);
- 78: indique l'année de l'édition ou réédition du cours.

Pour la composition des programmes des élèves, ou pour la détermination des équivalences, le Directeur des services pédagogiques devra donc référer à ce code dans les Cahiers de l'enseignement collégial.

Pour l'inscription des résultats au bulletin cumulatif, on indique les 8 chiffres du code.

### La pondération des cours

Accompagnant le titre de chacun des cours, trois chiffres indiquent la répartition hebdomadaire du travail de l'élève, par exemple 3-2-3. Le premier chiffre indique le nombre d'heures de théorie, le second le nombre d'heures de laboratoire, de stage ou d'exercices, le troisième le nombre d'heures de travail personnel de l'élève. Pour la théorie et le laboratoire, dix minutes de relâche sont incluses à chaque heure.

La répartition du travail signifiée par les deux premiers chiffres peut être modifiée selon les modalités d'enseignement déterminées par les responsables locaux, pourvu que la somme totale de travail signifiée par ces deux chiffres soit respectée et que les équipements du collège le permettent.

### Le crédit

Le crédit est une unité utilisée pour reconnaître à l'élève l'atteinte des objectifs d'un cours. Cette unité correspond à 45 heures consacrées par l'élève à des activités d'apprentissage.

Un cours de pondération 3-0-3 donne 2 crédits.

### Année de scolarité

L'année de scolarité est évaluée à 30 crédits ou à 1,350 heures d'activités d'apprentissage.

### Les préalables aux programmes

Le Régime pédagogique mentionne (article 14) que l'élève doit satisfaire aux exigences du programme de formation qu'il a choisi. Parmi ces exigences, il y a celle des cours de niveau secondaire préalables qui doivent avoir été complétés avant d'entreprendre l'étude des cours de certains programmes.

Les numéros des cours de niveau secondaire exigés par les programmes sont indiqués immédiatement après le titre du programme.

Les cours de niveau secondaire exigés dans ces cas sont un ou plusieurs des cours suivants ou leur équivalent: mathématique 522 ou 532, physique 422 ou 432 ou 442 ou 452, chimie 442 ou 462, chimie 562, musique 522. Plusieurs programmes n'exigent aucun préalable.

### Les préalables aux cours

Dans la description des cours au tome 2 des Cahiers, les sigles PA, PR et CR, qui apparaissent en regard de certains cours, signifient: préalable absolu, préalable relatif et corequis.

Le préalable absolu (PA) identifie un cours dont l'ensemble du contenu est en séquence d'apprentissage avec le cours concerné.

Le préalable relatif (PR) identifie un cours dont une partie du contenu est en séquence d'apprentissage avec le cours concerné.

Le corequis (CR) identifie un cours dont le contenu est associé au cours concerné.

Dû aux acquis antérieurs des adultes il se peut que pour un cours figurant dans un programme, le préalable n'y soit pas. Dans ce cas on ne doit pas tenir compte du préalable indiqué.

### Les structures d'accueil universitaires

Vu que des conditions particulières sont accordées aux adultes qui désirent poursuivre des études universitaires, tout adulte qui en a l'intention, devrait avant tout s'adresser au service d'admission de l'université de son choix. Cette dernière lui indiquera quels cours il devra réussir au collégial pour être admis ensuite.

La définition de l'adulte dans ce cas est celle de l'université.



## LES ÉTUDES SUPPLÉMENTAIRES AU COLLÉGIAL

Un élève détenteur d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation peut postuler une certification supplémentaire. Les principaux cas qui se présentent sont énumérés ci-après avec des recommandations au sujet des parchemins émis dans ces cas.

### Obtention du diplôme d'études collégiales par les détenteurs du certificat ou de l'attestation

L'élève qui détient un certificat d'études collégiales professionnelles ou une attestation dans un champ de spécialisation, peut, après des études supplémentaires, obtenir le diplôme d'études collégiales en formation professionnelle. Par exemple, l'élève qui détient une attestation d'études collégiales en Assistance sociale, peut après avoir complété les cours obligatoires et autres cours qui manquent à son bulletin cumulatif pour compléter le programme, obtenir le diplôme d'études collégiales en Assistance sociale.

L'élève qui détient un C.E.C. peut postuler pour un D.E.C. Il devra alors compléter tous les cours qui manquent à son dossier pour le programme du D.E.C. En général, le programme de certificat comprend tout le champ de spécialisation du programme de D.E.C. Pour avoir droit au D.E.C. l'élève complète les cours obligatoires et les cours complémentaires. Cependant, il existe des programmes de certificats, surtout en Techniques administratives et en Informatique, où certains cours du champ de spécialisation sont absents. Dans ces cas, l'élève qui postule pour un D.E.C. ou une attestation d'études collégiales postsecondaires doit réussir aussi ces cours.

### Attestation d'études collégiales postsecondaires

L'élève qui détient déjà un diplôme ou un certificat d'études collégiales peut obtenir une attestation d'études collégiales postsecondaires à la suite d'études réussies dans d'autres programmes professionnels. Les principaux cas rencontrés sont les suivants:

- "L'élève possède un D.E.C. dans un champ de concentration du cours général et désire obtenir un diplôme dans un champ de spécialisation professionnelle".

Ainsi, l'élève qui détient un "Diplôme d'études collégiales" en formation générale pourra obtenir une "Attestation d'études collégiales postsecondaires" en formation professionnelle après avoir complété les cours du champ de spécialisation qui l'intéresse.

- "L'élève possède un D.E.C. ou un certificat dans un champ de spécialisation professionnelle et désire obtenir une autre attestation pour des études complétées dans un autre champ de spécialisation professionnelle".

Par exemple, l'élève détenant un D.E.C. en Assistance sociale a poursuivi et complété avec succès les cours d'un programme en Techniques d'éducation spécialisée: il se verra décerner une "Attestation d'études collégiales postsecondaires" en Techniques d'éducation spécialisée.

- "L'élève possède un D.E.C. ou un certificat dans un champ de spécialisation professionnelle et désire obtenir une attestation dans un autre champ du même secteur professionnel".

Par exemple, l'élève détenant un D.E.C. en Électrotechnique, option Électrodynamique, et qui complète les cours du programme d'Électronique se verra décerner une "Attestation d'études collégiales postsecondaires" en Électronique.

- Les détenteurs de diplôme de l'ancien système (cours techniques, cours d'infirmière, etc...) se verront décerner une "Attestation d'études collégiales postsecondaires" s'ils complètent les cours d'un programme professionnel dans un CEGEP.

#### Études générales supplémentaires

Il arrive qu'un élève qui possède un diplôme d'études collégiales en formation générale, désire obtenir, après des études supplémentaires, le diplôme dans une autre concentration. Il ne peut être question d'émettre un deuxième diplôme sanctionnant des études identiques en tout ou en partie. Dans ces cas, le collège émet un nouveau bulletin cumulatif uniforme faisant état des nouveaux cours suivis et du nouveau champ de concentration réussi. Il en est de même pour l'élève dont l'ensemble des cours lui permettrait d'obtenir un diplôme collégial dans plus d'une concentration en formation générale.

Pour l'élève qui détient déjà un diplôme d'études collégiales dans un champ de spécialisation professionnelle et qui désire obtenir un diplôme d'études collégiales dans un champ de concentration du cours général, un deuxième diplôme ne peut être émis. Dans ce cas, il sera fait mention à son bulletin des nouveaux cours suivis pour permettre son accès à des études supérieures.

#### Attestation d'études collégiales de perfectionnement

Des programmes de perfectionnement ont été élaborés pour les détenteurs de diplôme ou de certificat dans certains programmes professionnels. Ces programmes ainsi que leur préalable sont décrits dans le présent cahier. Tout élève ayant achevé l'un de ces programmes se verra décerner une "Attestation d'études collégiales de perfectionnement".

#### ÉTUDES DANS PLUS D'UN COLLÈGE

Un élève peut suivre des cours dans plus d'un collège à une session donnée à la suite d'ententes intervenues entre les Directeurs des services pédagogiques des collèges concernés.

Cet élève sera considéré temps complet ou temps partiel en fonction des seuls cours qu'il suit dans chacun des collèges concernés.

Le collège qui a la responsabilité du dossier de cet élève devra transmettre une fiche d'inscription en définissant le statut, le régime, la base de financement, le niveau et le code de commandite selon les normes déjà en vigueur.

Le collège qui reçoit cet élève en commandite devra également transmettre une fiche d'inscription (F.I.) pour cet élève en définissant le statut: enseignement régulier (code 1), le régime: temps plein ou temps partiel selon le cas, la base de financement: autres sources que le MEQ (code 2), le niveau: à blanc, le code de commandite égal à 1.

## INDEX

### Programmes de formation professionnelle aux adultes.

120.31	TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE
120.51	TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE
120.52	TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE
140.31	HÉMATOLOGIE
140.32	HISTOLOGIE
140.33	MICROBIOLOGIE
140.34	BIOCHIMIE
140.71	MICROBIOLOGIE
140.72	IMMUNOLOGIE
140.73	HÉMATOLOGIE
140.74	HISTOTECHNOLOGIE
140.75	BIOCHIMIE
141.51	TECHNIQUES D'INHALOTHÉRAPIE ET D'ANESTHÉSIE
142.71	RADIOLOGIE OSSEUSE
142.74	ULTRASONOGRAPHIE MÉDICALE
142.77	TECHNIQUES D'ANGIORADIOLOGIE
145.31	AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE
145.34	AMÉNAGEMENT CYNÉGÉTIQUE ET HALIEUTIQUE
145.53	AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE
147.31	EXPLOITATION FORESTIÈRE
147.32	EXPLOITATION ET GESTION FORESTIÈRE
147.33	AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE
147.51	EXPLOITATION FORESTIÈRE

152.51           GESTION D'ENTREPRISES AGRICOLES

155.31           INSPECTEUR EN HYGIÈNE PUBLIQUE

180.31           PROGRAMME D'ACTUALISATION PROFESSIONNELLE

180.71           SOINS INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES

180.73           SOINS INFIRMIERS CARDIO-VASCULAIRES ET RESPIRATOIRES

180.74           PERFECTIONNEMENT EN SALLE D'OPÉRATION

180.76           SOINS INFIRMIERS EN URGENCE

180.77           SOINS INFIRMIERS EN NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE

180.78           SOINS INFIRMIERS ET GÉRIATRIQUES

190.31           INITIATION AUX TECHNIQUES FORESTIÈRES

190.32           ADMINISTRATION ET MESURE

190.34           FORESTERIE URBAINE

190.43           AMÉNAGEMENT FORESTIER

190.51           AMÉNAGEMENT FORESTIER

210.31           INITIATION A LA CHIMIE ANALYTIQUE

210.33           CHIMIE - BIOLOGIE (1ère partie)

210.51           TECHNIQUES DE CHIMIE ANALYTIQUE

210.53           TECHNIQUES DE CHIMIE-BIOLOGIE

221.31           DESSIN D'ARCHITECTURE

221.32           GESTION DE CONSTRUCTION D'HABITATION

221.33           RÉFRIGÉRATION, CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION

221.34           ESTIMATION

221.35           TRAVAUX ROUTIERS ET MUNICIPAUX

221.36           CONSTRUCTION

221.38           BATIMENT ET STRUCTURE

221.39           INSPECTION ET CONTROLE EN GÉNIE-CIVIL

221.41           STRUCTURE

221.42           GÉOTECHNIQUE ET MATÉRIAUX

221.44 ÉVALUATION FONCIÈRE

221.52 TECHNOLOGIE DU GÉNIE CIVIL

221.53 MÉCANIQUE DU BATIMENT

221.74 ESTIMATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION

223.31 CONSERVATION D'ÉNERGIE DANS L'ENTREPRISE

223.32 SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES

230.31 TOPOMÉTRIE

230.52 TECHNIQUES GÉODÉSIQUES

231.32 NAVIGATION

233.31 TECHNIQUES DU MEUBLE ET DU BOIS OUVRÉ

233.32 DESSINATEUR - MODELISTE DE PRODUITS EN BOIS

241.31 CONTROLE NUMÉRIQUE

241.32 ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

241.33 DESSIN DE CONCEPTION MÉCANIQUE (OUTILLAGE)

241.34 FABRICATION MÉCANIQUE

241.36 COMMANDE NUMÉRIQUE

241.41 PROGRAMMEUR EN COMMANDE NUMÉRIQUE

241.43 DESSIN DE CONCEPTION MÉCANIQUE

241.44 FABRICATION MÉCANIQUE

243.31 ÉLECTRODYNAMIQUE, ESTIMATION: TRANSPORT ET DISTRIBUTION

243.32 ÉLÉMENTS D'INSTRUMENTATION

243.33 TÉLÉCOMMUNICATION

243.35 AUDIO-VISUEL

243.36 ASSERVISSEMENT ET AUTOMATION

243.37 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

243.38 ÉLECTRODYNAMIQUE: TRANSPORT ET DISTRIBUTION

243.39 TECHNIQUES D'ÉLECTRONIQUE

243.41           CONTROLES ET COMMANDES INDUSTRIELS

243.42           ÉLÉMENTS D'INSTRUMENTATION

243.43           ORDINATEUR ET AUTOMATISME

243.45           ÉQUIPEMENTS AUDIO-VISUELS

243.46           DESSINS DE PLANS ET DEVIS

243.47           ÉLECTRONIQUE DIGITALE

243.48           ÉLECTRONIQUE

243.49           ÉLECTRONIQUE

243.51           ÉLECTRODYNAMIQUE

243.52           INSTRUMENTATION ET CONTROLE

243.53           ÉLECTRONIQUE

243.74           TECHNICIEN D'ENTRETIEN EN SYSTÈME TV

243.75           TECHNICIEN EN PRODUCTION TV

243.76           TECHNICIEN EN ENTRETIEN ET EN PRODUCTION TV

247.31           MICROPROCESSEUR

247.51           TECHNOLOGIE DE SYSTÈMES

247.71           MICROPROCESSEUR

251.31           CHIMIE-TEINTURE

251.32           PRODUCTION ET CONTROLE

260.32           ASSAINISSEMENT DE L'AIR ET DU MILIEU

260.33           TRAITEMENT DES EAUX DE CONSOMMATION

260.34           TRAITEMENT DES EAUX

260.51           ASSAINISSEMENT DE L'EAU

260.71           ASSAINISSEMENT DE L'EAU

262.32           INSPECTEUR MUNICIPAL DE L'ENVIRONNEMENT

262.33           INSPECTION RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

262.34           ÉDUCATION A LA CONSOMMATION DE L'ENVIRONNEMENT

265.71 HYGIÈNE INDUSTRIELLE

270.42 CONTROLE DE LA QUALITÉ

271.32 EXPLOITATION DE GISEMENTS

280.32 PILOTE D'AVION LÉGER (mono-moteur)

280.33 MÉCANICIEN D'ENTRETIEN D'AÉRONEFS

310.31 INITIATION AUX TECHNIQUES POLICIÈRES

310.32 INITIATION AUX TECHNIQUES CORRECTIONNELLES

310.33 DROIT PRIVÉ

310.34 PROCÉDURE CIVILE

310.35 DROIT PUBLIC

310.36 ENQUÊTE

310.37 PATROUILLE

310.38 POLICE ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES

310.39 ADMINISTRATION POLICIÈRE

310.42 TECHNIQUES CORRECTIONNELLES - AGENT D'UNITÉ RÉSIDENTIELLE

310.43 ADMINISTRATION CARCÉRALE

310.44 AGENTS DE SÉCURITÉ

310.45 TECHNIQUES CORRECTIONNELLES (Personnes désignées)

310.46 AGENTS DE SÉCURITÉ

310.47 TECHNIQUES JURIDIQUES

310.51 TECHNIQUES POLICIÈRES

310.52 TECHNIQUES CORRECTIONNELLES

310.53 TECHNIQUES JUDICIAIRES

310.73 TECHNIQUES JUDICIAIRES SPÉCIALES

310.75 ADMINISTRATION POLICIÈRE

310.76 ENQUÊTES SPÉCIALES

310.78 POLICE ET SOCIÉTÉ

311.31 TECHNIQUES DE PRÉVENTION



311.32 SÉCURITÉ ROUTIÈRE: MONITEURS DE CONDUITE DE VÉHICULES DE PROME-  
NADE

311.33 SÉCURITÉ ROUTIÈRE: MONITEUR DE CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE

311.35 PRÉVENTION DES INCENDIES

311.42 SÉCURITÉ ROUTIÈRE: INSTRUCTEURS DE CONDUITE DE VÉHICULES DE  
PROMENADE

311.43 SÉCURITÉ ROUTIÈRE: INSTRUCTEURS DE CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE

311.51 TECHNIQUES DE PRÉVENTION

322.33 GARDERIE D'ENFANTS

322.34 TECHNIQUES D'ÉDUCATION FAMILIALE

322.43 GARDERIE D'ENFANTS

351.51 TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

352.31 GÉRONTOLOGIE

352.71 GÉRONTOLOGIE

353.32 TECHNIQUES D'ACCUEIL POUR ENFANTS

353.33 TECHNIQUES D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES

353.34 TECHNIQUES D'ACCUEIL POUR ADULTES

354.31 ANIMATION

354.32 RELATION D'AIDE

371.31 AGENTS DE PASTORALE

371.51 AGENTS DE PASTORALE

384.31 TECHNIQUES DE L'ENTREVUE INDIVIDUELLE OU DE GROUPE

386.31 ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

388.31 AIDE SOCIALE

388.51 ASSISTANCE SOCIALE

391.31 ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

391.41 ANIMATION DU LOISIR SPORTIF

391.42 TECHNICIEN DU LOISIR SPORTIF

393.51	TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION
410.30	INITIATION A L'ADMINISTRATION
410.31	INITIATION A LA GESTION (MARKETING)
410.32	GESTION DU PERSONNEL
410.33	COMPTABILITÉ
410.34	TECHNIQUES DU GÉNIE INDUSTRIEL
410.35	ASSURANCES GÉNÉRALES
410.36	TEMPS ET MOUVEMENTS EN INDUSTRIE
410.37	MARKETING
410.39	CONSEILLER EN ÉPARGNE
410.41	COMMERCE DE DÉTAIL
410.42	(FINANCE) INITIATION A LA GESTION MUNICIPALE
410.43	INITIATION A LA GESTION
410.44	CONTROLE DE LA QUALITÉ
410.45	ASSURANCE-VIE
410.46	INITIATION A LA GESTION INSTITUTIONNELLE
410.47	FINANCE
410.48	INITIATION A LA GESTION DU CRÉDIT A LA CONSOMMATION
410.49	AGENT IMMOBILIER
410.51	MARKETING
410.52	PERSONNEL
410.53	FINANCE
410.54	GESTION INDUSTRIELLE
410.55	ASSURANCES GÉNÉRALES
410.57	TRANSPORT
410.58	GESTION MUNICIPALE
410.59	COMMERCE DE DÉTAIL

410.62 ADMINISTRATION PUBLIQUE

410.65 ASSURANCE-VIE

410.91 INITIATION A LA GESTION INDUSTRIELLE

410.92 SUPERVISEUR

410.93 TECHNIQUES DE RESSOURCEMENT (PRODUCTION)

410.94 ADMINISTRATION ET COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS

410.95 INITIATION A LA GESTION DE L'INDUSTRIE FIDUCIAIRE

412.31 FORMATION DE SECRÉTAIRE

412.32 SECRÉTARIAT

412.33 INITIATION AU SECRÉTARIAT

412.51 SECRÉTARIAT

412.61 SECRÉTARIAT DE DIRECTION

412.71 SECRÉTARIAT DE DIRECTION

414.31 INITIATION A L'ADMINISTRATION DU TOURISME

414.51 TOURISME

415.31 LA GESTION PAR MICRO-ORDINATEUR

415.32 LA COMMERCIALISATION INTERNATIONALE

415.36 GESTION DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE

415.37 GESTION MUNICIPALE POUR SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS

415.38 SUPERVISEUR DE FLOTTE

415.39 GESTION DES SERVICES D'INCENDIE

415.41 ADMINISTRATION PUBLIQUE

415.46 VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

415.47 TRANSPORT

415.53 FINANCE ET INFORMATIQUE

420.31 TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR)

420.32 ANALYSTE DE SYSTÈMES (JR.)

420.33	PROGRAMMEUR
420.34	PROGRAMMEUR-ANALYSTE
420.35	ANALYSTE
420.36	GESTION ET ANALYSE DE SYSTÈMES
420.38	INFORMATIQUE POUR PME
420.39	ADMINISTRATIVE
420.41	PROGRAMMEUR JUNIOR
420.46	BUREAUTIQUE
420.51	TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR-ANALYSTE)
430.35	CUISINE CLASSIQUE
430.36	CUISINE D'INSTITUTION
430.37	SERVICES DE LA RESTAURATION
570.31	CÉRMIQUE
570.34	PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE
570.39	TECHNIQUES D'ÉBÉNISTERIE
570.41	CÉRMIQUE
570.49	ARTS DU FEU
571.32	TECHNIQUES DU VÊTEMENT FÉMININ
581.30	REPRODUCTION GRAPHIQUE EN ATELIER AUTONOME
581.31	MAQUETTE PUBLICITAIRE (GRAPHISME)
581.32	TYPOGRAPHIE
581.33	PHOTOLITHOGRAPHIE
581.34	IMPRESSION OFFSET
581.35	RELIURE D'ART
581.36	PHOTOMÉCANIQUE
581.40	FORMATION DE BASE ET STAGES EN PRODUCTION GRAPHIQUE (In Plant)
581.41	SÉRIGRAPHIE

581.44 ESTIMATION EN IMPRIMERIE  
581.45 RELIURE INDUSTRIELLE  
581.46 PHOTOGRAPHIE  
581.47 PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE  
589.33 INITIATION A LA RADIO COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre à l'étudiant travaillant dans les services alimentaires d'obtenir une attestation d'études collégiales en techniques diététiques par un programme qui tient compte de ses besoins et de son expérience acquise.

Ce programme permet une formation en cuisine collective, en nutrition et en salubrité.

CONTENU DU PROGRAMME

120-101-77	TECHNIQUES CULINAIRES I	3-3-2
120-201-77	TECHNIQUES CULINAIRES II	3-3-2
120-301-77	TECHNIQUES CULINAIRES III	3-3-2
120-321-77	SERVICE DES REPAS AUX COLLECTIVITÉS	1-2-2
120-401-77	TECHNIQUES CULINAIRES IV	3-3-2
120-501-77	TECHNIQUES CULINAIRES V	4-4-3
120-521-77	APPROVISIONNEMENT ET STOCKAGE DES DENRÉES	2-0-2
120-531-77	CUISINE DES COLLECTIVITÉS I	1-3-2
120-601-77	AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES CUISINES	1-2-2
120-701-79*	INTRODUCTION A LA NUTRITION SAINTE	2-2-2
120-711-79*	INTRODUCTION A LA DIÉTOTHÉRAPIE	2-1-2
120-721-79*	INTRODUCTION A L'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ALIMENTAIRE	2-0-2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalable du secondaire: Chimie 432 ou l'équivalent

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Pour être en mesure d'accomplir leurs multiples tâches, les étudiants en techniques de diététique reçoivent une formation en plusieurs domaines. Une formation générale facilite d'abord l'acquisition d'une culture et d'une maturité personnelle. Ce complément de formation découle des cours suivants: langue et littérature, philosophie, éducation physique, cours complémentaires.

Une formation techniques en alimentation assure la compétence professionnelle nécessaire à la bonne marche d'un service alimentaire. Une formation spécialisée en cuisine collective permet l'adaptation des connaissances techniques de la cuisine aux problèmes relatifs à un grand nombre de repas. Cette formation est assurée par les cours suivants: service des repas des collectivités, aménagement physique des cuisines, cuisine des collectivités, approvisionnement et stockage des denrées, organisation de banquets et réceptions.

Une formation en psychologie prépare les étudiants à travailler au sein d'équipes de travail, à établir de saines relations avec les personnes dont ils auront la surveillance et à assumer adéquatement leurs responsabilités. Les cours suivants assurent cette formation: développement de la personne, psychologie sociale et relations humaines.

Une formation en économie et administration prépare l'étudiant à assumer des responsabilités d'ordre administratif dans les divers milieux de travail. Cette formation est assurée par les cours de comptabilité, de gestion administrative, d'initiation à la vie économique, d'organisation du travail, de fonction et organisation du personnel.

Une formation en physiologie, nutrition, diétothérapie permet à l'étudiant d'accomplir son travail, tenant compte de l'état de santé de l'individu. Le cours de salubrité le prépare à assumer ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité. L'étude de la langue anglaise prépare l'étudiant à travailler dans les milieux industriels et lui assure la possibilité d'être promu dans tous les milieux. Des cours de démonstration préparent l'étudiant à l'art de la communication et du travail de promotion.

### CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
101-942-78	MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	2-2-2
120-101-77	TECHNIQUES CULINAIRES I	3-3-2
120-111-77	INFORMATION PROFESSIONNELLE	0-1-1

120-201-77	TECHNIQUES CULINAIRES II	3-3-2
120-211-77	SALUBRITÉ	2-0-1
120-301-77	TECHNIQUES CULINAIRES III	3-3-2
120-311-77	NUTRITION	3-0-3
120-321-77	SERVICE DES REPAS AUX COLLECTIVITÉS	1-2-2
120-401-77	TECHNIQUES CULINAIRES IV	3-3-2
120-411-77	NUTRITION APPLIQUÉE	2-1-2
120-501-77	TECHNIQUES CULINAIRES V	4-4-3
120-511-77	DIÉTOTHÉRAPIE	2-2-2
120-521-77	APPROVISIONNEMENT ET STOCKAGE DES DENRÉES	2-0-2
120-531-77	CUISINE DES COLLECTIVITÉS I	1-3-2
120-601-77	AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES CUISINES	1-2-2
120-621-77	CONSOMMATION ET DÉMONSTRATIONS	3-3-3
120-631-77	CUISINE DES COLLECTIVITÉS II	1-3-2
120-641-77	STAGES	0-18-3
202-105-75	CHIMIE GÉNÉRALE ET ORGANIQUE	3-2-3
202-205-75	BIOCHIMIE	3-2-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
401-904-76	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-1-2
401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3



CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un diplôme de "technicienne en alimentation" d'un Institut familial reconnu. Avoir pratiqué comme technicienne en alimentation, officiellement reconnue, durant une période d'au moins 24 mois et ce, au cours des cinq dernières années.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux techniciennes en alimentation, graduées des Instituts familiaux, d'obtenir un certificat d'études collégiales en Techniques de diététique, par un programme qui tient compte de leur formation et de leur expérience antérieures.

CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
101-942-78	MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	2-2-2
120-211-77	SALUBRITÉ	2-0-1
120-321-77	SERVICE DES REPAS AUX COLLECTIVITÉS	1-2-2
120-511-77	DIÉTOTHÉRAPIE	2-2-2
120-521-77	APPROVISIONNEMENT ET STOCKAGE DES DENRÉES	2-0-2
120-531-77	CUISINE DES COLLECTIVITÉS I	1-3-2
120-601-77	AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES CUISINES	1-2-2
202-105-75	CHIMIE GÉNÉRALE ET ORGANIQUE	3-2-3
202-205-75	BIOCHIMIE	3-2-3
401-904-76	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-1-2
401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3

OBJECTIF DU PROGRAMME

Permettre aux employés des laboratoires médicaux d'acquérir des connaissances professionnelles spécifiques en hématologie.

CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
140-101-71	TECHNIQUES INSTRUMENTALES	2-3-1
140-311-75	HÉMATOLOGIE I	3-4-3
140-411-75	HÉMATOLOGIE II	3-3-3

OBJECTIF DU PROGRAMME

Permettre aux employés des laboratoires médicaux d'acquérir des connaissances professionnelles spécifiques en histologie.

CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
140-101-71	TECHNIQUES INSTRUMENTALES	2-3-1
140-341-75	HISTOLOGIE I	2-2-3
140-441-75	HISTOLOGIE II	2-2-3

OBJECTIF DU PROGRAMME

Permettre aux employés des laboratoires médicaux d'acquérir des connaissances professionnelles spécifiques en microbiologie.

CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
140-101-71	TECHNIQUES INSTRUMENTALES	2-3-1
140-321-75	MICROBIOLOGIE I	3-4-3
140-421-75	MICROBIOLOGIE II	2-4-2

OBJECTIF DU PROGRAMME

Permettre aux employés des laboratoires médicaux d'acquérir des connaissances professionnelles spécifiques en biochimie.

CONTENU DU PROGRAMME

140-101-71	TECHNIQUES INSTRUMENTALES	2-3-1
140-301-75	BIOCHIMIE I	3-3-3
140-401-75	BIOCHIMIE II	2-4-3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3
202-204-75	CHIMIE ORGANIQUE	3-2-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de laboratoire médical (140.01) ou d'un diplôme équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre avant tout aux nouveaux besoins qui apparaissent de façon constante dans le milieu du travail par l'acquisition de connaissances nouvelles et avancées dans l'une et/ou l'autre spécialité de Technologie médicale. L'approfondissement des connaissances qui rend la technologie en mesure d'appliquer et/ou d'expérimenter en laboratoire les techniques spécialisées. L'acquisition de connaissances nouvelles et approfondies qui permettent l'atteinte d'une plus grande compétence et facilitent l'adaptation nécessaire face aux changements constants du milieu. Un développement des possibilités de plus grandes possibilités dans le milieu de travail et s'il y a lieu, de pouvoir saisir les opportunités de promotion.

CONTENU DU PROGRAMME

107-940-80*	DÉONTOLOGIE ET DROITS PROFESSIONNELS	2-1-3
140-710-80*	CONTROLE DE LA QUALITÉ	2-1-3
140-711-80*	MICROBIOLOGIE I	3-1-5
140-721-80*	MICROBIOLOGIE II	3-1-5
140-730-80*	INSTRUMENTATION SPÉCIALISÉE	2-1-3
140-731-80*	MICROBIOLOGIE III	3-1-5

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

140-740-80*	RIA ET ENZYMOLOGIE	2-1-3
140-750-80*	GESTION DE LABORATOIRE	2-1-3
140-760-80*	TECHNIQUES DU MONITORAT ET D'ÉVALUATION	2-1-3
140-770-80*	MÉMOIRE	0-3-4
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
420-918-75	INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de laboratoire médical (140.01) ou d'un diplôme équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre avant tout aux nouveaux besoins qui apparaissent de façon constante dans le milieu du travail par l'acquisition de connaissances nouvelles et avancées dans l'une et/ou l'autre spécialité de Technologie médicale. L'approfondissement des connaissances qui rend la technologie en mesure d'appliquer et/ou d'expérimenter en laboratoire les techniques spécialisées. L'acquisition de connaissances nouvelles et approfondies qui permettent l'atteinte d'une plus grande compétence et facilitent l'adaptation nécessaire face aux changements constants du milieu. Un développement des possibilités de plus grandes possibilités dans le milieu de travail et s'il y a lieu, de pouvoir saisir les opportunités de promotion.

CONTENU DU PROGRAMME

107-940-80*	DÉONTOLOGIE ET DROITS PROFESSIONNELS	2-1-3
140-710-80*	CONTROLE DE LA QUALITÉ	2-1-3
140-712-80*	IMMUNO-HÉMATOLOGIE I	3-1-5
140-722-80*	IMMUNO-HÉMATOLOGIE II	3-1-5
140-730-80*	INSTRUMENTATION SPÉCIALISÉE	2-1-3
140-732-80*	IMMUNO-HÉMATOLOGIE III	3-1-5

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

140-740-80*	RIA ET ENZYMOLOGIE	2-1-3
140-750-80*	GESTION DE LABORATOIRE	2-1-3
140-760-80*	TECHNIQUES DU MONITORAT ET D'ÉVALUATION	2-1-3
140-770-80*	MÉMOIRE	0-3-4
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
420-918-75	INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de laboratoire médical (140.01) ou d'un diplôme équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre avant tout aux nouveaux besoins qui apparaissent de façon constante dans le milieu du travail par l'acquisition de connaissances nouvelles et avancées dans l'une et/ou l'autre spécialité de Technologie médicale. L'approfondissement des connaissances qui rend la technologie en mesure d'appliquer et/ou d'expérimenter en laboratoire les techniques spécialisées. L'acquisition de connaissances nouvelles et approfondies qui permettent l'atteinte d'une plus grande compétence et facilitent l'adaptation nécessaire face aux changements constants du milieu. Un développement des possibilités de plus grandes possibilités dans le milieu de travail et s'il y a lieu, de pouvoir saisir les opportunités de promotion.

CONTENU DU PROGRAMME

107-940-80*	DÉONTOLOGIE ET DROITS PROFESSIONNELS	2-1-3
140-710-80*	CONTROLE DE LA QUALITÉ	2-1-3
140-713-80*	HÉMATOLOGIE I	3-1-5
140-723-80*	HÉMATOLOGIE II	3-1-5
140-730-80*	INSTRUMENTATION SPÉCIALISÉE	2-1-3
140-733-80*	HÉMATOLOGIE III	3-1-5

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

140-740-80*	RIA ET ENZYMOLOGIE	2-1-3
140-750-80*	GESTION DE LABORATOIRE	2-1-3
140-760-80*	TECHNIQUES DU MONITORAT ET D'ÉVALUATION	2-1-3
140-770-80*	MÉMOIRE	0-3-4
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
420-918-75	INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en Techniques de laboratoire médical (140.01) ou d'un diplôme équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre avant tout aux nouveaux besoins qui apparaissent de façon constante dans le milieu du travail par l'acquisition de connaissances nouvelles et avancées dans l'une et/ou l'autre spécialité de Technologie médicale. Approfondissement des connaissances qui rend la technologie en mesure d'appliquer et/ou d'expérimenter en laboratoire les techniques spécialisées.

Acquisition de connaissances nouvelles et approfondies qui permettent l'atteinte d'une plus grande compétence et facilitent l'adaptation nécessaire face aux changements constants du milieu. Un développement des possibilités de plus grandes possibilités dans le milieu de travail et s'il y a lieu, de pouvoir saisir les opportunités de promotion.

CONTENU DU PROGRAMME

107-940-80	DÉONTOLOGIE ET DROITS PROFESSIONNELS	2-1-3
140-710-80	CONTROLE DE LA QUALITÉ	2-1-3
140-714-80*	HISTOTECHNOLOGIE I	3-1-5
140-724-80*	HISTOTECHNOLOGIE II	3-1-5
140-730-80	INSTRUMENTATION SPÉCIALISÉE	2-1-3
140-734-80*	HISTOTECHNOLOGIE III	3-1-5

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

140-740-80	RIA ET ENZYMOLOGIE	2-1-3
140-750-80	GESTION DE LABORATOIRE	2-1-3
140-760-80	TECHNIQUES DU MONITORAT ET D'ÉVALUATION	2-1-3
140-770-80	MÉMOIRE	0-3-4
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
420-918-75	INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de laboratoire médical (140.01) ou d'un diplôme équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre avant tout aux nouveaux besoins qui apparaissent de façon constante dans le milieu du travail par l'acquisition de connaissances nouvelles et avancées dans l'une et/ou l'autre spécialité de Technologie médicale. L'approfondissement des connaissances qui rend la technologie en mesure d'appliquer et/ou d'expérimenter en laboratoire les techniques spécialisées. L'acquisition de connaissances nouvelles et approfondies qui permettent l'atteinte d'une plus grande compétence et facilitent l'adaptation nécessaire face aux changements constants du milieu. Un développement des possibilités de plus grandes possibilités dans le milieu de travail et s'il y a lieu, de pouvoir saisir les opportunités de promotion.

CONTENU DU PROGRAMME

107-940-80*	DÉONTOLOGIE ET DROITS PROFESSIONNELS	2-1-3
140-710-80*	CONTROLE DE LA QUALITÉ	2-1-3
140-715-80*	ENDOCRINOLOGIE ET PROFIL BIOCHIMIQUE	3-1-5
140-725-80*	UROLOGIE, PHARMACOLOGIE ET PROFIL BIOCHIMIQUE	3-1-5
140-730-80*	INSTRUMENTATION SPÉCIALISÉE	2-1-3
140-735-80*	ENZYMLOGIE ET ÉQUILIBRE ACIDO-BASIQUE	3-1-5

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

140-740-80*	RIA ET ENZYMLOGIE	2-1-3
140-750-80*	GESTION DE LABORATOIRE	2-1-3
140-760-80*	TECHNIQUES DU MONITORAT ET D'ÉVALUATION	2-1-3
140-770-80*	MÉMOIRE	0-3-4
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
420-918-75	INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou 532;  
physique 422 ou 432;  
chimie 522 ou 552 ou 562.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des inhalothérapeutes travaillant en étroite collaboration avec toute l'équipe de santé et prenant des responsabilités de soins dans le domaine de la fonction respiratoire de l'anesthésie-réanimation.

Cela nécessite des connaissances: d'anatomie et de physiologie humaine particulièrement des fonctions cardio-respiratoire et nerveuse; des principes et de l'application des techniques d'évaluation et de soins spécifiques à l'anesthésie-réanimation et aux différentes pathologies cardio-respiratoires.

### CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
101-942-78	MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	2-2-2
101-970-79	ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DES SYSTEMES NERVEUX, CIRCULATOIRE ET RESPIRATOIRE	4-0-2
141-101-79	INTRODUCTION A L'INHALOTHÉRAPIE ET L'ANESTHÉSIE	2-4-2
141-201-79	SOINS RESPIRATOIRES I	2-2-1
141-311-79	ANALYSE DES FONCTIONS CARDIOPULMONAIRES	2-4-2
141-331-79	TECHNIQUES D'URGENCE ET DE RÉANIMATION	2-2-1
141-401-79	SOINS RESPIRATOIRES II	3-4-2
141-421-79	ANESTHÉSIE	2-2-2
141-431-79	NOTIONS DE PATHOLOGIE	3-0-3
141-441-79	NOTIONS DE PHARMACOLOGIE	3-0-3
141-451-79	SOINS RESPIRATOIRES NÉONATALS ET PÉDIATRIQUES	2-1-1
141-501-79	ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN MÉDECINE-CHIRURGIE I	2-10-2
141-511-81	ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN MÉDECINE-CHIRURGIE II	1-7-1
141-521-79	ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN ANESTHÉSIE	3-17-2
141-531-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-3-3
141-601-79	ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN NÉONATALITE ET PÉDIATRIE	1-7-1
141-611-79	ENSEIGNEMENT CLINIQUE EN SOINS INTENSIFS ET DE RÉANIMATION	2-14-2
141-631-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-3-3
202-105-75	CHIMIE GÉNÉRALE ET ORGANIQUE	3-2-3
202-304-78	BIOCHIMIE	3-2-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en Techniques de Radiologie ou l'équivalent, ou un CEC en Techniques de Radiologie ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin du programme, le technicien en radiologie: accomplira des radiographies de qualité permettant au médecin radiologiste de poser des diagnostics dans le domaine des pathologies osseuses qu'elles soient traumatiques ou non-traumatiques. Il aura pris conscience des étapes qui précèdent et qui suivent la demande d'un examen radiologique par une étude de la dimension orthopédique.

CONTENU DU PROGRAMME

142-701-76*	RADIOLOGIE OSSEUSE I	3-0-3
142-702-76*	RADIOLOGIE OSSEUSE II	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en radiologie ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Accomplir des examens qui permettent des diagnostics dans les domaines de: neurologie, d'obstétrique et gynécologie, de cardio-vasculaire, abdominal.

CONTENU DU PROGRAMME

142-703-75*	ULTRASONOGRAPHIE MÉDICALE I	7-0-3
142-704-75*	ULTRASONOGRAPHIE MÉDICALE II	0-9-5

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en radiologie ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le technicien sera capable d'appliquer les techniques radiologiques spéciales en fonction des pathologies cardio-vasculaires.

CONTENU DU PROGRAMME

142-705-77*	ANGIORADIOLOGIE I	3-0-3
142-706-77*	ANGIORADIOLOGIE II	4-0-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422;  
chimie 522.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme permet de former des techniciens en aménagement de la faune aptes à travailler surtout sur le terrain et à assurer l'assistance technique auprès des spécialistes de la faune et de la flore. Ces activités pourront consister en des inventaires de la faune et de la flore, la réalisation technique d'aménagements terrestres et aquatiques, le dépouillement des échantillons en laboratoire, la compilation des données et la rédaction de rapports techniques. De plus, il est appelé à jouer un rôle important d'information et d'éducation auprès du public.

#### CONTENU DU PROGRAMME

101-145-80*	BIOLOGIE GÉNÉRALE	3-2-3
101-928-78	ÉTHOLOGIE	2-2-2
101-937-78	BOTANIQUE	2-4-2
101-938-78	ZOOLOGIE	2-5-2
101-939-78	ÉCOLOGIE	2-4-2
145-501-78	ICHTYOLOGIE	1-3-2
145-511-78	ENTOMOLOGIE	1-2-2
145-521-78	TAXONOMIE ET INVENTAIRE VÉGÉTAL	1-3-2
145-531-78	MICROBIOLOGIE DE L'EAU	1-2-1
145-541-78	CARTOGRAPHIE ÉCOLOGIQUE	2-5-2
145-551-78	AMÉNAGEMENT ICHTYOLOGIQUE	1-7-4
145-601-78	ORNITHOLOGIE	1-3-2
145-611-78	MAMMALOGIE	1-2-2
145-621-78	AMÉNAGEMENT DU PETIT GIBIER	1-6-3
145-631-78	AMÉNAGEMENT DU GROS GIBIER	1-6-3
145-641-78	AMÉNAGEMENT DE LA GENT AILÉE	1-7-4
145-651-78	LIMNOLOGIE	1-2-2
201-217-78	ÉLÉMENTS DE BIOMÉTRIE	2-2-2
202-145-80*	TECHNIQUES DE LABORATOIRE	3-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être agent de conservation au ministère des Loisirs de la Chasse et de la Pêche.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif principal c'est de rendre l'agent de conservation plus compétent dans l'exercice des différentes tâches qu'il doit accomplir. Lui permettre de maîtriser le langage technique, biologique et écologique, etc. de cette spécialisation.

CONTENU DU PROGRAMME

101-938-75	ZOOLOGIE	2-5-2
101-939-75	ÉCOLOGIE	2-4-2
145-214-76	PREMIERS SOINS	1-0-1
145-404-73	LOIS CONCERNANT LA CHASSE ET LA PÊCHE, LA CIRCULATION EN FORÊT	2-0-1
145-514-73	ICHTHYOLOGIE APPLIQUÉE	3-3-3
145-534-76	TECHNIQUES HALIEUTIQUE	2-5-2
145-564-78	ORNITHOLOGIE APPLIQUÉE	2-2-2
145-634-76	TECHNIQUES CYNÉGÉTIQUES	3-7-2
145-644-76	STAGES D'HIVER ET SERVICE EN FORET	0-4-2
145-664-78	MAMMALOGIE APPLIQUÉE	2-3-3
145-704-81*	TOPOMÉTRIE - PHOTO-INTERPRÉTATION	1-2-1
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.



Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou 532;  
physique 422 ou 432;  
chimie 522 ou 552 ou 562.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Leur formation les préparera à couvrir un vaste champ d'activité: assurer l'assistance technique auprès des spécialistes en Faune et Flore. Ces activités pourront consister en des inventaires de la Faune et de la Flore, la réalisation technique d'aménagements terrestre et aquatique, le dépouillement des échantillons en laboratoire, la compilation des données.

### CONTENU DU PROGRAMME

101-301-78	BIOLOGIE GÉNÉRALE I	3-2-3
101-401-78	BIOLOGIE GÉNÉRALE II	3-2-3
101-928-78	ÉTHOLOGIE	2-2-2
101-929-78	PHYSIOLOGIE ANIMALE	3-4-3
101-937-78	BOTANIQUE	2-4-2
101-938-78	ZOOLOGIE	2-5-2
101-939-78	ÉCOLOGIE	2-4-2
101-942-78	MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	2-2-2
145-210-78	TECHNIQUES DE LABORATOIRE EN SCIENCES NATURELLES	1-4-1
145-501-78	ICHTHYOLOGIE	1-3-2
145-511-78	ENTOMOLOGIE	1-2-2
145-521-78	TAXONOMIE ET INVENTAIRE VÉGÉTALE	1-3-2
145-531-78	MICROBIOLOGIE DE L'EAU	1-2-1
145-541-78	CARTOGRAPHIE ÉCOLOGIQUE	2-5-2
145-551-78	AMÉNAGEMENT ICHTYOLOGIQUE	1-7-4
145-601-78	ORNITHOLOGIE	1-3-2
145-611-78	MAMMALOGIE	1-2-2
145-621-78	AMÉNAGEMENT DU PETIT GIBIER	1-6-3
145-631-78	AMÉNAGEMENT DU GROS GIBIER	1-6-3
145-641-78	AMÉNAGEMENT DE LA GENT AILÉE	1-7-4
145-651-78	LIMNOLOGIE	1-2-2
201-217-78	ÉLÉMENTS DE BIOMÉTRIE	2-2-2
202-105-75	CHIMIE GÉNÉRALE ET ORGANIQUE	3-2-3
202-304-78	BIOCHIMIE	3-2-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme de GARDE-FORESTIER et six (6) années d'expérience pertinente.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Donner la possibilité au personnel oeuvrant dans le secteur du Milieu Naturel d'obtenir un Certificat d'études collégiales en Techniques du Milieu Naturel, spécialisant vers l'exploitation forestière.

CONTENU DU PROGRAMME

101-107-77	LA MATIÈRE ET LES ÉLÉMENTS ABIOTIQUES I	3-2-1
101-117-77	LE VIVANT ET LE MONDE VIVANT	2-3-2
101-127-77	HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES I	2-3-2
101-207-77	LA MATIÈRE ET LES ÉLÉMENTS ABIOTIQUES II	2-2-2
101-227-77	HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES II	2-2-1
101-P17-77	CONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX	1-1-1
147-P07-77	BLOC SYMBIOTIQUE	2-2-2
147-P17-77	APPROCHE QUANTITATIVE DU MILIEU	2-1-1
147-P27-77	PRINCIPES D'ÉCHANTILLONNAGE VÉGÉTAL ET ANIMAL	1-½-0
147-P37-77	PEUPELEMENTS FORESTIERS	3-2-1
147-P47-77	PRINCIPES D'EXPLOITATION ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER	1-0-0
147-P57-77	TRAITEMENTS SYLVICOLES	2-0-1
147-P67-77	VOIRIE ET CAMPEMENTS	½-0-0
147-P77-77	APPROCHE DU MILIEU NATUREL	2-2-2
147-P87-77	ÉTUDE DE L'ASPECT FORESTIER	1-0-0
147-P97-77	AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DU MILIEU FORESTIER	2-1-1
147-R47-77	EXPLOITATION FORESTIÈRE	8-6-6
147-R57-77	TECHNIQUES SPÉCIALISÉES	7-4-5
147-310-77	PRINCIPES DE GÉOMORPHOLOGIE, DE TOPOGRAPHIE ET D'HYDROGRAPHIE	1-3-1
230-P17-77	PRINCIPES DE CARTOGRAPHIE ET PHOTO-INTERPRÉTATION	1-1-1

401-P17-77	PRINCIPES DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ	1-0-0
401-107-77	ETHIQUE PROFESSIONNELLE, LOIS ET RÈGLEMENTS	
	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-0-1
401-417-77	PRINCIPES DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ	3-0-4

Reconnaisances d'études

Attestation d'études collégiales qui ajoutée aux exemptions accordées donnera un Certificat d'études collégiales.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre au personnel oeuvrant dans le secteur du Milieu naturel d'acquérir des connaissances et d'obtenir une Attestation d'études collégiales en Techniques du Milieu naturel, spécialisant avec l'exploitation forestière.

CONTENU DU PROGRAMME

147-230-77	APPROCHE QUANTITATIVE DU MILIEU NATUREL	3-1-1
147-360-77	PEUPELEMENTS FORESTIERS I	2-1-1
147-420-77	PRINCIPES D'EXPLOITATION ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER	2-2-1
147-430-77	TRAITEMENTS SYLVICOLES	2-1-1
147-440-77	PRINCIPES DE PYROLOGIE FORESTIÈRE	1-0-0
147-450-77	VOIRIE ET CAMPEMENTS	2-0-1
147-511-78	MESURAGE	2-2-1
147-520-78	ORGANISATION DU TRAVAIL	2-1-1
147-580-78	BUDGÉTISATION EN MILIEU NATUREL	1-0-1
147-601-78	GESTION FORESTIÈRE	2-0-1
147-611-78	CONTROLE DE PRODUCTION	0-6-2
147-621-78	SYSTÈMES D'EXPLOITATION	0-10-5
147-630-78	PROTECTION DES FORÊTS	0-2-1
147-631-78	LA SÉCURITÉ	2-0-1
147-641-78	LOIS ET RÈGLEMENTS FORESTIERS	1-0-1
147-651-78	MÉCANIQUE FORESTIÈRE	3-0-2
147-702-80*	PLAN DE COUPE	0-2-1
230-147-77	PRINCIPES DE CARTOGRAPHIE ET DE PHOTO-INTERPRÉTATION	1-2-1
230-347-78	TOPOGRAPHIE ET PHOTO-INTERPRÉTATION II	1-1-1
401-107-77	ETHIQUE PROFESSIONNELLE, LOIS ET RÈGLEMENTS, ORGANISATION DU TRAVAIL	3-0-1
401-417-77	PRINCIPES DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ	3-0-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation rendra les étudiants aptes à couvrir un vaste champ d'activités: assurer l'assistance technique auprès des spécialistes de la faune et de la flore. Ces activités pourront consister en des inventaires de la faune et de la flore, la réalisation technique d'aménagement terrestre et aquatique, le dépouillement des échantillons en laboratoire, la compilation des données. Aider à assurer le respect des normes et des lois pour la protection de l'environnement. Rendre possible le recyclage à partir d'un secteur connexe.

CONTENU DU PROGRAMME

101-117-77	LE VIVANT ET LE MONDE VIVANT	2-3-2
101-127-77	HABITATS ET ÉCOSYSTÈME I	2-3-2
101-337-77	CONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX	3-1-2
101-417-77	PHYSIOLOGIE ET COMPORTEMENT ANIMAL	2-2-1
147-120-77	PRINCIPES D'ORIENTATION ET DE SURVIE EN FORÊT	0-1-0
147-310-77	PRINCIPES DE GÉOMORPHOLOGIE, DE TOPOGRAPHIE ET D'HYDROGRAPHIE	1-3-1
147-330-77	LES POISSONS	2-1-1
147-340-77	LA FAUNE TERRESTRE ET AVIENNE	2-1-1
147-350-77	PRINCIPES D'ÉCHANTILLONNAGE VÉGÉTAL ET ANIMAL	1-1-0
147-360-77	PEUPELEMENTS FORESTIERS I	2-1-1
147-470-77	PRINCIPES DE LIMNOLOGIE	2-1-1
147-503-78	MAMMIFÈRES I	0-4-2
147-513-78	OISEAUX I	0-2-2
147-523-78	FAUNE AQUATIQUE I	0-2-2
147-526-78	ANALYSE DES VÉGÉTAUX	0-3-1
147-560-78	TAXONOMIE VÉGÉTALE	0-2-1
230-147-77	PRINCIPES DE CARTOGRAPHIE ET DE PHOTO-INTERPRÉTATION	1-2-1
<u>Spécialité:</u>		
147-603-78	MAMMIFÈRES II	0-8-3
147-613-78	OISEAUX II	0-2-1
147-623-78	FAUNE AQUATIQUE II	2-10-6

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre au personnel oeuvrant dans le secteur du Milieu Naturel d'acquérir des connaissances et d'obtenir un Certificat d'études collégiales en Techniques du Milieu Naturel, spécialisant vers l'exploitation forestière.

Identification de la fonction de travail

Le travail habituel consiste à assister les ingénieurs forestiers dans l'exploitation rationnelle des forêts en étant responsable, généralement comme contremaître, de la construction des chemins, des opérations de coupe, du débouquage, du charroyage et de l'expédition de la matière ligneuse et de l'approvisionnement des usines.

Les différentes tâches reliées à cette fonction de travail sont les suivantes:

Interpréter cartes topographiques et photos aériennes en vue de localiser et identifier la nature et l'organisation du sol et de la forêt; localiser, identifier les peuplements forestiers, en inventorier l'état en utilisant des appareils, instruments et une méthode appropriée pour connaître la hauteur, diamètre, âge, croissance, nombre et densité des arbres d'un peuplement forestier.

Analyser les possibilités de coupe, surveiller l'exécution de programme de coupe; organiser les unités d'exploitation et en assurer un fonctionnement productif, décider de la machinerie à utiliser et de son état de fonctionnement, motiver le personnel et évaluer le travail.

Déterminer l'emplacement des chemins d'accès en forêts, définir les besoins des routes selon les exigences d'utilisation, de décider de la machinerie et des matériaux à utiliser pour la construction de chemin; contrôler le mesurage par l'étude et l'analyse des rapports de mesurage et contrôler la qualité du travail.

Organiser et planifier les opérations de charroyage du bois en évaluant les possibilités et limites des machines et en déterminant des méthodes de travail efficaces et sécuritaires; collaborer à l'application de méthodes et techniques de prévention, détection, et combat des incendies de forêts et participer à l'élaboration, à l'étude, à la coordination, à l'approbation et à l'exécution de plans de protection contre les feux de forêts.

## CONTENU DU PROGRAMME

101-107-77	LA MATIÈRE ET LES ÉLÉMENTS ABIOTIQUES I	3-2-1
101-117-77	LE VIVANT ET LE MONDE VIVANT	2-3-2
101-127-77	HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES I	2-3-2
101-207-77	LA MATIÈRE ET LES ÉLÉMENTS ABIOTIQUES II	2-2-2
101-227-77	HABITATS ET ÉCOSYSTÈMES II	2-2-1
101-337-77	CONNAISSANCES DES VÉGÉTAUX	3-1-2
147-120-77	PRINCIPES D'ORIENTATION ET DE SURVIE EN FORÊT	0-1-0
147-210-77	ANALYSE DU MILIEU ET PRINCIPES D'INSTRUMENTATION	2-1-1
147-220-77	EXPRESSION ÉCRITE ET AUDIO-VISUELLE	0-1-0
147-230-77	APPROCHE QUANTITATIVE DU MILIEU NATUREL	3-1-1
147-310-77	PRINCIPES DE GÉOMORPHOLOGIE, DE TOPOGRAPHIE ET D'HYDROGRAPHIE	1-3-1
147-330-77	LES POISSONS	2-1-1
147-340-77	LA FAUNE TERRESTRE ET AVIENNE	2-1-1
147-350-77	PRINCIPES D'ÉCHANTILLONNAGE VÉGÉTAL ET ANIMAL	1-1-0
147-360-77	PEUPELEMENTS FORESTIERS I	2-1-1
147-420-77	PRINCIPES D'EXPLOITATION ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER	2-2-1
147-430-77	TRAITEMENTS SYLVICOLES	2-1-1
147-440-77	PRINCIPES DE PYROLOGIE FORESTIÈRE	1-0-0
147-450-77	VOIRIE ET CAMPLEMENTS	2-0-1
147-460-77	PEUPELEMENTS FORESTIERS II	3-1-1
147-510-78	EFFETS MÉTÉOROLOGIQUES	0-1-0
147-511-78	MESURAGE	2-2-1
147-520-78	ORGANISATION DU TRAVAIL	2-1-1
147-526-78	ANALYSE DES VÉGÉTAUX	0-3-1
147-530-78	LOIS ET RÉGLEMENTS	2-0-1
147-540-78	MÉTHODES ET TECHNIQUES ENTOMOLOGIQUES	0-1-0
147-550-78	MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE	0-1-0
147-555-78	ANALYSE DES SOLS	1-1-1
147-560-78	TAXONOMIE VÉGÉTALE	0-2-1
147-570-78	SURVIE ET PREMIERS SOINS	1-0-0
147-571-78	ANALYSE DU PEUPELEMENT FORESTIER	1-1-1
147-580-78	BUDGÉTISATION EN MILIEU NATUREL	1-0-1
147-590-78	COMMUNICATION-RADIO	1-0-0
147-610-78	PLAN DE COUPE	0-4-2
147-620-78	CAMPLEMENTS	0-1-0
147-630-78	PROTECTION DES FORÊTS	0-2-1

230-147-77	PRINCIPES DE CARTOGRAPHIE ET DE PHOTO-INTERPRÉTATION	1-2-1
230-247-78	TOPOGRAPHIE ET PHOTO-INTERPRÉTATION I	2-0-1
230-347-78	TOPOGRAPHIE ET PHOTO-INTERPRÉTATION II	1-1-1
230-447-78	ARPENTAGE	2-2-1
401-107-77	ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, LOIS ET RÈGLEMENTS, ORGANISATION DU TRAVAIL	3-0-1
401-417-77	PRINCIPES DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ	3-0-1

#### ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES

147-601-78	GESTION FORESTIÈRE	2-0-1
147-611-78	CONTROLE DE PRODUCTION	0-6-2
147-621-78	SYSTÈMES D'EXPLOITATION	0-10-5
147-631-78	LA SÉCURITÉ	2-0-1
147-641-78	LOIS ET RÈGLEMENTS FORESTIERS	1-0-1
147-651-78	MÉCANIQUE FORESTIÈRE	3-0-2



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à donner au secteur de l'agriculture une main-d'oeuvre hautement qualifiée capable de répondre aux exigences d'une agriculture moderne. La formation sociale, humaine, technique, économique et administrative permettra à l'étudiant de s'adapter à un contexte en évolution rapide.

Plus particulièrement, il se propose de préparer des chefs d'entreprises agricoles aptes à une gestion rationnelle d'une exploitation agricole d'envergure.

D'autre part, il donne à l'étudiant une compétence technique et administrative répondant aux exigences des industries en amont et en aval du secteur de la production agricole.

Enfin, la réalisation de projets d'expérimentation agricole en sessions d'été permet à l'étudiant de relier la théorie et la pratique de sorte qu'il est préparé à entrer directement sur le marché du travail.

CONTENU DU PROGRAMME

152-111-73	INITIATION A LA GESTION AGRICOLE	3-2-3
152-121-73	SOLS ET VÉGÉTAUX	3-3-3
152-131-76	ZOOTECHEMIE GÉNÉRALE	3-2-2
152-151-73	EXPÉRIMENTATION AGRICOLE: INITIATION	1-3-2
152-211-73	CONSTRUCTIONS RURALES	3-2-2
152-221-76	NOTIONS D'HORTICULTURE ET SYLVICULTURE	1-1-1
152-231-73	CÉRÉALES ET FOURRAGES	3-2-2
152-241-73	COMPTABILITÉ ET FINANCEMENT AGRICOLES	3-2-3
152-251-73	EXPÉRIMENTATION AGRICOLE: ÉLABORATION I	1-3-2
152-311-73	MACHINERIE ET ÉQUIPEMENTS	2-3-2
152-341-76	MISE EN MARCHÉ	3-2-3
152-351-73	EXPÉRIMENTATION AGRICOLE: ÉVALUATION	1-3-2
152-411-73	ASSAINISSEMENT DES SOLS	2-2-2
152-441-76	PLANIFICATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	3-2-3
152-451-73	EXPÉRIMENTATION AGRICOLE: ÉLABORATION II	1-3-2
152-461-73	COOPÉRATION	2-2-2
152-551-73	EXPÉRIMENTATION AGRICOLE: EXÉCUTION I	5-40-0
152-651-73	EXPÉRIMENTATION AGRICOLE: EXÉCUTION II	5-40-0
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4

Plus un (1) des cours suivants:

152-321-73	ALIMENTATION ANIMALE ET RÉGIE	3-2-3
152-331-73	PRODUCTIONS HORTICOLES	3-2-3

Plus un (1) des cours suivants:

152-421-73	PRODUCTION ANIMALES SPÉCIALISÉES	3-2-3
152-431-73	HORTICULTURE INDUSTRIELLE	3-2-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Chercher à identifier les risques possibles de santé suscités par les éléments physiques, chimiques, biologiques et radiologiques dans l'environnement. Susciter et encourager la prise de conscience du public sur les questions de santé de l'environnement et les mesures préventives.

Prédire les conditions au sein de l'environnement susceptibles d'avoir un effet néfaste sur la santé et l'hygiène. Consulter et aviser les disciplines connexes sur les questions relatives à la santé et l'hygiène publique. Encourager les activités relatives à la préservation et à l'amélioration de la qualité de la vie.

CONTENU DU PROGRAMME

101-941-81*	MICROBIOLOGIE GÉNÉRALE	2-2-3
155-631-78	ORGANISATION DES SERVICES ET LÉGISLATION	2-0-2
155-701-81*	EAU POTABLE ET ÉGOÛTS PRIVÉS	2-1-2
155-702-81*	EAU POTABLE ET ÉGOÛTS PUBLICS	2-1-2
155-703-81*	ÉLIMINATION DES DÉCHETS	1-2-2
155-704-81*	CONTROLE DES INSECTES ET RONGEURS; LE LOGEMENT ET LA PLOMBERIE SANITAIRE	1-1-3
155-705-81*	HYGIÈNE DES ALIMENTS	1-2-2
155-706-81*	HYGIÈNE RÉCRÉOLOGIQUE	0-2-2
155-707-81*	SALUBRITÉ INSTITUTIONNELLE	2-1-4
155-708-81*	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	1-2-3
155-709-81*	MESURES D'URGENCE	2-0-3
155-901-78	ÉPIDÉMIOLOGIE	2-0-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un diplôme d'infirmière d'une école reconnue et être demeurée inactive professionnellement durant une période continue d'au moins cinq années. Posséder une attestation d'éligibilité au programme émise par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Actualiser les connaissances des infirmières, qui veulent revenir au travail, après une période d'inactivité professionnelle, afin qu'elles soient capable d'identifier les éléments constitutifs du concept santé: les aspects préventifs, curatifs, et de réadaptation.

Reconnaître les changements apportés dans la pratique des soins infirmiers par l'évolution scientifique, technologique, psychologique et sociologique. Comprendre les raisons sous-jacentes aux méthodes nouvelles utilisées dans la planification des soins infirmiers. Appliquer les connaissances acquises, à des situations concrètes, en prodiguant des soins aux malades. Acquérir l'assurance nécessaire à leur propre sécurité et à celle des clients.

CONTENU DU PROGRAMME

180-911-74*	LES SOINS INFIRMIERS DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE	2-0-1
180-912-74*	APPORT DES SOINS INFIRMIERS A LA PROMOTION DE LA SANTÉ	2-0-1
180-914-74*	NURSING EN ÉQUIPE	1-2-1
180-917-74*	NURSING EN MÉDECINE	2-9-2
180-918-74*	NURSING EN CHIRURGIE	2-9-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un diplôme d'études collégiales en Techniques Infirmières ou l'équivalent et l'expérience d'au moins 24 mois en soins infirmiers.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux élèves de se perfectionner en soins infirmiers psychiatriques; développer le concept de santé mentale; acquérir et développer les attitudes requises à l'application des soins préventifs, curatifs et de réadaptation; s'intégrer à l'équipe de santé.

CONTENU DU PROGRAMME

180-701-73*	INTRODUCTION AUX SOINS INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES	3-1-2
180-711-73*	L'INFIRMIÈRE EN PSYCHIATRIE	2-2-2
180-721-74*	PSYCHOPATHOLOGIES ET SOINS INFIRMIERS I	2-1-2
180-731-73*	THÉRAPIES ET ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES	2-2-2
180-811-74*	PSYCHIATRIE INFANTILE	2-1-1
180-821-74*	PSYCHOPATHOLOGIES ET SOINS INFIRMIERS II	2-1-2
180-841-73*	PSYCHOPATHOLOGIES ET SOINS INFIRMIERS III	3-1-2
180-851-73*	ENSEIGNEMENT CLINIQUE ET STAGES (enfants et adolescents)	5-20-5
ou		
180-861-73*	ENSEIGNEMENT CLINIQUE ET STAGES (adultes et vieillards)	5-20-5
350-202-73	PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE	1-2-3
350-903-77	PSYCHOLOGIE SOCIALE	2-1-3
350-908-74	SENSIBILISATION AU TRAVAIL DE GROUPE	0-3-1
381-902-75	INTRODUCTION A L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en Techniques infirmières ou l'équivalent et avoir au moins 24 mois d'expérience, ou l'équivalent en jours ouvrables travaillés, en soins infirmiers, à titre d'infirmier(e) autorisé(e) et ce, au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent l'admission au programme. Préférence accordée aux personnes dont l'expérience, en tout ou en partie, est acquise en soins infirmiers cardio-vasculaires et/ou respiratoires.

Être détenteur du Droit de pratique de la profession infirmière dans la Province de Québec, pour l'année en cours. Posséder les aptitudes requises. (Les moyens d'évaluation de ces aptitudes sont laissés à la discrétion des collègues).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Afin d'assurer de meilleurs soins aux clients présentant des problèmes cardiaques ou respiratoires, le programme a pour objectifs d'offrir aux infirmier(e)s l'opportunité: d'acquérir des connaissances approfondies en soins infirmiers cardio-vasculaires et respiratoires; de développer et d'acquérir les aptitudes requises à l'application des principes de soins préventifs, curatifs et de réadaptation; de permettre l'intégration à l'équipe de santé; de développer l'intérêt à la recherche.

CONTENU DU PROGRAMME

101-704-77*	APPAREILS CARDIO-VASCULAIRE, RESPIRATOIRE ET RÉNAL	3-2-3
180-714-77*	INTRODUCTION AUX SOINS INFIRMIERS CARDIO-VASCULAIRES ET RESPIRATOIRES	2-1-2
180-724-77*	PRÉVENTION ET RÉADAPTATION	1-2-3
180-804-77*	SOINS INFIRMIERS RESPIRATOIRES	4-1-4
180-814-77*	EXPÉRIENCE CLINIQUE RESPIRATOIRE	0-11-2
180-824-77*	SOINS INFIRMIERS CARDIO-VASCULAIRES I	5-1-4
180-834-77*	EXPÉRIENCE CLINIQUE CARDIO-VASCULAIRE	0-20-4
180-844-77*	SOINS INFIRMIERS CARDIO-VASCULAIRES II	5-1-4
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur DEC en Techniques infirmières ou l'équivalent et avoir de l'expérience d'au moins 24 mois, ou l'équivalent en jours ouvrables travaillés, en soins infirmiers, à titre d'infirmier(e) et ce, au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent l'admission au programme. Permis d'exercer la profession d'infirmier(e) dans la province de Québec, pour l'année en cours.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de permettre aux infirmier(e)s d'être capable de développer les aptitudes professionnelles requises afin de pouvoir assumer leurs responsabilités en tant que membres de l'équipe chirurgicale; acquérir les connaissances et développer les habilités nécessaires afin d'assurer aux clients, des soins infirmiers qualitatifs, lors d'une intervention chirurgicale; acquérir la connaissance et la maîtrise des techniques relatives à la salle d'opération; développer les aptitudes nécessaires aux communications efficaces et à l'enseignement des techniques; acquérir ou perfectionner le sens de l'organisation et du "leadership".

CONTENU DU PROGRAMME

180-702-75*	SOINS INFIRMIERS EN SALLE D'OPÉRATION	3-4-2
180-712-75*	ASPECT LÉGISLATION	2-0-2
180-722-75*	PRINCIPES ET TECHNIQUES D'ASEPTIE EN SALLE D'OPÉRATION	3-6-3
180-802-75*	L'INFIRMIÈRE EN SALLE D'OPÉRATION	2-4-1
180-812-75*	L'INFIRMIÈRE A LA SALLE DE RÉVEIL	1-4-1
180-822-75*	L'INFIRMIÈRE EN SERVICE INTERNE	1-7-1
180-832-75*	L'INFIRMIÈRE EN SERVICE EXTERNE	3-15-1
181-121-76*	TECHNIQUES CHIRURGICALES	4-8-2
350-908-74*	SENSIBILISATION AU TRAVAIL DE GROUPE	0-3-1
401-901-75	INITIATION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un diplôme d'études collégiales en Techniques infirmières ou l'équivalent et avoir travaillé un (1) an en soins infirmiers à titre d'infirmier(ère) et ce au cours des trois dernières années.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A l'aide de connaissances approfondies en soins infirmiers et de l'apprentissage de techniques spécialisées, l'infirmier(ère) formé(e) en soins d'urgence doit être capable de dispenser des soins de première ligne, complets et polyvalents et tenir compte de la priorité des besoins des bénéficiaires et des ressources disponibles, après évaluation globale de la situation.

Plus spécifiquement, l'infirmier(ère) formé(e) en soins d'urgence doit être capable d'évaluer sommairement l'état général du client, les ressources disponibles et la situation globale à l'urgence pour diriger le client à l'endroit adéquat dans un délai approprié.

Établir les priorités des besoins et voir à ce que les ressources soient utilisées efficacement et dans un délai qui ne porte pas préjudice au client. Entretenir les fonctions vitales afin de rétablir une respiration et une circulation adéquates dans un délai maximum de quatre minutes et protéger la fonction de la moëlle épinière.

Contribuer aux méthodes de diagnostic et aux traitements afin que les besoins du client soient satisfaits. Assurer la continuité en réévaluant régulièrement les besoins du client et en communiquant tout changement pertinent aux personnes concernées.

Faire de l'enseignement aux clients et aux proches pour que le client soit bien informé et qu'il collabore aux traitements nécessaires à la satisfaction de ses besoins perturbés.

Enfin, l'infirmier(ère) aura développé durant ce perfectionnement des attitudes qui la rendront capable d'un sens d'observation aiguisé nécessaire dans une unité d'urgence; flexibilité et disponibilité; connaître ses limites en situation de stress; contrôler ses réactions en situation de stress.



## CONTENU DU PROGRAMME

180-706-78*	PROCESSUS D'INVESTIGATION CLINIQUE	2-2-1
180-716-78*	RELATIONS INFIRMIER/ÈRE-CLIENT	1-2-1
180-726-78*	ENSEIGNEMENT EN MILIEU D'URGENCE	1-1-1
180-736-78*	PROCESSUS ORGANISATIONNEL A L'UNITÉ D'URGENCE	2-1-1
180-746-78*	L'INFIRMIER/ÈRE ET LES SITUATIONS RENCONTRÉES A L'URGENCE I	3-2-3
180-756-78*	STAGE	0-20-4
180-766-78*	L'INFIRMIER/ÈRE ET LES SITUATIONS RENCONTREES A L'URGENCE II	3-2-3
180-906-78*	DÉMARCHE NURSING	2-2-1
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en Techniques infirmières ou l'équivalent et avoir une expérience d'au moins vingt-quatre (24) mois ou l'équivalent en jours ouvrables travaillés en soins infirmiers, à titre d'infirmier(e) et ce, au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent l'admission au programme.

Permis d'exercice de la profession ou pour les étrangers, preuve d'éligibilité fournie par l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec en vue de l'obtention d'un permis d'exercice.

Un examen médical complet par un médecin qualifié, incluant une radiographie pulmonaire et subi au cours de l'année précédente.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Amener l'étudiant à se familiariser avec les soins particuliers aux patients des services de Neurologie et Neurochirurgie dans des situations propices et en milieu opportun; utiliser avantageusement les mécanismes des soins infirmiers pour les patients atteints de troubles neurologiques; acquérir et développer certaines aptitudes et habiletés au niveau de la prévention, de la thérapeutique et de la réadaptation des patients de neurologie; améliorer la qualité des soins qu'il prodigue; parfaire sa façon de soigner les patients de neurologie et à perfectionner sa technique en rapport avec les catégories de patients.

CONTENU DU PROGRAMME

180-707-80*	ANATOMIE FONCTIONNELLE ET PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX	2-1-3
180-717-80*	NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE	2-1-3
180-727-80*	NOTIONS DE BASE DES SOINS EN NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE I	4-5-4
180-737-80*	SOINS INFIRMIERS EN NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE II	6-9-6
180-747-80*	SOINS INFIRMIERS EN NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE III	6-12-6
180-757-80*	PROJET DE FIN D'ÉTUDES EN SOINS INFIRMIERS EN NEUROLOGIE ET NEUROCHIRURGIE	0-3-6

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en techniques infirmières ou l'équivalent et avoir travaillé lors de l'inscription dans une institution du réseau des affaires sociales auprès de personnes âgées (attestation du directeur de l'institution ou l'infirmier travaille) ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les diverses activités du programme convergent vers la promotion, le maintien et la restauration du meilleur fonctionnement possible de la personne âgée et du respect de sa dignité jusqu'à sa mort.

Les objectifs généraux du programme auprès des étudiants sont de développer leurs connaissances du processus du vieillissement biologique normal et de ses effets sur l'être humain; les préparer à donner des soins préventifs, curatifs et d'entretien aux personnes âgées; les initiés à l'utilisation des ressources familiales et communautaires en collaboration avec les autres travailleurs de la santé; développer leurs habiletés à communiquer avec les personnes âgées et à superviser le personnel auxiliaire.

De plus, à la fin du programme, l'étudiant devrait être capable d'appliquer la demande nursing aux soins des personnes âgées; d'agir comme défenseur de la personne âgée; de guider et conseiller le personnel en activité auprès des personnes âgées; de faire de l'enseignement au personnel auxiliaire; de travailler en collaboration avec les autres travailleurs de la santé.

Le programme repose sur les connaissances et les habiletés infirmières déjà acquises, auxquelles il ajoute de nouvelles connaissances et habiletés dans les domaines de la gérontologie, de la réadaptation et de la psycho-sociologie.

CONTENU DU PROGRAMME

180-703-78*	INTRODUCTION AUX SOINS INFIRMIERS EN GÉRIATRIE	1-2-3
180-713-78*	SOINS INFIRMIERS EN CHRONOGÉRIATRIE	1-2-3
180-723-78*	SOINS INFIRMIERS EN GÉRONTOPSYCHIATRIE	1-2-3
180-733-78*	SOINS INFIRMIERS ET VIE SOCIALE DE LA PERSONNE AGÉE	1-2-3
180-743-77*	L'INFIRMIÈRE ET L'ÉQUIPE DE SOINS INFIRMIERS	2-1-3
350-352-77	INITIATION A L'ANIMATION DE GROUPE ET AU TRAVAIL EN ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE	1-2-3

352-701-77	VIEILLISSEMENT HUMAIN I	1-2-3
352-711-77	VIEILLISSEMENT HUMAIN II	1-2-3
352-721-77	PERSONNES AGEES ET SOCIETE QUEBECOISE	1-2-3
352-731-77	COMMUNICATION AVEC LES PERSONNES AGEES	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre au personnel oeuvrant dans le secteur des techniques forestières d'acquérir des éléments de formation professionnelle et d'obtenir une attestation d'études collégiales.

### CONTENU DU PROGRAMME

190-120-82	NOTIONS UTILISATION ET DE TRANSFORMATION DES BOIS	2-1-1
190-340-82	NOTIONS D'AMÉNAGEMENT POLYVALENT	2-2-2
190-430-82	GESTION FORESTIÈRE	2-2-2
190-641-82	PROTECTION DES FORÊTS	3-3-3
190-661-82	PHOTO-INTERPRÉTATION ET PHOTO-RESTITUTION	2-3-2
201-217-78	ÉLÉMENTS DE BIOMÉTRIE	2-2-2
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
420-911-75	INTRODUCTION AU LANGAGE FORTRAN	2-1-3

Plus des cours aux choix totalisant 12 crédits parmi les suivants:

190-501-82	SYLVICULTURE	3-3-3
190-502-82	EXPLOITATION DES BOIS I	2-2-2
190-503-82	PROPRIÉTÉ DU MATÉRIAU BOIS ET DE SES DÉRIVÉS	2-3-3
190-510-82	MESURAGE DES BOIS ABATTUS	3-3-3
190-521-82	ÉCOLOGIE FORESTIÈRE I	2-3-2
190-522-82	OUTILLAGE ET MACHINERIE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE	3-3-2
190-533-82	PROGRAMMATION ET CONTRÔLE DE LA PRODUCTION DU BOIS	2-2-2
190-553-82	ORGANISATION DE LA PRODUCTION ET OUTILLAGE	2-2-2
190-563-82	PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES BOIS ET DES DÉRIVÉS	2-0-2
190-573-82	CLASSEMENT DES BOIS RÉSINEUX	2-2-2
190-602-82	EXPLOITATION DES BOIS II	3-3-3
190-611-82	PÉPINIÈRE ET REBOISEMENT	3-2-3
190-621-82	ÉCOLOGIE FORESTIÈRE II	3-3-3

190-613-82	SÉCHAGE DU BOIS	1-3-2
190-623-82	CLASSEMENT DES BOIS FEUILLUS ET DE PINS BLANCS	2-2-2
190-631-82	AMÉNAGEMENT FORESTIER	1-3-2
190-633-82	DESSIN MÉCANIQUE DE MACHINES ET BATIMENTS	1-3-1
190-643-82	MÉTHODES ET RENDEMENTS	3-3-2
190-653-82	CONDITIONNEMENT ET TRAITEMENT DES BOIS	2-1-1

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires avec l'option de Garde forestier ou une formation jugée équivalente.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre au personnel oeuvrant dans le domaine des techniques forestières et particulièrement dans le secteur du mesurage, de se perfectionner en administration et mesure. Ce perfectionnement lui permettra d'obtenir une attestation d'études collégiales.

CONTENU DU PROGRAMME

190-902-76*	STAGE	4-4-4
190-905-76*	DENTROMÉTRIE ET MESURAGE DES BOIS ABATTUS	3-3-3
201-190-82	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUES	2-2-2
201-211-75	ALGÈBRE	3-2-3
201-311-75	TRIGONOMÉTRIE ET GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE	3-2-3
241-190-82	MÉCANIQUE FORESTIÈRE	3-2-2
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-915-76	APPROVISIONNEMENT	3-0-3
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3
401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-999-76	COMPTABILITÉ	3-0-3
410-604-79	GESTION DES MATÉRIAUX ET INVENTAIRES	3-1-3
410-660-74	ADMINISTRATION	3-0-3
420-911-75	INTRODUCTION AU LANGUAGE FORTRAN	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer une main-d'oeuvre en vue de protéger et d'améliorer la qualité de l'environnement des villes et municipalités.

CONTENU DU PROGRAMME

190-701-81*	ÉCOLOGIE VÉGÉTALE	2-2-3
190-702-81*	DENDROLOGIE URBAINE	2-2-3
190-703-81*	CONNAISSANCE DES SOLS ET AMÉLIORATIONS	2-1-3
190-704-81*	PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ	2-2-3
190-705-81*	PRODUCTION DE PLANTS	2-3-3
190-706-81*	TECHNIQUES DE PLANTATION ET DE TRANSPLANTATION	1-2-1
190-707-81*	ENTRETIEN DE L'ARBRE	2-2-2
190-708-81*	PROTECTION	3-3-3
190-709-81*	GESTION ET LÉGISLATION URBAINE	3-0-3
190-710-81*	PROJET DE RECHERCHES I	0-2-2
190-711-81*	PROJET DE RECHERCHES II	0-2-3
190-712-81*	TOPOMÉTRIE	1-2-2
190-799-81*	ÉLÉMENTS DE FORESTERIE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires avec option Forêt ou une formation jugée équivalente.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Spécialiser l'étudiant de façon qu'il soit en mesure de recueillir les données de base nécessaires à l'aménagiste forestier. Préparer l'étudiant à surveiller l'exécution des travaux d'amélioration prescrits par l'ingénieur responsable.

CONTENU DU PROGRAMMECours obligatoires

190-340-82	NOTIONS D'AMÉNAGEMENT POLYVALENT	2-2-2
190-430-82	GESTION FORESTIÈRE	2-2-2
190-501-82	SYLVICULTURE	3-3-3
190-510-82	MESURAGE DES BOIS ABATTUS	3-3-3
190-521-82	ÉCOLOGIE FORESTIÈRE I	2-3-2
190-611-82	PÉPINIÈRE ET REBOISEMENT AU QUÉBEC	3-2-3
190-641-82	PROTECTION DES FORÊTS	3-3-3
190-661-82	PHOTO-INTERPRÉTATION ET PHOTO-RESTITUTION	2-3-2

Cours optionnels

L'étudiant doit choisir quatre (4) cours parmi les suivants:

190-320-82	DENDROLOGIE	2-2-2
190-551-82	PÉDOLOGIE FORESTIÈRE	2-3-2
190-621-82	ÉCOLOGIE FORESTIÈRE II	3-3-3
190-631-82	AMÉNAGEMENT FORESTIER	1-3-2
230-190-82	PLANIMÉTRIE	2-2-2
230-191-82	DESSIN TOPOGRAPHIQUE	0-3-2
230-192-82	TOPOMÉTRIE	2-3-2
230-193-82	PHOTOGRAMMÉTRIE	1-2-2
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former le technologiste indispensable à la préparation des plans d'aménagement forestier, qui doivent prévoir toute action en forêt. Sous la direction de l'ingénieur, il doit recueillir, pour analyse subséquente, les données de base sur la topographie du terrain, les sols, les peuplements forestiers, l'âge, la qualité, le volume des bois. Il doit aussi pouvoir surveiller l'exécution des prescriptions et recommandations du plan d'aménagement et avoir assez de jugement pour en nuancer l'application locale.

CONTENU DU PROGRAMME

101-190-82	BOTANIQUE GÉNÉRALE	2-2-2
190-110-82	GÉOMORPHOLOGIE FORESTIÈRE	2-1-2
190-120-82	NOTIONS UTILISATION ET DE TRANSFORMATION DES BOIS	2-1-1
190-130-82	NOTIONS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE	2-1-1
190-210-82	DENDROMÉTRIE I	2-3-2
190-230-82	BOTANIQUE FORESTIÈRE I	2-2-2
190-310-82	DENDROMÉTRIE II	2-3-2
190-320-82	DENDROLOGIE	2-2-2
190-330-82	BOTANIQUE FORESTIÈRE II	1-2-1
190-340-82	NOTIONS D'AMÉNAGEMENT POLYVALENT	2-2-2
190-430-82	GESTION FORESTIÈRE	2-2-2
190-501-82	SYLVICULTURE	3-3-3
190-510-82	MESURAGE DES BOIS ABATTUS	3-3-3
190-521-82	ÉCOLOGIE FORESTIÈRE I	2-3-2
190-531-82	PROGRAMMATION ET CONTRÔLE DES COUPES	1-3-2
190-551-82	PÉDOLOGIE FORESTIÈRE	2-3-2
190-591-82	STAGE EN FORÊT	0-5-0
190-611-82	PÉPINIÈRE ET REBOISEMENT	3-2-3
190-621-76	ÉCOLOGIE FORESTIÈRE II	3-3-3
190-631-78	AMÉNAGEMENT FORESTIER	1-3-2
190-641-82	PROTECTION DES FORÊTS	3-3-3
190-661-82	PHOTO-INTERPRÉTATION ET PHOTO-RESTITUTION	2-3-2
201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-190-82	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUES	2-2-2
230-190-82	PLANIMÉTRIE	2-2-2
230-191-82	DESSIN TOPOGRAPHIQUE	0-3-2
230-192-82	TOPOMÉTRIE	2-3-2
230-193-82	PHOTOGRAMMÉTRIE	1-2-2
242-190-82	DESSIN DE BASE	1-2-1

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 432;  
chimie 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Fournir un technicien capable de réaliser sous supervision les analyses chimiques régulières par voie humide rencontrées dans l'industrie; se servir des techniques simples de purification et de séparation des produits chimiques; réaliser des essais physico-chimiques faisant appel à l'utilisation d'appareils simples comme pH-mètre, réfractomètre, polarimètre, etc.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3
202-202-75	CHIMIE ORGANIQUE I	3-2-3
202-301-78	CHIMIE PHYSIQUE I	3-2-3
202-302-75	CHIMIE ORGANIQUE II	3-2-3
202-401-78	CHIMIE PHYSIQUE II	3-2-3
203-202-74	ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME	3-2-3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3
210-110-78	CHIMIE ANALYTIQUE I	1-4-2
210-210-78	CHIMIE ANALYTIQUE II	1-4-2
210-311-78	CHIMIE ANALYTIQUE III	3-4-3

Plus un (1) des blocs suivants:

#### BLOC I

210-411-78	CHIMIE ANALYTIQUE IV	3-4-3
------------	----------------------	-------

#### BLOC II

210-703-81*	ANALYSE CHIMIQUE INSTRUMENTALE	1-3-2
210-704-81*	ANALYSE CHIMIQUE	1-2-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 422;  
chimie 562;  
physique 432 ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre le début de la formation d'un technicien en chimie - biologie et de l'acheminer vers l'obtention d'un certificat d'études collégiales en chimie - biologie dont les objectifs sont les mêmes que ceux du programme 210.03 de l'Enseignement collégial.

#### CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3
202-202-75	CHIMIE ORGANIQUE I	3-2-3
202-302-75	CHIMIE ORGANIQUE II	3-2-3
202-303-78	BIOCHIMIE STATIQUE	3-3-3
202-403-78	BIOCHIMIE DYNAMIQUE	3-3-3
210-503-77	MICROBIOLOGIE POLYVALENTE I	2-4-2
210-513-77	HÉMATOLOGIE I	2-2-2
210-523-77	HISTOLOGIE	2-2-2
210-603-77	MICROBIOLOGIE POLYVALENTE II	2-4-2
210-613-77	HÉMATOLOGIE II	2-2-2
210-623-77	HISTOLOGIE EXPÉRIMENTALE	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de donner à l'étudiant de solides connaissances de base en physique, en mathématiques ainsi que dans les différentes disciplines de la chimie. Ces connaissances sont appliquées dans les analyses chimiques où la précision et l'exactitude sont de rigueur ainsi que dans les synthèses chimiques où l'étudiant prépare et purifie des composés chimiques. De plus l'étude des principes et du fonctionnement des appareils d'analyse instrumentale permet aux diplômés de s'adapter aux conditions nouvelles résultant de l'automatisation progressive des industries.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-227-77	STATISTIQUE ET CONTROLE	2-2-2
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3
202-202-75	CHIMIE ORGANIQUE I	3-2-3
202-302-75	CHIMIE ORGANIQUE II	3-2-3
203-202-74	ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME	3-2-3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3
210-110-78	CHIMIE ANALYTIQUE I	1-4-2
210-210-78	CHIMIE ANALYTIQUE II	1-4-2
210-311-78	CHIMIE ANALYTIQUE III	3-4-3
210-330-78	ESSAIS ET MESURES PHYSICO-CHIMIQUES I	2-4-2
210-411-78	CHIMIE ANALYTIQUE IV	3-4-3
210-430-78	ESSAIS ET MESURES PHYSICO-CHIMIQUES II	2-3-2
210-511-78	CHIMIE ANALYTIQUE V	3-9-4
210-521-78	CHIMIE ORGANIQUE III	3-4-3
210-531-78	CHIMIE INDUSTRIELLE I	2-1-1
210-591-78	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-3-2
210-611-78	CHIMIE ANALYTIQUE VI	3-10-5
210-621-78	CHIMIE ORGANIQUE IV	3-4-3
210-631-78	CHIMIE INDUSTRIELLE II	2-2-2
210-691-78	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-3-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'enseignement de la chimie-biologie est conçu de telle sorte qu'il permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances fondamentales dans les secteurs de la biologie et de la chimie. Les disciplines de base propres à chacun de ces secteurs y sont enseignées. Le programme d'études est réparti sur six sessions. Au cours des quatre premières sessions, l'étudiant acquiert plutôt une formation scientifique générale, comportant un début de spécialisation qui s'accroît en cinquième et sixième sessions.

Le programme traite autant de biologie que de chimie. De ce fait, le futur technologue acquiert une formation polyvalente qui lui permettra d'oeuvrer dans des secteurs scientifiques aussi variés que l'analyse et la recherche pharmaceutique, alimentaire, médicale. Les travaux pratiques occupent une large part du programme, permettant de développer chez l'étudiant une méthode de travail adéquate, l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

### CONTENU DU PROGRAMME

101-911-78	BIOLOGIE HUMAINE I	3-2-3
101-921-78	BIOLOGIE HUMAINE II	3-2-3
201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-227-77	STATISTIQUE ET CONTROLE	2-2-2
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3
202-202-75	CHIMIE ORGANIQUE I	3-2-3
202-301-78	CHIMIE PHYSIQUE I	3-2-3
202-302-75	CHIMIE ORGANIQUE II	3-2-3
202-303-78	BIOCHIMIE STATIQUE	3-3-3
202-401-78	CHIMIE PHYSIQUE II	3-2-3
202-403-78	BIOCHIMIE DYNAMIQUE	3-3-3
203-202-74	ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME	3-2-3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3

210-503-77	MICROBIOLOGIE POLYVALENTE I	2-4-2
210-513-77	HÉMATOLOGIE I	2-2-2
210-523-77	HISTOLOGIE	2-2-2
210-533-77	ANALYSE INSTRUMENTALE BIOLOGIQUE I	3-8-3
210-603-77	MICROBIOLOGIE POLYVALENTE II	2-4-2
210-613-77	HÉMATOLOGIE II	2-2-2
210-623-77	HISTOLOGIE EXPERIMENTALE	2-2-2
210-633-78	ANALYSE INSTRUMENTALE BIOLOGIQUE II	3-8-3
210-691-78	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-3-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme est conçu pour former des aide-techniciens pour assister l'architecte dans la réalisation de projets. Ses principales fonctions consistent à: préparer des plans et devis de construction; estimer des quantités et des coûts: surveiller des travaux d'architecture.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I <i>op</i>	3-2-3
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
221-110-78	CONSTRUCTION I	2-2-1
221-210-78	CONSTRUCTION II	2-2-1
221-321-78	DESSIN DE CRÉATION I <i>op</i>	1-2-2
221-401-78	DESSIN D'ARCHITECTURE II	2-6-2
221-442-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER I	2-2-1
221-501-78	DESSIN D'ARCHITECTURE III	2-5-3
221-512-78	CHARPENTE D'ACIER	3-1-2
221-521-78	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE I	2-1-1
221-542-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER II	1-2-1
221-552-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON I	2-2-1
221-561-78	GESTION - LÉGISLATION	3-1-1
221-612-78	CHARPENTE DE BÉTON	2-2-2
221-641-78	RÉDACTION DE DEVIS	2-0-1
221-652-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON II	1-2-1
221-662-78	MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux entrepreneurs de construction et ceux en voie de le devenir, de se familiariser avec l'ensemble des connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de construction et à sa réalisation; de se sensibiliser à et de se familiariser avec les techniques modernes de construction et de gestion.

CONTENU DU PROGRAMME

Pour obtenir une attestation d'études collégiales l'étudiant inscrit devra compléter un minimum de huit (8) cours choisis parmi les suivants:

201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUES	2-1-3
221-671-78	ESTIMATION ET ÉVALUATION	2-1-1
221-902-75*	CONSTRUCTION DE MAQUETTES	1-2-2
221-910-74*	CONSTRUCTION GÉNÉRALE I	2-2-2
221-920-74*	CONSTRUCTION GÉNÉRALE II	2-2-2
221-930-74*	ARPENTAGE, URBANISME ET PAYSAGISME	3-0-3
221-940-74*	ÉLÉMENTS DE DÉCORATION	3-0-3
221-950-74*	FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE	3-0-3
242-901-79	LECTURE DE PLANS ET DEVIS	2-1-2
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3
401-915-76	APPROVISIONNEMENT	3-0-3
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
401-934-79	VENTE	3-0-1
401-938-77*	COMPTABILITÉ I	3-0-3
401-939-77*	COMPTABILITÉ II	3-0-3
401-940-77*	PRINCIPES ET TECHNIQUES DE GESTION	3-0-3
401-941-77*	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-942-77*	PLANIFICATION, ORGANISATION ET CONTROLE DE PRODUCTION	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-523-79	PRIX DE REVIENT ET SYSTÈMES	4-0-3
410-614-79	CONTROLE DE LA QUALITÉ	3-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Perfectionner les techniciens occupant un emploi dans ce secteur d'activités. Ce programme permettra, à des personnes déjà dans l'industrie: de participer à l'élaboration des plans et devis; de faire l'estimation de projets; de coordonner les travaux d'installation; de mettre en marche différents systèmes et en assurer le bon fonctionnement.

CONTENU DU PROGRAMME

201-211-75	ALGÈBRE	3-2-3
203-111-74	MESURE ET ANALYSE	2-3-4
221-203-78	CHARGE - CHALEUR - ISOLATION	2-2-2
221-213-78	TECHNIQUE DE TUYAUTERIE	2-2-2
221-223-78	THERMODYNAMIQUE	2-1-1
221-233-78	CONSTRUCTION	1-2-1
221-323-78	CHAUFFAGE I	2-1-2
221-333-78	RÉFRIGÉRATION I	2-1-2
221-343-78	VENTILATION I	2-1-2
221-353-78	INTRODUCTION AUX CIRCUITS ÉLECTRIQUES	2-1-1
221-403-78	CLIMATISATION I	2-1-1
221-423-78	CHAUFFAGE II	2-1-1
221-433-78	RÉFRIGÉRATION II	2-1-1
221-443-78	VENTILATION II	2-1-1
221-503-78	CLIMATISATION II	2-1-1
221-563-78	ESTIMATION I	2-1-1
221-573-78	CONTROLES DE VENTILATION, CLIMATISATION	2-2-1
221-603-78	CLIMATISATION III	1-5-1
221-663-78	ESTIMATION II	1-2-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

Cours optionnels (deux (2) cours parmi les suivants)

221-583-78	DÉVELOPPEMENT	1-2-1
221-613-78	PROTECTION DES INCENDIES	2-1-1
221-633-78	INSTRUMENTATION	2-1-1
221-673-78	COMBUSTION	2-1-1
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer la personne à exercer des tâches de technicien en estimation.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
221-110-78	CONSTRUCTION I	2-2-1
221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-210-78	CONSTRUCTION II	2-2-1
221-414-81	PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	2-0-1
221-424-77	ESTIMATION (architecture)	2-2-2
221-514-77	LECTURE ET INTERPRÉTATION DE PLANS ET DEVIS	1-2-2
221-524-77	ESTIMATION (génie civil)	2-2-2
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-614-77	LÉGISLATION DU BATIMENT ET RELATIONS OUVRIÈRES	2-1-2
221-624-77	ESTIMATION (mécanique)	2-2-2
221-634-77	ESTIMATION (électricité)	2-2-2
230-652-73	LOIS ET RÈGLEMENTS	2-1-2
221-662-78	MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

CONTENU DU PROGRAMME

221-220-74	TOPOMÉTRIE I	1-2-1
221-322-74	TOPOMÉTRIE II	3-3-3
221-422-76	VOIRIE I	2-3-2
221-522-76	VOIRIE II	2-3-2
221-622-78	GÉNIE MUNICIPALE	3-3-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2

\*\* Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

\*\* Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2

\*\* Lors du choix l'étudiant doit exclure les cours réussis.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

CONTENU DU PROGRAMME

221-110-78	CONSTRUCTION I	2-2-1
221-210-78	CONSTRUCTION II	2-2-1
221-342-78	CAHIER DES CHARGES ET DEVIS	2-1-2
221-642-78	EXPROPRIATION ET ÉVALUATION FONCIÈRE	2-2-2
221-662-78	MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2

\*\* Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

\*\* Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2

\*\* Lors du choix l'étudiant doit exclure les cours réussis.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

CONTENU DU PROGRAMME

221-110-78	CONSTRUCTION I	2-2-1
221-210-78	CONSTRUCTION II	2-2-1
221-342-78	CAHIER DES CHARGES ET DEVIS	2-1-2
221-442-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER I	2-2-1
221-512-78	CHARPENTE D'ACIER	3-1-2
221-542-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER II	1-2-1
221-552-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON I	2-2-1
221-612-78	CHARPENTE DE BÉTON	2-2-2
221-642-78	EXPROPRIATION ET ÉVALUATION FONCIÈRE	2-2-2
221-652-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON II	1-2-1
221-662-78	MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2

\*\* Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

\*\* Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2

\*\* Lors du choix l'étudiant doit exclure les cours réussis.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-227-77	STATISTIQUE ET CONTROLE	2-2-2
221-220-74	TOPOMÉTRIE I	1-2-1
221-322-74	TOPOMÉTRIE II	3-3-3
221-332-74	TECHNOLOGIE DES AGRÉATS	2-2-2
221-422-76	VOIRIE I	2-3-2
221-432-74	BÉTON DE CIMENT	3-3-3
221-522-76	VOIRIE II	2-3-2
221-532-74	MÉCANIQUE DES SOLS I	2-2-2
221-572-78	BÉTON BITUMINEUX	2-3-2
221-622-78	GÉNIE MUNICIPALE	3-3-2
221-632-74	MÉCANIQUE DES SOLS II	2-2-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2

\*\* Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

\*\* Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2

\*\* Lors du choix l'étudiant doit exclure les cours réussis.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

CONTENU DU PROGRAMME

221-442-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER I	2-2-1
221-512-78	CHARPENTE D'ACIER	3-1-2
221-542-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER II	1-2-1
221-552-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON I	2-2-1
221-612-78	CHARPENTE DE BÉTON	2-2-2
221-652-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON II	1-2-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2

\*\* Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

\*\* Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2

\*\* Lors du choix l'étudiant doit exclure les cours réussis.



Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-227-77	STATISTIQUE ET CONTROLE	2-2-2
221-332-74	TECHNOLOGIE DES AGRÉATS	2-2-2
221-432-74	BÉTON DE CIMENT	3-3-3
221-532-74	MÉCANIQUE DES SOLS I	2-2-2
221-572-78	BÉTON BITUMINEUX	2-3-2
221-632-74	MÉCANIQUE DES SOLS II	2-2-2

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2

Plus un (1) des blocs suivants:

#### Bloc I

203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2

#### Bloc II

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer la personne à exercer des tâches de technicien en évaluation foncière.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-227-77	STATISTIQUES ET CONTROLE	2-2-2
221-104-81	INTRODUCTION A L'ÉVALUATION	2-1-2
221-110-78	CONSTRUCTION I	2-2-1
221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-204-81	MATRICE GRAPHIQUE ET BUREAU D'ENREGISTREMENT	3-3-3
221-210-78	CONSTRUCTION II	2-2-1
221-304-81	COÛTS RÉSIDENTIELS ET AGRICOLES	3-3-2
221-404-81	TECHNIQUES DE PARITÉ	3-3-2
221-504-81	IMMEUBLES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	3-3-2
221-514-77	LECTURE ET INTERPRÉTATION DE PLANS ET DEVIS	1-2-2
221-604-81	RAPPORT D'ÉVALUATION	2-0-1
221-644-77	DROIT IMMOBILIER	2-2-2
221-662-78	MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-1
401-929-76	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	4-0-4

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Dans le domaine de l'industrie de la construction on retrouve cinq principaux champs d'activité (géotechnique et matériaux, structure et bâtiment, voirie et génie municipal, estimation et évaluation, et organisation du travail). Dans chacun d'eux on peut classifier la compétence nécessaire pour assumer la responsabilité correspondante en quatre domaines: conception, administration, surveillance et réalisation.

Le diplôme en technologie du génie civil est celui qui, dans chacun des champs d'activité du domaine de la construction, est apte à exécuter des travaux spécialisés correspondant à trois tâches principales: la cueillette des données, l'analyse et la mise en projet ainsi que la réalisation (surveillance et contrôle). Compte tenu de l'employeur de l'entreprise il pourra être appelé à jouer un rôle beaucoup plus spécifique.

La formation professionnelle du diplômé devra donc être à l'image de l'industrie de la construction. Cela implique une formation spécialisée polyvalente s'appuyant sur une formation scientifique fondamentale et sur une formation technologique de base.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-227-77	STATISTIQUE ET CONTROLE	2-2-2
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-965-78	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-2
221-110-78	CONSTRUCTION I	2-2-1
221-120-74	TOPOGRAPHIE	2-1-2
221-210-78	CONSTRUCTION II	2-2-1
221-220-74	TOPOMÉTRIE I	1-2-1
221-230-78	MILIEU PHYSIQUE	2-1-1
221-322-76	TOPOMÉTRIE II	3-3-3
221-332-74	TECHNOLOGIE DES AGRÉATS	2-2-2
221-342-78	CAHIER DES CHARGES ET DEVIS	2-1-2
221-422-76	VOIRIE I	2-3-2

221-432-74	BÉTON DE CIMENT	3-3-3
221-442-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER I	2-2-1
221-512-78	CHARPENTE D'ACIER	3-1-2
221-522-76	VOIRIE II	2-3-2
221-532-74	MÉCANIQUE DES SOLS I	2-2-2
221-542-76	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER II	1-2-1
221-552-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON I	2-2-1
221-572-78	BÉTON BITUMINEUX	2-3-2
221-582-78	ÉQUIPEMENTS ET MÉTHODES	2-2-2
221-612-78	CHARPENTE DE BÉTON	2-2-2
221-622-78	GÉNIE MUNICIPAL	3-3-2
221-632-74	MÉCANIQUE DES SOLS II	2-2-2
221-642-78	EXPROPRIATION ET ÉVALUATION FONCIÈRE	2-2-2
221-652-76	DESSIN DE STRUCTURE DE BÉTON II	1-2-1
221-662-78	MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-1
221-672-78	DIRECTION D'ENTREPRISE	2-2-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le finissant en mécanique du bâtiment est un spécialiste chargé de veiller à votre confort. Pour cela, il a des connaissances approfondies de tous les systèmes que l'on peut rencontrer dans une bâtisse soient: chauffage, réfrigération, plomberie, ventilation, climatisation et contrôles.

Le finissant peut faire les opérations suivantes sur n'importe quel système de mécanique du bâtiment: mise en marche, analyse, ajustement de systèmes en place; choix d'appareils pour une application particulière; conception, mise en plan et devis; l'estimation de projets.

Le technicien en mécanique du bâtiment doit, bien sûr, avoir des connaissances approfondies de toutes les sortes de systèmes, mais pour bien remplir son rôle, il doit aussi: être familier avec tous les sortes de plans utilisés dans l'industrie de la construction du bâtiment; être habitué à travailler avec les catalogues des différents manufacturiers; être un bon dessinateur; pouvoir lire l'anglais couramment.

#### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-966-78	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX I	2-1-2
221-103-78	INITIATION A LA MÉCANIQUE DU BATIMENT	1-2-1
221-203-78	CHARGE DE CHALEUR-ISOLATION	2-2-2
221-213-78	TECHNIQUES DE TUYAUTERIE	2-2-2
221-223-78	THERMODYNAMIQUE	2-1-1
221-233-78	CONSTRUCTION	1-2-1
221-313-78	PLOMBERIE I	2-1-2
221-323-78	CHAUFFAGE I	2-1-2
221-333-78	RÉFRIGERATION I	2-1-2
221-343-78	VENTILATION I	2-1-2
221-353-78	INTRODUCTION AUX CIRCUITS ÉLECTRIQUES	2-1-1
221-403-78	CLIMATISATION I	2-1-1

221-413-78	PLOMBERIE II	1-2-2
221-423-78	CHAUFFAGE II	2-1-1
221-433-78	RÉFRIGERATION II	2-1-1
221-443-78	VENTILATION II	2-1-1
221-453-78	COMPOSANTES DE CIRCUITS ÉLECTRIQUES	1-2-1
221-503-78	CLIMATISATION II	2-1-1
221-523-78	CHAUFFAGE III	1-2-2
221-533-78	RÉFRIGERATION III	1-2-2
221-543-78	VENTILATION III	1-2-2
221-553-78	CIRCUITS ÉLECTRIQUES DE LA SPÉCIALITÉ	1-2-1
221-563-78	ESTIMATION I	2-1-1
221-573-78	CONTROLE VENTILATION CLIMATISATION	2-2-1
221-583-78	DÉVELOPPEMENT	1-2-1
221-593-78	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-2-2
221-603-78	CLIMATISATION III	1-5-1
221-613-78	PROTECTION INCENDIE	2-1-1
221-623-78	PROCÉDÉS THERMO-INDUSTRIELS	2-1-1
221-633-78	INSTRUMENTATION	2-1-1
221-643-78	CONSERVATION DE L'ÉNERGIE	2-1-1
221-663-78	ESTIMATION II	1-2-1
221-693-78	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	0-2-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1

Plus un (1) cours à option choisi par le collège:

221-673-78	COMBUSTION	2-1-1
221-683-78	ÉLECTRICITÉ DU BATIMENT	1-2-1

CONDITIONS D'ADMISSION

Un DEC en Technologie du bâtiment et des travaux publics ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre la personne qui a complété le programme, capable d'appliquer les techniques fondamentales de l'estimation des coûts de construction en tenant compte des techniques du génie civil, de l'architecture, de la mécanique du bâtiment et de l'électricité.

L'étudiant devra être habile à manipuler les techniques administratives reliées à la fonction.

FONCTION DE L'ESTIMATEUR

L'estimateur des coûts de construction est celui qui est capable, à la lecture de soumissions, de visualiser et reconnaître l'étendue et les besoins nécessaires à son expertise.

Il aura le soin de préparer, à partir des documents de soumission, un relevé des quantités nécessaires, d'évaluer avec précision le coût des matériaux, de la main-d'oeuvre et de la machinerie impliquée, et préparer les documents relatifs à cette soumission.

L'estimateur établira, à partir des données préliminaires, un budget réaliste et conforme et synthétisera ces données en critères de base qui permettront la réalisation complète du projet à l'étude.

Il devra effectuer ses expertises en tenant compte des dispositions légales, des données compatibles et des procédures administratives essentielles à une bonne gestion du projet.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La personne qui a complété l'ensemble du plan de formation en estimation des coûts de construction peut faire carrière:

- dans la pratique privée ou un bureau d'estimateurs;
- chez les entrepreneurs généraux en construction;
- chez les entrepreneurs spécialisés en construction;

- dans les bureaux d'architectes ou d'ingénieurs;
- dans la fonction publique et para-publique.

## CONTENU DU PROGRAMME

### Cours obligatoires

221-582-78	ÉQUIPEMENT ET MÉTHODE	2-2-2
221-701-75*	LÉGISLATION DU BATIMENT ET RELATIONS OUVRIÈRES	2-1-2
221-711-75*	DIRECTION D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION	2-1-2
221-721-75*	LECTURE ET INTERPRETATION DES PLANS ET DEVIS	1-2-2
221-731-75*	PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	2-2-2
221-741-75*	ESTIMATION ET SOUMISSION GÉNÉRALE	2-2-2
221-751-75*	ESTIMATION (génie civil)	2-2-2
221-761-75*	ESTIMATION (architecture)	2-2-2
221-771-75*	ESTIMATION (mécanique)	2-2-2
221-781-75*	ESTIMATION (électricité)	2-2-2
221-791-75*	TECHNIQUES DE PLANIFICATION ET CHEMINEMENT	
	CRITIQUE APPLIQUÉ A LA CONSTRUCTION	2-2-2
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3

Cours optionnels: Deux (2) au choix parmi les cours suivants:

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

CONTENU DU PROGRAMME

221-703-81*	CONSTRUCTION ET STRUCTURE DU BATIMENT	2-1-2
223-711-81*	INTERPRÉTATION DES SCHÉMAS	2-1-2
223-731-81*	CONSOMMATION ET COÛTS	1-2-2
223-741-81*	CHARGE DE CHALEUR ET ISOLATION	1-2-2
223-751-81*	PROCÉDÉS MANUFACTURIERS	2-1-2
223-761-81*	INSTRUMENTATION	3-3-3
223-771-81*	SYSTÈME A VAPEUR	3-3-3
223-781-81*	ÉCLAIRAGE	1-2-2
243-724-81*	SYSTÈMES ÉLECTRIQUES	3-3-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectifs à venir.

CONTENU DU PROGRAMME

221-702-81*	BATIMENT ET CONSERVATION D'ÉNERGIE	2-1-2
223-702-81*	ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ	2-1-2
223-722-81*	STRUCTURE VITRÉES	2-1-2
223-732-81*	ÉNERGIE SOLAIRE	2-1-2
223-742-81*	BIO-ÉNERGIE	2-1-2
223-752-81*	ÉNERGIE DU VENT ET DE L'EAU	2-1-2
223-762-81*	PROJET PRATIQUE	0-3-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalable du secondaire: Math 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Diriger et assumer la responsabilité des opérations de chaînage, dans tous les travaux topographiques. Opérer, régler et entretenir les instruments topographiques les plus courants. Tenir les carnets de notes. Effectuer des calculs topométriques élémentaires et reporter sur plan les données sur le terrain. Effectuer en collaboration et sous la surveillance d'un arpenteur-géomètre, des calculs de surfaces et de volumes. Participer à titre d'adjoint à un arpenteur-géomètre à des opérations de relèvements géodésiques.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-980-74	OPTIQUE INSTRUMENTALE	2-1-3
230-110-78	TOPOMÉTRIE I	2-2-2
230-210-78	TOPOMÉTRIE II	2-2-2
230-310-78	TOPOMÉTRIE III	2-3-2
230-330-78	PHOTOGRAMMÉTRIE I	3-4-3
230-410-78	TOPOMÉTRIE IV	2-3-2
230-510-78	TOPOMÉTRIE V	3-2-3
230-542-78	ASTRONOMIE DE POSITION	3-3-3
230-610-78	TOPOMÉTRIE ROUTIÈRE	3-3-3
230-652-73	LOIS ET RÈGLEMENTS	2-1-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-211-76	SCIENCES GRAPHIQUES III	1-2-3
420-919-75	INTRODUCTION A UN LANGAGE DE PROGRAMMATION	2-1-3

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme, a pour but la formation de technologues spécialisés en sciences géodésiques, appelés à collaborer directement avec l'arpenteur-géomètre dans des fonctions de responsabilité.

Depuis quelques années, une lacune existait entre l'arpenteur-géomètre et le chef d'équipe ou l'homme d'instrument dans l'exécution des travaux d'arpentage et de géodésie.

Le programme des techniques géodésiques a été institué au niveau collégial afin de répondre à des besoins techniques indéniables du marché du travail. Les employeurs (arpenteurs-géomètres, ingénieurs-conseils) comptent obtenir ainsi une main-d'oeuvre qualifiée et spécialisée qui sera destinée à des travaux variés et à des responsabilités importantes dans le domaine de la géodésie et de l'arpentage.

Une formation très spécialisée dans les domaines de la topométrie, de la géodésie, de la photogrammétrie, de la cartographie, de l'astronomie de position, permettra au technologue en sciences géodésiques d'opérer dans tous les domaines où les techniques d'arpentage trouvent leur application.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
230-110-78	TOPOMÉTRIE I	2-2-2
230-120-76	CARTOGRAPHIE ET GÉODÉSIE	1-2-2
230-210-78	TOPOMÉTRIE II	2-2-2
230-310-78	TOPOMÉTRIE III	2-3-2
230-322-78	TRAVAUX D'APPLICATION ET DE SYNTHÈSE I	0-2-1
230-330-78	PHOTOGRAMMÉTRIE I	3-4-3
230-410-78	TOPOMÉTRIE IV	2-3-2
230-422-78	TRAVAUX D'APPLICATION ET DE SYNTHÈSE II	0-2-1
230-430-78	PHOTOGRAMMÉTRIE II	3-4-3
230-510-78	TOPOMÉTRIE V	3-2-3
230-522-78	TRAVAUX D'APPLICATION ET DE SYNTHÈSE III	0-4-2
230-530-78	PHOTOGRAMMÉTRIE III	0-4-2

230-542-78	ASTRONOMIE DE POSITION	3-3-3
230-552-78	PROJECTIONS CARTOGRAPHIQUES	3-4-2
230-582-78	PHOTO-INTERPRÉTATION	1-3-1
230-592-78	COMPLÈTEMENT TERRAIN	0-2-1
230-602-78	TRIANGULATION	3-3-3
230-610-78	TOPOMÉTRIE ROUTIÈRE	3-3-3
230-622-78	TRAVAUX D'APPLICATION ET DE SYNTHÈSE IV	0-4-2
230-632-78	GÉODÉSIE	3-3-3
230-642-78	ÉVALUATION FONCIÈRE ET CADASTRALE	1-2-2
230-652-73	LOIS ET RÈGLEMENTS	2-1-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-230-78	APPLICATIONS GRAPHIQUES	1-2-3
320-948-73	MILIEU PHYSIQUE I	2-1-3
320-949-73	MILIEU PHYSIQUE II	2-1-3
420-919-75	INTRODUCTION A UN LANGAGE DE PROGRAMMATION	2-1-3

CONDITIONS D'ADMISSION

12 mois de service en mer ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre le candidat capable d'assumer la responsabilité et la bonne marche d'un navire de pêche suivant les exigences du Ministère des Transports dans le but d'obtenir le brevet de capitaine de pêche.

CONTENU DU PROGRAMME

231-932-73*	CONNAISSANCES SUR LES NAVIRES	8-3-4
231-942-73*	CARTES ET PILOTAGE	3-6-3
231-952-73*	SIGNALISATION	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'étudiant en techniques du meuble et du bois ouvré reçoit une formation qui le prépare à devenir le pivot entre la direction de l'industrie et l'opérateur spécialisé.

Le diplômé est appelé après quelques années d'expérience à remplir diverses fonctions au niveau intermédiaire de l'organisation d'une industrie: contremaître de département, directeur des procédés, directeur du contrôle de production, directeur du contrôle de qualité, planificateur de la production, directeur de section du génie industriel, surintendant de l'usine, gérant de l'usine.

CONTENU DU PROGRAMME

233-101-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION I	3-6-2
233-201-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION II	3-6-2
233-301-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION III	3-6-2
233-311-77	ÉLÉMENTS DU MEUBLE I	2-2-2
233-331-77	TECHNOLOGIE GÉNÉRALE	2-0-1
233-341-77	PHYSIQUE DU BOIS I	1-2-2
233-401-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION IV	3-6-2
233-411-77	ÉLÉMENTS DU MEUBLE II	2-2-2
233-441-77	PHYSIQUE DU BOIS II	1-2-2
233-501-81	TECHNIQUES DE PRODUCTION V	4-10-4
233-511-77	ÉTUDES DES MÉTHODES	2-1-2
233-601-81	TECHNIQUES DE PRODUCTION VI	4-10-4
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
401-905-76	ÉVALUATION DES TACHES ET PLANS BONIS	3-0-2
401-911-76	ÉTUDE DES MOUVEMENTS ET TEMPS	3-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des dessinateurs modeliste de produits en bois apte à concevoir des modèles nouveau (meubles, Bois Ouvré, etc.); réaliser les dessins de présentation ainsi que les maquettes des nouveaux modèles (catalogues...); réaliser les dessins techniques nécessaires à une production en série.

A l'aide d'une solide connaissance en technique de production en série et technique de communication graphique.

Ce programme s'adresse aux personnes qui oeuvrent déjà dans le secteur du meuble et Bois Ouvré de même qu'à celles qui n'ont aucune expérience du domaine. Les adaptations nécessaires seront faites pour convenir aux diverses clientèles.

CONTENU DU PROGRAMME

233-101-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION I	3-6-2
233-201-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION II	3-6-2
233-301-77	TECHNIQUES DE PRODUCTION III	3-6-2
233-311-77	ÉLÉMENTS DU MEUBLE I	2-2-2
233-411-77	ÉLÉMENTS DU MEUBLE II	2-2-2
233-502-77	DESSIN I	4-10-4
233-602-77	DESSIN II	4-10-4
510-320-77	ORGANISATION SPATIALE	1-2-3
570-110-79	DESSIN TECHNIQUE I	1-2-1
570-210-79	DESSIN TECHNIQUE II	1-2-1
570-310-79	DESSIN TECHNIQUE III	1-2-1
570-410-79	DESSIN TECHNIQUE IV	1-2-1
570-507-79	TECHNIQUES DU RENDU II	1-2-2
570-527-79	PROTOTYPES ET MAQUETTES I	2-4-3
570-537-79	RECHERCHE ET DOCUMENTATION	1-2-0
570-627-79	PROTOTYPES ET MAQUETTES II	2-4-3



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir une formation en ajustage mécanique et un (1) an d'expérience.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des programmeurs en contrôle numérique qui pourront faire la programmation manuelle et la programmation avec ordinateur utilisant le langage APT III.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
241-340-80	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-511-80	MÉTHODES D'USINAGE EN SÉRIE	1-6-1
241-530-80	DESSIN DE MONTAGES	2-1-2
241-541-80	PLANNING	2-2-2
241-560-80	COMMANDE NUMÉRIQUE I	2-2-2
241-660-80*	COMMANDE NUMÉRIQUE II	2-1-1
241-920-80	ESTIMATION	2-1-1
241-931-73*	MÉTHODE DE CHEMINEMENT CRITIQUE	2-1-2
241-940-73*	INITIATION AU LANGAGE APT III	3-2-3
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 422  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre l'étudiant capable d'utiliser les plans et devis, de diagnostiquer les troubles, d'effectuer le démontage, la vérification et le remontage des ensembles et sous-ensembles de l'équipement motorisé.

### CONTENU DU PROGRAMME

203-954-74	ÉLÉMENTS D'ÉLECTRICITÉ	2-2-2
241-120-75	MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE I	1-2-1
241-140-77	MATÉRIAUX INDUSTRIELS ET PROCÉDÉS DE FABRICATION	2-2-1
241-302-77	MÉCANIQUE I	3-6-2
241-402-77	MÉCANIQUE II	2-5-1
241-412-77	HYDRAULIQUE INDUSTRIELLE	2-2-1
241-502-77	MÉCANIQUE III	2-2-1
241-512-77	PNEUMATIQUE INDUSTRIELLE	2-1-2
241-522-77	ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE	3-4-2
241-602-77	MÉCANIQUE IV	3-4-2
241-612-76	ÉLECTRONIQUE	2-2-2
241-622-76	GROUPE ÉLECTROGÈNES	2-2-2
241-662-76*	CARBURATION ET INJECTION	3-7-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
401-901-75	INITIATION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des dessinateurs en outillage. Faire acquérir des connaissances de base pour préparer à une spécialité permettant de produire des dessins d'outillage. Effectuer à l'occasion certains travaux relevant directement du département des méthodes tels: estimation, planning, simplification des méthodes de travail.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-971-76	ÉLECTRICITÉ ÉLÉMENTAIRE	2-1-1
203-975-74	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX I	2-1-3
241-210-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS I	2-5-1
241-250-80	TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION	2-2-1
241-310-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS II	2-5-1
241-340-80	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-410-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS III	2-6-1
241-443-80	PROJETS I	1-4-2
241-490-80	DESSIN D'OUTILS	2-2-2
241-503-80	ÉTUDE DE CONCEPTION DE MACHINES I	2-3-2
241-530-80	DESSIN DE MONTAGES	2-1-2
241-541-80	PLANNING	2-2-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
242-320-80	DESSIN INDUSTRIEL I	2-3-2
242-420-80	DESSIN INDUSTRIEL II	2-3-2
242-520-80	DESSIN INDUSTRIEL III	2-2-2
243-971-76	ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE	2-1-1

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

241-560-80	COMMANDE NUMÉRIQUE I	2-2-2
241-920-80	ESTIMATION	2-1-1

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des personnes capables de lire et de produire des plans industriels, de voir à l'amélioration et à l'entretien de la machinerie existante, d'élaborer des méthodes de fabrication rentable, d'installer, d'entretenir, de produire et d'effectuer le contrôle de la qualité dans divers domaines de la mécanique.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-975-74	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	2-1-3
241-160-80	ANALYSE ET TRANSFORMATION DES MATÉRIAUX	3-2-2
241-210-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS I	2-5-1
241-310-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS II	2-5-1
241-340-80	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-410-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS III	2-6-1
241-520-80	ÉNERGIE DES FLUIDES	3-3-2
241-560-80	COMMANDE NUMÉRIQUE I	2-2-2
241-601-80	PROJET DE FABRICATION	0-5-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-320-80	DESSIN INDUSTRIEL I	2-3-2

Plus cinq (5) cours au choix parmi les suivants:

203-976-74	STATIQUE GRAPHIQUE ET ANALYTIQUE	2-1-2
241-250-80	TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION	2-2-1
241-270-80	AUTOMATISMES I	2-2-2
241-320-80	MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE	2-2-1
241-370-80	AUTOMATISMES II	2-2-1
241-461-80	TECHNIQUES D'ENTRETIEN I	2-3-1
241-511-80	MÉTHODE D'USINAGE EN SÉRIE	1-6-1
241-521-80	ANALYSE DE FABRICATION	2-1-1
241-530-80	DESSIN DE MONTAGES	2-1-2
241-531-80	PROCÉDÉS DE SOUDAGE	2-1-1

241-541-80	PLANNING	2-2-2
241-561-80	TECHNIQUES D'ENTRETIEN II	2-1-1
241-621-80	TECHNIQUES DE FABRICATION	2-1-1
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
242-420-80	DESSIN INDUSTRIEL II	2-3-2

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir une formation en ajustage mécanique et un (1) an d'expérience.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse aux diplômés (ou équivalent) en ajustage mécanique. Il vise à former des programmes en contrôle numérique qui pourront faire la programmation manuelle ou la programmation avec ordinateurs utilisant le langage APT III. Il donne également à ce programmeur des ouvertures au niveau du bureau des méthodes (ex.: élaboration de gammes et analyses de fabrication). Ce type de programmeur établit un lien entre l'exécutant et le bureau d'études.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
241-340-80	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-511-80	MÉTHODES D'USINAGE EN SÉRIE	1-6-1
241-530-80	DESSIN DE MONTAGES	2-1-2
241-541-80	PLANNING	2-2-2
241-560-80	COMMANDE NUMÉRIQUE I	2-2-2
241-660-80	COMMANDE NUMÉRIQUE II	2-1-1
241-920-80	ESTIMATION	2-1-1
242-320-80	DESSIN INDUSTRIEL I	2-3-2
242-420-80	DESSIN INDUSTRIEL II	2-3-2
420-101-82	LOGIQUE DE PROGRAMMATION	2-3-3
420-946-78	PROGRAMMATION DES MICRO-ORDINATEURS	2-1-3

Préalables du secondaire: Mathématiques 422 et 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIF DU PROGRAMME

Former des programmeurs de systèmes à contrôle numérique qui pourront à partir de dessins de définition de pièces réaliser des programmes, soit en mode manuel soit avec l'aide d'un langage d'ordinateur tel que le A.P.T. III ou le Compact II, etc.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-311-75	TRIGONOMÉTRIE ET GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE	3-2-3
241-210-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS I	2-5-1
241-310-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS II	2-5-1
241-340-80	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-521-80	ANALYSE DE FABRICATION	2-1-1
241-530-80	DESSIN DE MONTAGES	2-1-2
241-560-80	COMMANDE NUMÉRIQUE I	2-2-2
241-791-81*	PROJET EN COMMANDE NUMÉRIQUE	1-6-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
242-320-80	DESSIN INDUSTRIEL I	2-3-2

Plus un (1) des blocs suivants:

#### Bloc I

241-660-80	COMMANDE NUMÉRIQUE II	2-1-1
241-760-81*	COMMANDE NUMÉRIQUE III	2-5-2

#### Bloc II

241-720-81*	PROGRAMMATION MANUELLE AVANCÉE	1-2-1
241-721-81*	LANGAGE COMPACT II	2-5-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer l'étudiant à exécuter des tâches en caractère technique relevant du bureau d'études. Analyser les données d'un projet de fabrication pour en déterminer les principes de sciences appliquées dans sa conception. Déterminer les modes de construction, d'utilisation pour préparer les schémas et dessins de projets. Réaliser les dessins détaillés de pièces mécaniques à partir de schémas ou de dessin de projets.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-950-74	RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	3-2-3
241-160-80	ANALYSE ET TRANSFORMATION DES MATÉRIAUX	3-2-2
241-210-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS I	2-5-1
241-250-80	TECHNOLOGIE DE LA CONSTRUCTION	2-2-1
241-270-80	AUTOMATISMES I	2-2-2
241-310-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS II	2-5-1
241-320-80	MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE	2-2-1
241-340-80	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-410-80	TECHNIQUES DE MACHINES-OUTILS III	2-6-1
241-443-80	PROJETS I	1-4-2
241-490-80	DESSIN D'OUTILS	2-2-2
241-503-80	ÉTUDE DE CONCEPTION DE MACHINES I	2-3-2
241-520-80	ÉNERGIE DES FLUIDES I	3-3-2
241-530-80	DESSIN DE MONTAGES	2-1-2
241-543-80	PROJETS II	1-4-2
241-603-80	ÉTUDE DE CONCEPTION DE MACHINES II	2-4-2
241-633-80	DESSIN DE STRUCTURE D'ACIER	1-2-1



241-790-81*	RECYCLAGE EN TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE ET EN DESSIN	1-1-2
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
242-320-80	DESSIN INDUSTRIEL I	2-3-2
242-420-80	DESSIN INDUSTRIEL II	2-3-2
242-520-80	DESSIN INDUSTRIEL III	2-2-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'études secondaires en fabrication mécanique ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer des employés pour l'analyse la planification et l'exécution de travaux selon diverses phases d'usinage en utilisant divers types de machines-outils. Préparer des employés pour l'entretien et la réparation des machines de même que pour le contrôle de la qualité.

CONTENU DU PROGRAMME

241-340-81	TRAITEMENTS THERMIQUES	2-1-1
241-704-81*	DESSIN TECHNIQUE DE FABRICATION MÉCANIQUE	2-4-2
241-714-81*	MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE	2-4-2
241-724-81*	MACHINES-OUTILS (Tour)	2-4-2
241-734-81*	MACHINES-OUTILS (Fraiseuse verticale)	2-4-2
241-744-81*	MACHINES-OUTILS (Fraiseuse universelle et rectifieuses)	2-4-2
241-754-81*	TECHNIQUES D'ENTRETIEN	2-2-0

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer des esquisses détaillées et des plans. Faire des relevés. Présenter des estimés de coût. Rédiger des rapports. Surveiller les travaux relatifs à la distribution et au transport de l'électricité.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-981-74	MESURES PHYSIQUES ET MÉTHODES SCIENTIFIQUES	2-1-2
221-563-78	ESTIMATION I	2-1-1
221-663-78	ESTIMATION II	1-2-1
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-501-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	2-2-2
243-541-78	UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-3-2
243-551-78	PRODUCTION, TRANSMISSION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-2-2
243-931-73*	STAGES INDUSTRIELS (2 semaines de 37.5 heures)	1-4-1
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422;  
chimie 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sous la surveillance d'un ingénieur ou d'un technicien sénior: entretenir et calibrer les instruments et les appareils de contrôle impliqués dans l'ensemble des procédés industriels en usage dans les industries pétrolières, chimiques, d'aéronautique, les laboratoires pharmaceutiques et médicaux, les services publics, les usines de filtration et d'épuration ou tout type d'entreprise utilisant des appareils de mesure ou de contrôle.

Améliorer et développer le contrôle et la mesure des procédés industriels. Superviser le montage de systèmes de contrôle. Effectuer des tâches connexes dans les secteurs de l'électronique, de la pneumatique et de l'hydraulique.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLE CC	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLE CA	3-2-2
243-503-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	1-2-1
243-513-78	INSTRUMENTATION INDUSTRIELLE	3-2-2
243-523-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE I	3-2-2
243-613-78	INSTRUMENTATION D'ANALYSE	3-2-2
243-623-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE II	2-3-2

Plus un (1) des blocs suivants:

Bloc I

242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
243-683-78	CONTROLE DES MOTEURS	2-2-2

Bloc II

243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-560-78	TECHNIQUES NUMÉRIQUES	3-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre l'étudiant capable d'entretenir, réparer, installer et concevoir des appareils et des systèmes de télécommunications.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-512-78	CIRCUITS HAUTES FRÉQUENCES	3-2-2
243-522-78	MODULATION ET DÉMODULATION	3-2-2
243-560-78	TECHNIQUES NUMÉRIQUES	3-2-2
243-612-78	TÉLÉVISION	4-3-3
243-622-78	ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE AUX SYSTÈMES	2-2-2
243-642-78	HYPERFRÉQUENCES	4-3-3

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Assister l'animateur ou le technicien senior à la composition et la bonne marche d'un travail audio-visuel. Voir à l'entretien et à la réparation de l'équipement et des productions (films, diapositives, bandes sonores). Détecter les problèmes majeurs de fonctionnement et, s'il y a lieu, recommander le genre de réparations importantes à faire.

Conseiller les responsables à l'animation sur les techniques d'enregistrement ou sur les améliorations à apporter aux méthodes de projection ou/et de communication. Effectuer ou aider le responsable à protéger, transmettre ou diffuser le matériel audio-visuel. Aider à la conception de l'image ou de la bande sonore en terme de diapositives, ruban magnétoscopique, etc.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-805-80*	OPTIQUE	1-0-0
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-505-78	MÉTHODOLOGIE ET ÉQUIPEMENT DE PROJECTION	1-2-1
243-515-78	TECHNIQUES DE PHOTO ET CINÉMA EN TÉLÉVISION	1-3-1
243-645-78	ÉQUIPEMENTS AUDIO	4-3-3
243-655-78	ÉQUIPEMENTS VIDEO	4-3-3
243-665-78	SYSTÈMES DE TÉLÉVISION	3-2-2
243-685-78	PRODUCTION LOCALE	1-2-1
243-806-80*	MODULATION D'AMPLITUDE	2-1-2
243-807-80*	MODULATION DE FRÉQUENCE	2-1-2
530-950-77	CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE I	1-2-4
570-320-69*	GRAPHISME	1-2-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422;  
chimie 522 ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Etre en mesure de travailler d'une façon efficace sur les systèmes d'asservissement à cycle ouvert et à cycle fermé. Permettre de travailler sur les différents types de servomécanismes, les détecteurs, les amplificateurs et les correcteurs d'erreurs, les servomoteurs à courant continu et à courant alternatif, les servotransmetteurs, les servodifférentiels ainsi que les différents systèmes de régulation de tension, de courant et de vitesse.

Exécuter les schémas de systèmes d'asservissement, les simplifier, les modifier et les réaliser. Exercer une maintenance préventive sur les appareils et les systèmes d'asservissement industriels.

#### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DES CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES C.C.	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-520-78	SYSTEMES ASSERVIS	2-2-2
243-523-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE I	3-2-2
243-623-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE II	2-3-2



Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sous la surveillance d'un ingénieur ou d'un technicien senior: concevoir et exécuter des esquisses détaillées et des plans relatifs aux installations d'appareillages électriques dans des établissements résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que des réseaux de distribution électrique.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DES CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTRÔLES C.C.	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTRÔLES C.A.	3-2-2
243-501-78	SCHEMAS ET CONCEPTION I	2-2-2
243-511-78	TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS DE CIRCUITS	2-2-2
243-531-78	CIRCUITS DE COMMANDE DES MOTEURS C.C.	3-2-2
243-541-78	UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-3-2
243-551-78	PRODUCTION, TRANSMISSION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-2-2
243-601-78	SCHEMAS ET CONCEPTION II	1-3-1
243-611-78	MACHINES ET COMMANDES POLYPHASÉES	2-2-2
243-621-78	ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE	2-2-2
243-631-78	CONTRÔLES ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	3-3-3
243-651-78	PLANS ET ESTIMATION	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
Physique 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer des esquisses détaillées et des plans. Faire les relevés. Rédiger des rapports. Surveiller les travaux relatifs à la distribution et au transport de l'électricité.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DES CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES CC	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLES CA	3-2-2
243-501-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	2-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS	2-2-2
243-541-78	UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-3-2
243-551-78	PRODUCTION TRANSMISSION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-2-2

Plus un (1) des blocs suivants:

#### Bloc I

203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
------------	-----------	-------

#### Bloc II

243-601-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION II	1-3-1
243-651-78	PLANS ET ESTIMATION	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former un technicien capable d'assister les techniciens spécialistes et les ingénieurs dans leur recherche; d'effectuer le montage d'équipement électronique: prototypes en essai et autres; vérifier, ajuster et réparer l'équipement électronique défectueux; procéder au test pour le contrôle de la qualité; suggérer des modifications à apporter aux appareils électroniques; soumettre différents rapports.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS	2-2-2
243-715-79*	ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE I	3-3-2
243-716-79*	ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE II	3-3-2
243-717-79*	ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE III	2-2-2
243-718-79*	PROJET-CALIBRATION	3-5-3
243-719-79*	PROJET-DÉPANNAGE	2-5-2
243-720-79*	LOGIQUE DES CONTROLEURS	3-2-2
243-982-78	MESURES ET CALIBRATION	2-2-2
280-220-78	MÉTAL EN FEUILLES	0-3-0
280-314-78	AVIONIQUE I	4-3-3
280-414-78	AVIONIQUE II	4-3-3
280-424-78	TECHNIQUES DIGITALES	3-3-2
280-524-78	MICRO-ONDES	3-2-3
280-624-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION	0-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422;  
chimie 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Donner à l'étudiant une solide formation de base en électrotechnique suivie de cours plus spécialisés en contrôles et commandes industrielles qui lui permettent de résoudre efficacement les problèmes rencontrés dans l'estimation, l'entretien et la conception des commandes électromécaniques et électroniques utilisées dans les systèmes électriques à boucles ouvertes et à boucles fermées.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DES CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES CC	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLES CA	3-2-2
243-511-78	TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS DE CIRCUITS	2-2-2
243-531-78	CIRCUITS DE COMMANDE DES MOTEURS CC	3-2-2
243-611-78	MACHINES ET COMMANDES POLYPHASÉES	2-2-2
243-631-78	CONTROLE ET AUTOMATISME INDUSTRIELS	3-3-3

Plus un (1) des blocs suivants:

243-621-78	ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE	2-2-2
ou		
243-501-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	2-2-2
243-541-78	UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-3-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422;  
chimie 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sous la surveillance d'un ingénieur ou d'un technicien senior: entretenir et calibrer les instruments et les appareils de contrôle impliqués dans l'ensemble des procédés industriels en usage dans les industries pétrolières, chimiques, aéronautiques, les laboratoires pharmaceutiques et médicaux, les services publics, les usines de filtration et d'épuration ou tout type d'entreprise utilisant des appareils de mesure ou de contrôle.

Améliorer et développer le contrôle et la mesure des procédés industriels. Superviser le montage de systèmes de contrôle. Effectuer des tâches connexes dans les secteurs de l'électronique, de la pneumatique et de l'hydraulique.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-513-78	INSTRUMENTATION INDUSTRIELLE	3-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS I	2-2-2
243-523-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE I	3-2-2
243-560-78	TECHNIQUES NUMÉRIQUES	3-2-2
243-613-78	INSTRUMENTATION D'ANALYSE	3-2-2
243-623-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE II	2-3-2
243-663-78	TÉLÉMESURES	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre l'étudiant capable d'entretenir, réparer, installer et concevoir des appareils et des systèmes d'ordinateurs et d'automatismes.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS I	2-2-2
243-560-78	TECHNIQUES NUMÉRIQUES	3-2-2
243-622-78	ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE AUX SYSTÈMES	2-2-2
243-632-78	ORDINATEURS ET AUTOMatismes	4-3-3
243-643-78	T.V. INDUSTRIELLE	2-2-2

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet d'acquérir des connaissances suffisantes et vue de l'utilisation des équipements audio-visuels, soit dans un poste de télévision, soit dans une maison d'enseignement ou dans l'industrie (télévision en circuit fermé ou autres moyens audio-visuels).

CONTENU DU PROGRAMME

243-505-78	MÉTHODOLOGIE ET ÉQUIPEMENT DE PROJECTION	1-2-1
243-512-78	CIRCUITS HAUTES FRÉQUENCES	3-2-2
243-515-78	TECHNIQUES DE PHOTO ET CINÉMA EN TÉLÉVISION	1-3-1
243-522-78	MODULATION ET DÉMODULATION	3-2-2
243-645-78	ÉQUIPEMENTS AUDIO	4-3-3
243-655-78	ÉQUIPEMENTS VIDÉO	4-3-3
243-665-78	SYSTÈMES DE TÉLÉVISION	3-2-2
243-685-78	PRODUCTION LOCALE	1-2-1

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sous la surveillance d'un ingénieur ou d'un technicien senior: concevoir et exécuter des esquisses détaillées et des plans relatifs aux installations d'appareillages électriques dans des établissements résidentiels, commerciaux et industriels, ainsi que des réseaux de distribution électrique.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-210-78	ANALYSE DES CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES C.C.	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLES C.A.	3-2-2
243-501-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	2-2-2
243-511-78	TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS DE CIRCUITS	2-2-2
243-531-78	CIRCUITS DE COMMANDE DES MOTEURS C.C.	3-2-2
243-541-78	UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-3-2
243-551-78	PRODUCTION, TRANSMISSION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-2-2
243-601-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION II	1-3-1
243-611-78	MACHINES ET COMMANDES POLYPHASÉES	2-2-2
243-621-78	ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE	2-2-2
243-631-78	CONTROLES ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	3-3-3



OBJECTIFS DU PROGRAMME

En électronique digitale les cours sont centrés sur les systèmes numériques à base de micro-processeurs de manière à rendre l'étudiant apte à schématiser, simplifier et entretenir ces systèmes.

Le programme tend à sensibiliser les étudiants sur l'importance des micro-processeurs dans l'évolution de l'électronique, et à développer leur capacité d'apprendre à s'en servir.

CONTENU DU PROGRAMME

201-243-78*	MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS A L'ÉLECTRONIQUE	3-0-2
243-701-78*	CIRCUITS A COURANT CONTINU	2-1-2
243-702-78*	CIRCUITS A COURANT ALTERNATIF	2-1-2
243-703-78*	ANALYSE DES CIRCUITS	2-1-2
243-704-78*	ÉLECTRONIQUE I	2-1-2
243-705-78*	ÉLECTRONIQUE II	2-1-2
243-706-78*	ÉLECTRONIQUE III	2-1-2
243-707-78*	APPLICATIONS PRATIQUES DES CIRCUITS INTÉGRÉS I	2-1-2
243-708-78*	APPLICATIONS PRATIQUES DES CIRCUITS INTÉGRÉS II	2-1-2
243-709-78*	APPLICATIONS PRATIQUES DES CIRCUITS INTÉGRÉS III	2-1-2
243-710-78*	INTRODUCTION AUX MICRO-PROCESSEURS I	2-1-2
243-711-78*	INTRODUCTION AUX MICRO-PROCESSEURS II	2-1-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432 ou 442 ou 452  
ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin du programme, l'étudiant sera capable d'assister les techniciens spécialistes et les ingénieurs dans leur recherche; d'effectuer le montage d'équipement électronique: prototypes en essai et autres; de vérifier, ajuster et réparer l'équipement électronique défectueux; de procéder au test pour le contrôle de la qualité; de suggérer des modifications à apporter aux appareils électroniques; de soumettre différents rapports.

#### CONTENU DU PROGRAMME

201-171-78	MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES I	3-2-2
201-271-78	MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES II	3-2-2
243-118-80*	COURANT CONTINU	3-3-2
243-218-80*	COURANT ALTERNATIF	3-3-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-318-80*	ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE	2-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-458-80*	CALIBRATION	2-2-1
243-502-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	1-2-1
243-518-80*	ALIGNEMENT DE CIRCUITS R.F.	3-5-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS	2-2-2
243-558-80*	LOGIQUE DES DÉPISTEURS	3-2-2
243-618-80*	PROJET (Dépannage)	0-5-2
280-220-78	MÉTAL EN FEUILLES	0-3-0
280-314-78	AVIONIQUE I	4-3-3
280-414-78	AVIONIQUE II	4-3-3
280-424-78	TECHNIQUES DIGITALES	3-3-2
280-524-78	MICRO-ONDES	3-2-3
280-624-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION	0-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432 ou 442 ou 452  
ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Préparer une clientèle adulte en vue de l'entretien d'appareils dans le domaine des ordinateurs ou des communications.

### CONTENU DU PROGRAMME

242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-504-79*	SCHÉMAS ET CONCEPTION	2-2-2
243-703-78	ANALYSE DES CIRCUITS	2-1-2
243-712-80*	CIRCUITS ÉLECTRIQUES	2-2-2
243-713-80*	ÉTAT SOLIDE ET AMPLIFICATION	2-2-2
243-714-80*	APPLICATION DES CIRCUITS IMPULSIONNELS	2-2-2
243-721-80*	ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE	2-2-2

Plus deux (2) blocs au choix parmi les suivants:

#### ORDINATEUR

243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS	2-2-2
420-716-80*	INTRODUCTION A L'ORDINATEUR	2-2-2

#### TÉLÉCOMMUNICATIONS

243-722-80*	TÉLÉCOMMUNICATIONS I	2-2-2
243-723-80*	TÉLÉCOMMUNICATIONS II	2-2-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Dans cette spécialisation, l'enseignement donne à l'étudiant des connaissances en production, transmission, distribution et utilisation de l'énergie électrique dans les domaines résidentiel, commercial et industriel, en schémas et conception, en électronique industrielle et automatisme. De plus ce programme prépare l'étudiant à schématiser, concrétiser et entretenir des systèmes électriques existants et futurs.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-203-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL II	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-130-78	TECHNIQUES INDUSTRIELS	1-2-0
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES C.C.	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLES C.A.	3-2-2
243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-501-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	2-2-2
243-511-78	TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS DE CIRCUITS	2-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS	2-2-2
243-531-78	CIRCUITS DE COMMANDE DES MOTEURS C.C.	3-2-2
243-541-78	UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-3-2

243-601-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION II	1-3-1
243-611-78	MACHINES ET COMMANDES POLYPHASÉES	2-2-2
243-631-78	CONTROLES ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	3-3-3

Plus deux (2) cours à option parmi les suivants:

243-551-78	PRODUCTION, TRANSMISSION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	2-2-2
243-621-78	ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE	2-2-2
243-641-78	CONTROLE D'ÉNERGIE FLUIDE	2-2-2
243-651-78	PLANS ET ESTIMATION	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'automatisation des industries requiert des techniciens capables d'associer des circuits électroniques à des éléments mécaniques. Les techniques modernes de production industrielle nécessitent un contrôle rigoureux de la qualité et de la quantité des produits manufacturés ou traités.

Les cours du programme d'instrumentation et contrôle préparent l'étudiant à superviser le montage, l'entretien et la réparation des instruments et des appareils de contrôle impliqués dans l'ensemble des procédés industriels. Par ses études collégiales, le technicien acquiert une formation qui lui permet de développer ou d'améliorer la mesure ou le contrôle de procédés industriels. Il est bien préparé à remplir des tâches connexes dans les secteurs de l'électronique, de la pneumatique et de l'hydraulique. Il saura de plus faire une utilisation rationnelle de la télémétrie, du contrôle et de la télévision industrielle.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-203-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL II	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-130-78	TECHNIQUES INDUSTRIELS	1-2-0
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES C.C.	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLES C.A.	3-2-2

243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2
243-503-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	1-2-1
243-513-78	INSTRUMENTATION INDUSTRIELLE	3-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS I	2-2-2
243-523-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE I	3-2-2
243-560-78	TECHNIQUES NUMÉRIQUES	3-2-2
243-603-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION II	1-3-1
243-613-78	INSTRUMENTATION D'ANALYSE	3-2-2
243-623-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE II	2-3-2
243-663-78	TÉLÉMESURES	2-2-2

Plus un (1) cours à option parmi les suivants:

243-633-78	HYDRAULIQUE	2-2-2
243-643-78	TÉLÉVISION INDUSTRIELLE	2-2-2
243-653-78	PROCÉDÉS INDUSTRIELS DE FABRICATION	2-2-2
243-673-78	MICRO PROCESSEURS	2-2-2
243-683-78	CONTROLES DES MOTEURS	2-2-2

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 422 ou 432;  
chimie 432 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de bases nécessaires en mathématique, chimie, physique, dessin industriel, circuit électronique-électrique.

De plus, ce programme d'électronique le rend apte à schématiser, simplifier, et entretenir des systèmes électroniques. Il tend à développer la capacité d'apprendre et non la capacité d'emmagasiner des connaissances, et ce par des cours et des problèmes pratiques qui font réaliser au futur des diplômés, l'importance de la technologie appliquée.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-203-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL II	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
203-302-74	OPTIQUE ET STRUCTURE DE LA MATIÈRE	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-206-78	SCIENCES GRAPHIQUES	1-2-1
243-110-78	ÉLÉMENTS DE CIRCUITS	3-2-2
243-120-78	PROPRIÉTÉS DES CIRCUITS	3-2-2
243-130-78	TECHNIQUES INDUSTRIELS	1-2-0
243-210-78	ANALYSE DE CIRCUITS	3-2-2
243-230-78	SEMI-CONDUCTEURS	3-2-2
243-240-78	CIRCUITS LOGIQUES	2-2-1
243-310-78	CIRCUITS D'AMPLIFICATION	3-2-2
243-320-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE I	2-2-2
243-330-78	MACHINES ET CONTROLES C.C.	3-2-2
243-420-78	ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE II	3-2-2
243-430-78	MACHINES ET CONTROLES C.A.	3-2-2
243-440-78	TECHNIQUES DES IMPULSIONS	3-2-2
243-450-78	MESURE	2-2-2



243-502-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION I	1-2-1
243-512-78	CIRCUITS HAUTES FRÉQUENCES	3-2-2
243-520-78	SYSTÈMES ASSERVIS	2-2-2
243-522-78	MODULATION ET DÉMODULATION	3-2-2
243-560-78	TECHNIQUES NUMÉRIQUES	3-2-2
243-602-78	SCHÉMAS ET CONCEPTION II	1-3-1
243-612-78	TÉLÉVISION	4-3-3
243-622-78	ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE AUX SYSTÈMES	2-2-2

Plus un (1) cours à option parmi les suivants:

243-632-78	ORDINATEURS ET AUTOMATISMES	4-3-3
243-642-78	HYPERFRÉQUENCES	4-3-3
243-652-78	MICRO-ÉLECTRONIQUE	4-3-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en électrotechnique ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à celui ou à celle qui: oeuvre dans le domaine de la télédiffusion à titre de technicien(ne) en électronique; est affecté(e) à l'entretien et à la réparation d'un système TV dans un service audio-visuel ou pour une compagnie spécialisée; actualiser les connaissances générées par l'évolution accélérée de l'électronique;

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'entretien des systèmes TV requiert des connaissances approfondies de l'électronique moderne et des systèmes utilisés. La vitesse à laquelle l'électronique a évolué et le fait que les maisons de formation ont été souvent peu attentives à ce secteur industriel, augmentent les perspectives de ce programme. Les principaux débouchés sont les postes de télévision, les compagnies spécialisées, les services audio-visuels possédant des systèmes de télévision.

CONTENU DU PROGRAMME

243-751-81*	ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE	5-0-2
243-752-81*	TECHNIQUE NUMÉRIQUE	3-3-2
243-753-81*	MICROPROCESSEUR ET SYSTÈMES TV	4-3-2
243-754-81*	VÉRIFICATION DE SYSTÈMES VIDÉO	2-3-1

Plus quatre (4) cours choisis parmi les suivants:

243-755-81*	LA CAMÉRA COULEUR	3-4-2
243-756-81*	SYSTÈME D'AIGUILLAGE	3-2-2
243-757-81*	MAGNÉTOSCOPE I	4-4-3
243-758-81*	MAGNÉTOSCOPE II	4-4-3
243-759-81*	PUPITRE DE SON	2-1-1

243-760-81*	MAGNÉTOPHONES	2-2-1
243-761-81*	DIFFUSION PAR CABLE	2-3-2
243-762-81*	ÉMETTEUR RF	4-4-3
243-763-81*	STAGE	0-4-0
243-781-81*	SYSTÈMES D'INTERCOMMUNICATION	1-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en électrotechnique ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à celui ou à celle qui oeuvre comme opérateur dans un poste de télévision et désire acquérir une certaine polyvalence; est affecté(e) à la production dans un service audiovisuel possédant un studio de TV; travaille pour une compagnie produisant des documents télévisuels; désire poursuivre sa formation dans le domaine de la production télévisuelle.

Implanter un programme de formation francophone en production TV, orienté sur une préoccupation des équipements à manipuler. Apporter à l'étudiant une base solide sur laquelle il pourra s'appuyer pour mieux travailler dans une équipe de production. Compléter sa formation en électrotechnique par un apprentissage des techniques de production en studio.

CONTENU DU PROGRAMME

243-754-81	VÉRIFICATION DE SYSTÈME TV	2-3-1
243-771-81*	OPTIQUE ET COLORIMÉTRIE	2-0-1
243-772-81*	CAMÉRAMAN	2-2-1
243-773-81*	AIGUILLEUR	2-2-1
243-774-81*	MAGNÉTOSCOPIE	2-3-1
243-775-81*	SYNTHÉTISEUR D'ÉCRITURE	2-3-1
243-776-81*	ÉCLAIRAGE	2-3-1
243-777-81*	AUDIO	3-4-2
243-778-81*	VIDÉO PORTATIF	1-1-1
243-779-81*	PRODUCTION EN STUDIO	1-9-2
243-780-81*	STAGE	0-4-0

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en électronique ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre à l'élève qui n'a pas de formation en équipements audio-visuels de l'acquérir et d'approfondir ses connaissances.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les services audio-visuels et les établissements utilisant des systèmes Vidéo sont de plus en plus répandus. L'accroissement des investissements en équipement faite que, de plus en plus, le technicien doit être capable de faire la réparation des équipements et la production des documents. Le technicien, formé à ces tâches, a de très bonnes chances d'emploi, car lorsqu'un établissement doit faire réparer ses équipements à l'extérieur, il s'en voit privé pour de longues périodes de temps.

CONTENU DU PROGRAMME

243-781-81	SYSTÈMES D'INTERCOMMUNICATION	1-1-1
243-782-81*	DIAPORAMA	1-4-2
243-783-81*	TECHNIQUES DE PRODUCTION	1-4-2

Plus un choix de cours parmi les suivants totalisant 10 crédits:

243-751-81	ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE	5-0-2
243-752-81	TECHNIQUE NUMÉRIQUE	3-3-2
243-753-81	MICROPROCESSEUR ET SYSTÈMES TV	4-3-2
243-754-81	VÉRIFICATION DE SYSTÈMES VIDÉO	2-3-1
243-755-81	LA CAMÉRA COULEUR	3-4-2
243-757-81	MAGNÉTOSCOPE I	4-4-3
243-758-81	MAGNÉTOSCOPE II	4-4-3
243-761-81	DIFFUSION PAR CABLE	2-3-2
243-771-81	OPTIQUE ET COLORIMÉTRIE	2-0-1

243-774-81  
243-777-81  
243-778-81

MAGNÉTOSCOPIE  
AUDIO  
VIDÉO PORTATIF

2-3-1  
3-4-2  
1-1-1

\* Ces cours sont décrits dans la cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Comprendre le fonctionnement du microprocesseur et de l'utiliser dans l'environnement industriel, de programmer les microprocesseurs en langage "assembleur", de contrôler des éléments réels par le logiciel, de faire exécuter des programmes et de dépanner des micro-systèmes, de choisir, installer et entretenir les périphériques, d'utiliser ou réaliser une unité micro-ordinateur pour effectuer un contrôle donné et ceci depuis le câblage jusqu'à la programmation, de se familiariser à l'informatique industrielle et à ses applications.

CONTENU DU PROGRAMME

247-110-80*	MODÈLE DE CIRCUITS I	2-2-1
247-111-80*	LOGIQUE I	2-2-1
247-112-80*	INTRODUCTION A LA PROGRAMMATION DU MICRO-ORDINATEUR	2-2-1
247-120-80*	MODÈLE DE CIRCUITS II	2-2-1
247-121-80*	LOGIQUE II	2-2-1
247-122-80*	INTRODUCTION AU MICRO-ORDINATEUR	2-2-1
247-211-80*	MICRO-ORDINATEUR	2-2-1
247-212-80*	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION INDUSTRIELLE	2-2-1
247-311-80*	INTERFACE	2-2-1
247-313-80*	PÉRIPHÉRIQUES I	2-2-1

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

247-421-80*	APPLICATIONS DES MICROPROCESSEURS	2-2-1
247-423-80*	PÉRIPHÉRIQUES II	2-2-1
247-424-82*	AUTOMATES PROGRAMMABLES INDUSTRIELS	2-2-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le diplômé issu de ce programme travaillera avec l'ingénieur en électronique et l'analyste en informatique dans le but de construire et d'implanter des automatismes et des mini-ordinateurs. Ces appareils servent, entre autre, à la collecte des données, au contrôle des appels interurbains automatiques, à la facturation automatique dans les supermarchés, au contrôle des oléoducs, etc.

Le futur technologue en système est appelé à jouer un double rôle. D'une part, il doit développer une logique solide afin de bien comprendre un système pour intervenir au besoin dans l'installation, l'opération, la modification et l'entretien. D'autre part, cette même logique est nécessaire pour préparer et modifier les programmes qui régissent les systèmes. Il devra aussi comprendre l'interaction du matériel et du logiciel pour tenir compte de ces deux aspects dans son travail.

CONTENU DU PROGRAMME

201-171-78	MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES I	3-2-2
201-271-78	MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES II	3-2-2
243-107-78	MODÈLES DE CIRCUITS	4-3-1
243-307-78	SYSTÈMES ANALOGIQUES	3-2-2
243-317-78	DOCUMENTATION ET TECHNIQUE DE MONTAGE	2-4-1
243-407-78	PÉRIPHÉRIQUES	3-1-1
243-507-75	TÉLÉCOMMUNICATION	3-2-2
247-101-78	LOGIQUE I	1-1-1
247-201-78	LOGIQUE II	2-3-1
247-401-75	LOGIQUE III	1-2-1
247-411-78	UNITÉ DE CONTRÔLE ET INTERFACES	3-4-2
247-501-75	PROJET I	1-20-5
247-601-75	PROJET II	1-20-5
247-611-75	DOMAINES D'APPLICATION	4-4-4
247-621-75	TECHNIQUES NOUVELLES	3-2-2
420-107-78	INTRODUCTION AUX ALGORITHMES	2-4-1
420-207-75	INTRODUCTION AUX SYSTÈMES INFORMATIQUES	2-2-2
420-217-78	ORDINATEUR ET PROGRAMMATION SYMBOLIQUE	3-2-1
420-307-78	INTRODUCTION AUX SYSTÈMES D'EXPLOITATION	2-3-1
420-317-78	ARCHITECTURE DES ORDINATEURS	3-1-1
420-417-78	PROGRAMMATION DES ENTRÉES/SORTIES	2-3-2
420-507-78	LANGUAGES ÉVOLUÉS	3-6-3



CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un DEC en Électrotechnique ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Comprendre le fonctionnement du microprocesseur et de l'utiliser dans l'environnement industriel, de programmer les microprocesseurs en langage "assembleur", de contrôler des éléments réels par le logiciel, de faire exécuter des programmes et de dépanner des micro-systèmes, de choisir, installer et entretenir les périphériques, d'utiliser ou réaliser une unité micro-ordinateur pour effectuer un contrôle donné et ceci depuis le câblage jusqu'à la programmation, de se familiariser à l'informatique industrielle et à ses applications.

CONTENU DU PROGRAMME

247-112-80	INTRODUCTION A LA PROGRAMMATION DU MICRO-ORDINATEUR	2-2-1
247-122-80	INTRODUCTION AU MICRO-ORDINATEUR	2-2-1
247-211-80	MICRO-ORDINATEUR	2-2-1
247-212-80	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION INDUSTRIELLE	2-2-1
247-311-80	INTERFACE	2-2-1
247-313-80	PÉRIPHÉRIQUES I	2-2-1

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

247-421-80	APPLICATIONS DES MICROPROCESSEURS	2-2-1
247-423-80	PÉRIPHÉRIQUES II	2-2-1
247-424-82	AUTOMATES PROGRAMMABLES INDUSTRIELS	2-2-1

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
chimie 522 ou 532 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

La spécialité Chimie-teinture revêt un caractère plutôt scientifique. Les cours visent à préparer des spécialistes dans la partie "chimie" de l'industrie du textile: impression, teinture, apprêts et épreuves chimiques des produits textiles.

### CONTENU DU PROGRAMME

202-931-72*	LA CHIMIE ET LE DOMAINE DES TEXTILES	6-0-6
251-110-77	ÉLÉMENTS DES TEXTILES	3-3-2
251-210-77	TECHNOLOGIE DES FIBRES	4-3-4
251-301-77	PRÉPARATION A LA TEINTURE	3-2-2
251-411-77	LES COLORANTS	3-0-1
251-501-77	TEINTURE II	3-6-3
251-511-77	COLORIMÉTRIE I	2-1-2
251-531-82	APPRÊTS CHIMIQUES	5-0-2
251-540-77	APPRÊTS PHYSIQUES	3-0-1
251-550-77	CONTROLE DE LA QUALITÉ I	3-0-2
251-561-77	INSTRUMENTATION	2-1-2
251-611-77	COLORIMÉTRIE II	1-2-1
251-652-77	CONTROLE DE LA QUALITÉ II	2-3-3
251-701-80	FABRICATION DU TAPIS	2-1-2
251-721-80*	PROPRIÉTÉS DES FIBRES	2-0-2
251-741-80*	ÉPREUVES CHIMIQUES	4-6-4
251-751-80*	TEINTURE I	3-6-3
251-753-80*	TEINTURE III	3-6-5
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La spécialité "Production et contrôle" contient des cours permettant à l'étudiant de maîtriser les différentes techniques utilisées dans les départements de filature, de tissage et de tricot. Elle comporte également des cours sur la planification et le contrôle des opérations précipitées ainsi que sur la gestion industrielle.

CONTENU DU PROGRAMME

201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3
251-210-77	TECHNOLOGIE DES FIBRES	4-3-4
251-302-77	FILATURE I	2-3-1
251-322-77	ARMURE I	1-1-1
251-351-71*	ÉLÉMENTS DE TEINTURE	2-3-2
251-402-77	FILATURE II	2-2-1
251-412-77	TRICOT I	2-2-1
251-432-77	TISSAGE I	2-2-1
251-532-77	TISSAGE II	2-2-2
251-550-77	CONTROLE DE LA QUALITÉ I	3-0-2
251-602-77	FILATURE DES FIBRANES	2-2-2
251-642-77	TISSUS STANDARDS	1-2-1
251-652-77	CONTROLE DE LA QUALITÉ II	2-3-3
251-701-80*	FABRICATION DU TAPIS	2-1-2
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3
387-982-71	RELATIONS INDUSTRIELLES ET CONVENTIONS COLLECTIVES	3-0-3
401-902-76	PROGRAMMATION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION	3-1-3
401-903-76	ANALYSE ET CONTROLE DES PRIX DE REVIENT	3-0-3
401-911-76	ÉTUDE DES MOUVEMENTS ET DES TEMPS	3-1-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
410-914-74*	ÉLÉMENTS DE GESTION DE PRODUCTION	3-0-3
410-924-74*	SURVEILLANCE DU PERSONNEL EN PRODUCTION	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet d'acquérir une formation de base pour les gens impliqués ou simplement intéressés au domaine de l'assainissement de l'air. Il permet également aux techniciens en "Techniques de l'eau et de l'assainissement" de se sensibiliser aux problèmes de la pollution de l'air. Il donne une vue d'ensemble des problèmes liés à la pollution de l'air et des solutions qu'on peut leur apporter.

CONTENU DU PROGRAMME

260-412-77	AIR ET SES CONTAMINANTS	3-0-1
260-612-77	VENTILATION ET CLIMATISATION	2-0-2
260-602-78	INSTRUMENTS ET APPAREIL D'ASSAINISSEMENT	2-4-2
260-510-80	HYGIÈNE ET SÉCURITÉ INDUSTRIELLE I	4-3-2
260-610-80	HYGIÈNE ET SÉCURITÉ INDUSTRIELLE II	3-2-2
260-652-80	ENVIRONNEMENT SONORE	2-2-2

Préalables du secondaire: Chimie 522 ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les techniques de l'eau et de l'assainissement sont devenues, ces dernières années, d'une grande importance. Dans tous les pays on porte aux problèmes de l'eau une attention croissante sachant qu'il y a une étroite corrélation entre, d'une part, la santé et la propriété générale et, d'autre part, la quantité et la disponibilité de l'eau.

Ce programme permet d'acquérir une formation de base pour les gens impliqués ou simplement intéressés au domaine du traitement de l'eau. De plus, il donne des connaissances permettant de travailler dans le traitement des eaux de consommation dont les besoins en quantité et en qualité ne cessent de croître.

#### CONTENU DU PROGRAMME

242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
260-301-77	CHIMIE DE L'EAU I	2-3-2
260-310-77	HYGIÈNE PUBLIQUE	2-0-1
260-311-77	HYDROLOGIE	2-0-1
260-321-77	DESSIN SPÉCIALISÉ I	1-3-1
260-401-77	CHIMIE DE L'EAU II	2-3-2
260-410-77	MICROBIOLOGIE SANITAIRE	3-2-2
260-411-82	TRAITEMENT DES EAUX I	3-3-3
260-611-82	TRAITEMENT DES EAUX III	3-4-3

Préalables du secondaire: Chimie 522;  
physique 422 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les techniques de l'eau et de l'assainissement sont devenues, ces dernières années, d'une grande importance. Dans tous les pays on porte aux problèmes de l'eau une attention croissante sachant qu'il y a une étroite corrélation entre, d'une part, la santé et la prospérité générale et, d'autre part, la quantité et la disponibilité de l'eau.

En plus de donner des connaissances permettant de travailler dans le traitement des eaux de consommation, ce programme vise à mettre l'étudiant au fait des problèmes découlant de la pollution des eaux et à le préparer à assumer une fonction reliée à l'exploitation des stations d'assainissement des eaux usées.

### CONTENU DU PROGRAMME

203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
260-301-77	CHIMIE DE L'EAU I	2-3-2
260-310-77	HYGIÈNE PUBLIQUE	2-0-1
260-311-77	HYDROLOGIE	2-0-1
260-321-77	DESSIN SPÉCIALISÉ I	1-3-1
260-401-77	CHIMIE DE L'EAU II	2-3-2
260-410-77	MICROBIOLOGIE SANITAIRE	3-2-2
260-411-82	TRAITEMENT DES EAUX I	3-3-3
260-421-77	DESSIN SPÉCIALISÉ II	1-3-1
260-501-77	MÉCANIQUE DES FLUIDES I	3-0-3
260-511-77	TRAITEMENT DES EAUX II	4-5-3
260-531-77	INSTRUMENT ET APPAREILS DE COMMANDE	3-1-2
260-601-77	MÉCANIQUE DES FLUIDES II	3-0-3
260-611-82	TRAITEMENT DES EAUX III	3-4-3

Préalables du secondaire: Mathématique 522;  
physique 432;  
chimie 562 ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de former un hydrotechnicien polyvalent, apte à s'orienter indifféremment vers un des nombreux champs d'activité se rapportant à l'eau et à son utilisation, et possédant suffisamment les disciplines de base pour pouvoir évoluer au même rythme que connaissent les techniques hydriques.

Les possibilités de carrière sont donc multiples pour l'hydrotechnicien. Les principaux employeurs sont les services publics tels que les municipalités, la régie des eaux, les fabricants et commerçants spécialisés en matières premières, en appareils et procédés de traitement des eaux, les ingénieurs-conseils spécialisés en génie sanitaire. Parmi les activités qui s'offrent au diplômé, il faut souligner les suivantes: l'exploitation et la direction d'usines de filtration ou d'épuration des eaux-vannes; l'inspection et l'aide technique; l'échantillonnage et l'analyse des eaux dans le cadre de relevés hydrologiques; la conception et le dessin, la représentation technique et la promotion des ventes, l'assistance technique aux chercheurs. Il faut s'attendre, de plus, à une demande croissante pour de tels spécialistes, de la part de la grande industrie pour laquelle l'épuration des eaux-vannes, est une activité majeure actuellement et dans les années à venir.

#### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUE	3-2-3
201-227-77	STATISTIQUES ET CONTROLE	2-2-2
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
202-201-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
203-103-78	MÉCANIQUE DES CORPS RIGIDES	2-2-2
203-202-74	ÉLECTRICITÉ ET MAGNÉTISME	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
243-979-75	ÉLECTRICITÉ PRATIQUE	2-2-2
260-301-77	CHIMIE DE L'EAU I	2-3-2
260-310-77	HYGIÈNE PUBLIQUE	2-0-1
260-311-77	HYDROLOGIE	2-0-1
260-321-77	DESSIN SPÉCIALISÉ I	1-3-1
260-401-77	CHIMIE DE L'EAU II	2-3-2
260-410-77	MICROBIOLOGIE SANITAIRE	3-2-2
260-411-82	TRAITEMENT DES EAUX I	3-3-3

260-421-77	DESSIN SPÉCIALISÉ II	1-3-1
260-501-77	MÉCANIQUE DES FLUIDES I	3-0-3
260-511-77	TRAITEMENT DES EAUX II	4-5-3
260-521-77	DESSIN SPÉCIALISÉ III	1-3-1
260-531-77	INSTRUMENT ET APPAREILS DE COMMANDE	3-1-2
260-601-77	MÉCANIQUE DES FLUIDES II	3-0-3
260-611-82	TRAITEMENT DES EAUX III	3-4-3
260-621-77	DESSIN SPÉCIALISÉ IV	1-4-1
230-110-78	TOPOMÉTRIE I	2-2-2
260-541-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDES I	0-3-2
260-641-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDES II	0-3-2



CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un DEC en assainissement de l'eau.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La formation collégiale des diplômés en assainissement de l'eau a donné à ceux-ci des connaissances pertinentes à leur travail. De plus, elle leur a fourni l'outillage intellectuel nécessaire au perfectionnement de leurs connaissances et de leurs habilités.

Mais tous ces techniciens sont conscients du fait que l'entière maîtrise de leur spécialité reste à être conquise, soit à travers l'expérience de travail, soit par l'étude personnelle, soit par voie académique. Le présent programme leur est destiné. Il s'adresse à ceux qui sont soucieux de participer à la gestion de plus en plus ardue de nos ressources hydriques. Il vise à leur donner les connaissances et les techniques qui les maintiendront à la hauteur des développements technologiques modernes.

CONTENU DU PROGRAMME

243-523-78	AUTOMATION INDUSTRIELLE I	3-2-2
260-502-77	ANALYSE CHIMIQUE INSTRUMENTALE	2-4-2
260-701-82*	LÉGISLATION DE L'ENVIRONNEMENT	3-0-3
260-702-82*	ÉCHANTILLONNAGE ET MESURE DE DÉBIT	2-1-2
260-703-82*	CHIMIE INDUSTRIELLE ET POLLUTION	3-3-3
260-704-82*	ADMINISTRATION D'USINE	3-0-3
260-705-82*	TRAITEMENT DE L'EAU AVANCÉ	6-0-6

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être inspecteur dans une municipalité ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Développer chez l'inspecteur de l'environnement la notion du concept global de l'environnement et de sa relation très étroite avec les questions d'aménagement du territoire et de développement économique.

Aider l'inspecteur de l'environnement à introduire dans son quotidien une dimension éducative dans un travail qui demeure principalement de nature coercitive.

Rendre l'inspecteur de l'environnement capable de solutionner lui-même un plus grand nombre de dossiers.

Fournir à l'inspecteur de l'environnement des outils lui permettant d'atteindre une plus grande efficacité dans la solution des problèmes qui lui sont soumis et ce, par une meilleure organisation de son temps de travail.

CONTENU DU PROGRAMME

101-907-79	INITIATION A L'ÉCOLOGIE	2-1-2
222-111-81	INTRODUCTION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1-2-2
262-730-81*	LOIS ET RÉGLEMENT EN ENVIRONNEMENT	2-1-2
262-731-81*	HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT	2-1-2
262-732-81*	SOLS ET EAUX SOUTERRAINES	2-1-2
262-733-81*	RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION I	2-1-2
262-734-81*	INSTALLATIONS SEPTIQUES I	2-1-2
262-735-81*	RÉGLEMENTATION ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION II	2-1-2
262-736-81*	INSTALLATIONS SEPTIQUES II	2-1-2
589-907-79*	COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC	2-1-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'une direction régionale du ministère de L'Environnement.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Développer chez l'inspecteur de l'environnement la notion du concept global de l'environnement et de sa relation très étroite avec les questions d'aménagement du territoire et de développement économique.

Aider l'inspecteur de l'environnement à introduire dans son quotidien une dimension éducative dans un travail qui demeure principalement de nature coercitive.

Rendre l'inspecteur de l'environnement capable de solutionner lui-même un plus grand nombre de dossiers.

Fournir à l'inspecteur de l'environnement des outils lui permettant d'atteindre une plus grande efficacité dans la solution des problèmes qui lui sont soumis et ce, par une meilleure organisation de son temps de travail.

CONTENU DU PROGRAMME

101-907-79	INITIATION A L'ÉCOLOGIE	2-1-2
262-740-81*	APPLICATION DES RÈGLEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT	2-1-2
262-741-81*	EAU POTABLE ET HYGIÈNE DE L'ENVIRONNEMENT	2-1-2
262-742-81*	ÉPURATION DES EAUX USÉES	2-1-2
262-743-81*	PROTECTION DU MILIEU AMBIANT	2-1-2
262-744-81*	ÉVALUATION DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT	2-1-2
262-745-81*	ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE	3-1-3
262-746-81*	TRAITEMENT DES RÉSIDUS	3-1-3
589-907-79	COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC	2-1-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Fournir aux personnes oeuvrant en environnement des connaissances générales et techniques qui leur permettrait de sensibiliser et d'éduquer le public, par la communication de messages qui inciteront tout citoyen à poser des gestes collectifs et individuels pour conserver l'environnement.

Le programme vise donc à fournir et à développer des outils psycho-pédagogiques, un esprit de synthèse écologique et différentes méthodes de travail, afin de permettre à toute personne se définissant dans le domaine de la conservation de l'environnement de jouer un véritable rôle d'animateur et d'informateur auprès des enfants et des adultes, en matière de conservation du patrimoine historique et naturel du milieu de vie municipal, régional et national.

CONTENU DU PROGRAMME

101-907-79*	INITIATION A L'ÉCOLOGIE	2-1-2
262-701-81*	SYNTHÈSE ÉCOLOGIQUE	2-1-2
350-701-81*	PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT	2-1-3
350-702-81*	PSYCHOLOGIE DE L'ADULTE	2-1-3
350-703-81*	COMMUNICATIONS ET RELATIONS HUMAINES	2-1-3
360-905-81*	PÉDAGOGIE	1-2-3
360-906-81*	MATÉRIAL DIDACTIQUE ET MOYENS AUDIO-VISUELS	1-2-3
401-701-81*	MÉTHODE D'ORGANISATION DU TRAVAIL	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Un DEC en Techniques de prévention ou dans un programme 200 et avoir des connaissances en biologie, en chimie organique et en physique.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme vise à former un(e) technicien(e) apte à identifier, échantillonner et mesurer à l'aide d'instruments généralement utilisés en hygiène industrielle, les différents agresseurs physiques, chimiques et biologiques présents dans le milieu de travail. Le programme rend apte à évaluer l'ampleur du problème occasionné par la présence d'agresseurs en milieu de travail et dans une moindre mesure à proposer des moyens de protection et/ou de contrôle s'il y a lieu, compte tenu de la détermination des sources d'exposition, du niveau et de la fréquence des expositions, de la connaissance des risques toxicologiques potentiels, des normes légales d'exposition ainsi que des moyens de protection et/ou de contrôle généralement utilisés.

Être apte à identifier les principaux agresseurs présents dans un milieu de travail. Connaître et maîtriser les techniques d'échantillonnage et les plus usuelles de mesure des principaux agresseurs présents dans le milieu de travail.

Connaître les lois, règlements, normes et organismes qui régissent la Santé et la Sécurité du Travail. Connaître les techniques de contrôle des agresseurs et les moyens de protection individuelle. Connaître les effets des agresseurs sur l'organisme humain.

Faire l'entretien, l'étalonnage, la calibration et la réparation des appareils utilisés. Être apte à sensibiliser son milieu de travail à la Santé et Sécurité du Travail.

Identifier les facteurs et les causes d'accidents dans le milieu de travail. Posséder les notions fondamentales en ergonomie et être apte à analyser un poste de travail.

CONTENU DU PROGRAMME

265-101-82*	HYGIÈNE INDUSTRIELLE	2-2-2
265-111-82*	PHYSIOLOGIE HUMAINE ET MALADIES PROFESSIONNELLES	4-0-2
265-141-82*	AGRESSEURS BIOLOGIQUES	2-1-2

265-151-82*	NOTIONS D'ERGONOMIE ET ANALYSE ERGONOMIQUE	1-1-1
265-221-82*	AGRESSEURS CHIMIQUES I	3-1-2
265-231-82*	AGRESSEURS PHYSIQUES I	3-1-3
265-241-82*	PROCÉDÉS INDUSTRIELS	3-0-3
265-321-82*	AGRESSEURS CHIMIQUES II	3-1-2
265-331-82*	AGRESSEURS PHYSIQUES II	2-1-2
265-401-82*	LE RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC	3-0-2
265-421-82*	TECHNIQUES DE MESURE ET D'ÉCHATILLONNAGE DES AGRESSEURS CHIMIQUES	3-4-2
265-431-82*	TECHNIQUES DE MESURES DES AGRESSEURS PHYSIQUES	1-5-2
265-451-82*	ANALYSE ET PRÉSENTATION DE DONNÉES	2-2-2
265-521-82*	TECHNIQUES D'ANALYSE DES AGRESSEURS CHIMIQUES	2-6-2
265-621-82*	MÉTHODES DE CONTRÔLE DES AGRESSEURS	3-1-3
265-691-82*	STAGES D'OBSERVATION ET DE PARTICIPATION	2-10-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Physique 422 ou 432;  
chimie 452;  
mathématique 522 ou l'équivalent.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Opérateur d'équipement pour le contrôle de la qualité par radiographie, par grammagraphie, par essais mécaniques (traction, impact, fatigue, fluage, dureté, etc.), par métallographie, par ultrasons et courant de Foucault, par teintures pénétrantes, par analyses chimiques (spectrographie, spectrofluorescence X, diffraction X, etc.).

Sous la surveillance de son supérieur immédiat, il prépare les procédures à suivre sur de l'équipement de contrôle de la qualité en développement. Représentant technique auprès du client et vendeur d'équipements de contrôle de la qualité.

#### CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-105-77	ALGÈBRE VECTORIELLE ET LINÉAIRE; GÉOMÉTRIE	3-2-3
202-101-82	CHIMIE GÉNÉRALE	3-2-3
202-201-75	CHIMIE DES SOLUTIONS	3-2-3
203-102-74	MÉCANIQUE	3-2-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
270-210-78	MÉTALLURGIE PHYSIQUE I	3-3-3
270-310-78	MÉTALLURGIE PHYSIQUE II	3-3-3
270-410-78	MÉTALLURGIE-TRAITEMENTS THERMIQUES	3-3-3
270-512-78	ESSAIS NON-DESTRUCTIFS I	3-3-3
270-520-78	CONTROLE CHIMIQUE	3-3-3
270-550-78	MÉTALLURGIE MÉCANIQUE	3-3-3
270-612-78	ESSAIS NON-DESTRUCTIFS II	3-3-3
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder une expérience pertinente d'un (1) an à l'emploi d'une entreprise minière ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Contremaître de quart: Responsable de la production. Responsable du bon rendement et entretien de l'équipement. Rôle de surveillance. Arpenteur de mine: Relevé des chantiers, galeries et monteries, mise en plans et sections des données, calcul des volumes sur plan et section, etc.

Préposé à la ventilation: Relevé de ventilation, contrôle de l'hygiène et aérage, ajustement du système, mise en plan des données, etc. Préposé au contrôle de la qualité du travail: Étude du temps et mouvement, mise au point de "standards", etc.

Préposé au calcul des bonis et contrôle des coûts: Compilation du travail effectué dans les chantiers et autres ouvertures. Calcul des primes. Calcul des dépenses pour tel ou tel travail, etc.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
230-910-78	TOPOMÉTRIE I	2-2-2
230-920-78	TOPOMÉTRIE II	2-2-2
230-930-78	TOPOMÉTRIE III	3-3-3
242-101-76	SCIENCES GRAPHIQUES I	2-2-2
242-201-76	SCIENCES GRAPHIQUES II	2-2-2
242-310-76	GÉOMÉTRIE COTÉE I	1-2-3
242-410-76	GÉOMÉTRIE COTÉE II	1-2-3
271-130-82	EXPLOITATION DES MINES	2-1-1
271-220-81	MINÉRALURGIE I	2-2-2
271-430-82	ÉVALUATION DES GISEMENTS	3-2-2
271-502-82	FORAGE ET ABATTAGE DES ROCHES	3-1-2
271-512-82	MANUTENTION DES MATÉRIAUX ABATTUS	3-1-2
271-540-82	AÉRAGE I	2-1-2
271-602-82	PROJET D'EXPLOITATION	0-3-1



271-642-82	AÉRAGE II	2-1-1
271-650-82	TOPOMÉTRIE SOUTERRAINE	2-2-2
271-902-79	ÉLÉMENTS DE MINÉRALOGIE PÉTROLOGIE ET GITOLOGIE	2-2-1
271-912-79	PRESSIONS DE TERRAINS ET SOUTÈNEMENTS	2-2-1
271-920-82	ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ	2-1-1
271-922-79	GÉOLOGIE STRUCTURALE	2-2-1
401-936-76	GESTION DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	2-2-1
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3
604	ANGLAIS	
	(certaine adaptation nécessaire)	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux personnes intéressées par le pilotage "VRF" (visual flight rules: règlements de vol à vue) des avions légers, d'obtenir la "Licence de pilote privé" avec annotation pour le vol de nuit et le pilotage d'avions munis de skis ou de flotteurs.

CONTENU DU PROGRAMME

280-901-75*	PILOTAGE I (Théorie)	5-1-3
280-902-75*	PILOTAGE II (Entraînement sur avion)	2-4-3
280-903-75*	VOL DE BROUSSE (Flotteurs)	1-2-2
280-904-75*	VOL DE BROUSSE (Skis)	1-2-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou 532;  
physique 422 ou 432 ou 442 ou 452  
ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des mécaniciens d'entretien qui pourront, après leurs cours, se présenter aux examens du Ministère des Transports, afin d'obtenir une licence de Mécanicien d'entretien de catégorie "A" pour Avion conventionnel ou catégorie "R" pour Hélicoptère.

### CONTENU DU PROGRAMME

242-280-78*	LECTURE DE PLANS	2-2-2
243-280-78*	ÉLECTRICITÉ DE BASE DE L'AVION	1-3-2
243-281-78*	ÉLECTRONIQUE AÉRONAUTIQUE	1-4-2
280-110-74	CELLULE	3-3-2
280-120-78	MACHINES-OUTILS	0-3-0
280-220-78	MÉTAL EN FEUILLE	0-3-0
280-230-77	PROPULSEURS I	3-3-2
280-310-78	MÉCANISME ET CONTROLE DE VOL	2-2-1
280-320-78	RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES	2-0-1
280-413-74	MÉTALLURGIE	2-4-2
280-433-78	PROPULSEURS II	3-3-2
280-450-74	RAPPORT AÉRONAUTIQUE	3-0-3
280-520-78	INSTRUMENTS DE BORD	2-2-1
280-533-78	PROPULSEURS III	3-5-2
280-550-74	SYSTÈMES D'AÉRONEFS	3-2-2
280-553-78	STAGE D'ENTRETIEN I	0-3-2
280-563-78	HÉLICOPTÈRES I	1-3-2
280-623-78	THERMODYNAMIQUE II	2-3-2
280-633-74	AÉRODYNAMIQUE	3-0-2
280-653-78	STAGE D'ENTRETIEN II	1-3-2
280-663-78	HÉLICOPTÈRES II	2-3-2
280-711-78*	STRUCTURES AÉRONAUTIQUES MÉTALLIQUES	1-5-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'un Service de police à titre de policier.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux policiers d'acquérir la formation correspondant à une partie du champ de spécialisation du programme "Techniques policières" (310.01).

CONTENU DU PROGRAMME

L'étudiant est tenu de réussir 12 cours répartis de la façon suivante:

A) Deux (2) cours à réussir parmi les suivants:

350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3

B) Dix (10) cours à réussir parmi les suivants:

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-330-77	FONCTION ET ORGANISATION DE LA POLICE I	3-0-3
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3
310-430-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE II	3-0-3
310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3
310-531-77	OPÉRATIONS POLICIÈRES	3-0-3
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3
310-551-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE POLICIÈRE	3-0-3
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'une institution pénale à titre d'agent de la paix, d'agent de correction ou exercer une fonction similaire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux agents de correction, aux agents de la paix ou à toutes autres personnes exerçant une fonction similaire dans une institution pénale d'acquérir la formation correspondant à une partie du champ de spécialisation du programme "Techniques correctionnelles" (310.02).

CONTENU DU PROGRAMME

L'étudiant est tenu de réussir 18 cours (comprenant 6 stages) répartis de la façon suivante:

A) Deux (2) cours à réussir parmi les suivants:

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
ou		
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3

B) Dix (10) cours à réussir parmi les suivants:

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3
310-312-77	PÉNOLOGIE I	3-0-3
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-322-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW I	2-1-3
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
310-412-77	PÉNOLOGIE II	3-0-3
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3
310-422-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW II	2-1-3
310-512-71	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE	3-0-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3

ou

310-552-77	SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE	2-1-3
310-532-77	RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET DÉLINQUANCE	3-0-3
310-542-77	ÉLÉMENTS DE PSYCHIATRIE CARCÉRALE	3-0-3

C) Six (6) tranches de stage à réussir parmi les douze déjà prévues, soit:

310-950-73	SÉCURITÉ PÉNITENCIAIRE (STAGE)*	0-3-1
310-951-73	RÉCEPTION DES DÉTENUS ET ADAPTATION AU MILIEU CARCÉRAL (STAGE)*	0-3-1
310-952-73	UNITÉ RÉSIDENTIELLE (UNITÉ C) (STAGE)*	0-3-1
310-953-73	RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR (STAGE)*	0-3-1
310-954-73	LOISIRS EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)*	0-3-1
310-955-73	FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)*	0-3-1
310-956-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL I (STAGE)* (Traitement individuel)	0-3-1
310-957-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL II (STAGE)* (Traitement de groupe) (UNITÉ C)	0-3-1
310-958-73	PRÉLIBÉRATION (STAGE)*	0-3-1
310-959-73	MAISONS DE TRANSITION (STAGE)*	0-3-1
310-960-73	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE (STAGE)*	0-3-1
310-961-73	LES PRÉVENUS (STAGE)*	0-3-1

\* Le stage est crédité au bulletin cumulatif uniforme (B.C.U.) lorsque l'étudiant l'a complété ou encore qu'il a achevé tous les cours qui le précèdent (s'il y a exemption).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, l'étudiant aura acquis la formation requise en droit civil, statutaire et international privé pour effectuer le travail de recherche relié à la préparation des dossiers d'avocats, de greffes ou de contentieux.

CONTENU DU PROGRAMME

310-103-81	INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT	3-0-3
310-203-81	DROIT CIVIL I	3-0-3
310-313-81	DROIT CIVIL II	3-0-3
310-423-81	DROIT CIVIL III	3-0-3
310-553-81	DROIT COMMERCIAL	3-0-3
310-583-75	DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ QUÉBECOIS	3-0-3
310-923-77*	STAGES I (Droit privé)	1-12-1
330-941-75	HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DU CANADA DES ORIGINES A 1840	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, l'étudiant aura acquis la formation requise pour préparer les procédures ordinaires de premières instances et les procédures spéciales; pour effectuer le travail d'assistance au greffier et au protonotaire.

CONTENU DU PROGRAMME

310-103-81	INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT	3-0-3
310-333-81	PROCÉDURE CIVILE I	3-0-3
310-343-81	OFFICIER DE JUSTICE I	3-0-3
310-433-81	PROCÉDURE CIVILE II	3-0-3
310-443-81	OFFICIER DE JUSTICE II	3-0-3
310-523-81	PROCÉDURES NOTARIALES	3-0-3
310-933-77*	STAGES II (Procédure civile)	1-12-1
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, l'étudiant aura acquis la formation requise pour assister le greffier de la paix; préparer les pièces à conviction; assister le greffier de la Couronne.

CONTENU DU PROGRAMME

310-103-81	INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT	3-0-3
310-403-81	DROIT CRIMINEL I	3-0-3
310-503-81	DROIT CRIMINEL II	3-0-3
310-543-81	LABORATOIRE DE DROIT	0-3-0
310-563-81	DROIT ADMINISTRATIF	3-0-3
310-593-81	LÉGISLATION ET PROCÉDURE OUVRIÈRE	3-0-3
310-943-77*	STAGES III (Droit public)	1-12-1
330-942-75	HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DU CANADA DE 1840 A NOS JOURS	3-0-3
401-909-76	ADMINISTRATION PUBLIQUE I (Organisation)	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base reliées aux enquêtes criminelles, aura acquis les connaissances de base reliées à d'autres services spécialisés d'un corps policier.

CONTENU DU PROGRAMME

310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3
310-720-77*	CRIME ORGANISÉ	3-0-3
310-751-77*	TECHNIQUES D'ENQUÊTE CRIMINELLE	3-0-3
310-785-77*	RENSEIGNEMENTS CRIMINELS	3-0-3

Six (6) cours parmi les suivants:

310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3
310-512-71	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE	3-0-3
310-710-77*	CRIME ÉCONOMIQUE	3-0-3
310-725-77*	MORALITÉ	3-0-3
310-735-77*	PRÉVENTION DU CRIME II	3-0-3
310-740-77*	DROIT MUNICIPAL	3-0-3
310-750-77*	FILATURE	3-0-3
310-755-77*	NÉGOCIATIONS AVEC RAVISSEURS	3-0-3
310-760-77*	INCENDIES CRIMINELS	3-0-3
310-765-77*	DROGUES	3-0-3
310-775-77*	PROTECTION DE LA SCÈNE DU CRIME	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'un service police à titre de policier.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base reliées aux opérations fondamentales de patrouille effectuées quotidiennement, aura acquis les connaissances de base reliées à d'autres services spécialisés d'un corps policier.

CONTENU DU PROGRAMME

310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-730-77*	PRÉVENTION DU CRIME I	3-0-3
310-770-77*	RELATIONS COMMUNAUTAIRES	3-0-3
310-775-77	PROTECTION DE LA SCÈNE DU CRIME	3-0-3
310-790-77*	MÉTHODES DE PATROUILLE	3-0-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3

Six (6) cours parmi les suivants:

310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3
310-551-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE POLICIÈRE	3-0-3
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3
310-571-77	NOTIONS DE DROIT PRIVÉ	3-0-3
310-710-77	CRIME ÉCONOMIQUE	3-0-3
310-785-77	RENSEIGNEMENTS CRIMINELS	3-0-3
350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
601-926-67	L'ART DE LA COMMUNICATION ORALE	3-0-3

Au plus, deux (2) cours parmi les quatre (4) suivants:

310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3
310-330-77	FONCTIONS ET ORGANISATIONS DE POLICE I	3-0-3
310-430-77	FONCTIONS ET ORGANISATIONS DE POLICE II	3-0-3
310-531-77	OPÉRATIONS POLICIÈRES	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'un service de police à titre de policier.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances nécessaires afin d'améliorer son travail au sein de la population, aura acquis les connaissances nécessaires afin d'aider le citoyen qui se trouve en situation de problèmes.

CONTENU DU PROGRAMME

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-571-77	NOTIONS DE DROIT PRIVÉ	3-0-3
310-770-77	RELATIONS COMMUNAUTAIRES	3-0-3
310-780-77*	LOIS DE PROTECTION DES CITOYENS	3-0-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3

Six (6) cours parmi les suivants:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-935-76	SCIENCES DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
601-926-67	L'ART DE LA COMMUNICATION ORALE	3-0-3
603-104-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3
603-204-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3
603-304-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3
603-404-76	LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE	3-0-3

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base de la gestion d'un service de police et notamment la planification, l'organisation, le commandement, la coordination et le contrôle des opérations.

CONTENU DU PROGRAMME

201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
310-701-77*	STRUCTURES ET FONCTIONS DE LA POLICE	3-0-3
310-745-77*	PLANIFICATION DES OPÉRATIONS	3-0-3
401-310-77*	COMPTABILITÉ DE GESTION ET PAR FONDS	2-2-2
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-904-76	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-1-2
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-936-76	GESTION DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	2-2-1
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE DPO ET PPBS	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Passer un examen d'admission et être accepté par un jury de sélection.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme doit permettre aux adultes intéressés d'exercer adéquatement une fonction d'agent d'unité résidentielle. Pour exercer cette fonction, l'adulte devra acquérir certaines connaissances pratiques et théoriques lui permettant d'établir une relation interpersonnelle de qualité avec le résident (ou détenu), de participer à la vie organique de son institution et d'assumer ses responsabilités au niveau de la sécurité statique et dynamique.

Par l'acquisition de ces connaissances et habilités, l'adulte pourra aider les résidents, dont il aura la charge, à modifier leur comportement conformément aux normes socialement acceptables.

Cette fonction pourra être exercée dans diverses institutions pénitentiaires ou correctionnelles au Québec (tant fédérales que provinciales).

CONTENU DU PROGRAMME

	ÉDUCATION PHYSIQUE	2
	ÉDUCATION PHYSIQUE	2
	ÉDUCATION PHYSIQUE	2
310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3
310-312-77	PÉNOLOGIE I	3-0-3
310-322-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW I	2-1-3
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
310-512-71	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE	3-0-3
310-522-75	INITIATION A L'ANIMATION ET AUX TECHNIQUES DE GROUPE	2-2-4
310-532-77	RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET DÉLINQUANCE	3-0-3
310-542-77	ÉLÉMENTS DE PSYCHIATRIE CARCÉRALE	3-0-3
310-552-77	SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE	2-1-3
310-950-73	SÉCURITÉ PÉNITENTIAIRE (STAGE)	0-3-1

310-951-73	RÉCEPTION DES DÉTENUS ET ADAPTATION AU MILIEU CARCÉRAL (STAGE)	0-3-1
310-952-73	UNITÉ RÉSIDENTIELLE (UNITÉ C) (STAGE)	0-3-1
310-953-73	RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR (STAGE)	0-3-1
310-954-73	LOISIRS EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)	0-3-1
310-955-73	FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)	0-3-1
310-956-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL I (STAGE) (traitement individuel)	0-3-1
310-957-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL II (STAGE) (traitement de groupe) (UNITÉ C)	0-3-1
310-958-73	PRÉLIBÉRATION (STAGE)	0-3-1
310-959-73	MAISONS DE TRANSITION (STAGE)	0-3-1
310-960-73	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE (STAGE)	0-3-1
310-961-73	LES PRÉVENUS (STAGE)	0-3-1
350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
350-903-77	PSYCHOLOGIE SOCIALE	2-1-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
350-914-77	RELATIONS HUMAINES	2-1-3
351-303-77*	MÉTHODES ET RAPPORTS D'OBSERVATION I	2-1-3
351-503-71*	MÉTHODES ET RAPPORTS D'OBSERVATION II	1-2-3
410-660-74	ADMINISTRATION	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'une institution pénale à titre de surveillant ou de gestionnaire depuis au moins un (1) an.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le surveillant ou le gestionnaire en milieu de détention aura acquis les connaissances de base de la gestion d'un service de police et notamment la planification, l'organisation, le commandement, la coordination et le contrôle des opérations.

CONTENU DU PROGRAMME

201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUES	2-1-3
310-713-80*	STRUCTURES ET FONCTIONS DE LA DÉTENTION	3-0-3
310-743-80*	PLANIFICATION DES OPÉRATIONS	3-0-3
401-310-77	COMPTABILITÉ DE GESTION ET PAR FONDS	2-2-2
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-904-76	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-1-2
401-935-76	SCIENCES DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-936-76	GESTION DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	2-2-1
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE DPO ET PPBS	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des personnes pour assurer la sécurité et la protection des personnes, des biens et des édifices. Les préparer à faire des investigations civiles, commerciales et industrielles.

CONTENU DU PROGRAMME

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3
310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET INTERROGATOIRE	2-1-3
310-551-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE POLICIÈRE	3-0-3
310-702-79*	INTRODUCTION A LA SÉCURITÉ	3-0-3
310-703-79*	OPÉRATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ I	1-3-3
310-704-79*	OPÉRATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ II	1-3-3
310-705-79*	LES SERVICES TECHNIQUES EN MATIÈRES DE SÉCURITÉ	2-1-3
310-706-79*	LES TECHNIQUES DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ	2-2-3
350-914-77	RELATIONS HUMAINES	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être choisi comme "personne désignée" en vertu de la Loi 24 sur la protection de la jeunesse.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à permettre aux personnes désignées d'apporter une contribution communautaire éclairée à la prise de décision en ce qui a trait aux jeunes qui ont besoin de protection ou qui ont commis un acte jugé contraire aux lois du Québec.

Les cours de ce programme visent également à sensibiliser les participants aux diverses dimensions de la psychologie du jeune et de son agir normal ou délinquant, aux ressources communautaires disponibles et aux modes d'intervention en vue de la réinsertion sociale de ces jeunes.

CONTENU DU PROGRAMME

310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
310-510-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE II	3-0-3
310-532-77	RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET DÉLINQUANCE	3-0-3
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3
388-211-77	PROBLÈMES SOCIAUX	2-2-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Présenter une recommandation d'une personne autorisée d'un service ou d'une agence de sécurité.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux personnes travaillant dans le secteur de la sécurité privée de se perfectionner dans les techniques spécifiques à leurs fonctions.

CONTENU DU PROGRAMME

310-716-80*	INTRODUCTION A LA SÉCURITÉ PRIVÉE	3-0-3
310-726-80*	RELATIONS HUMAINES APPLIQUÉES AU TRAVAIL D'AGENT DE SÉCURITÉ	1-2-3
310-736-80*	PRÉVENTION DES ACCIDENTS ET INCENDIES	1-2-3
310-746-80*	PRÉVENTION DU CRIME	1-2-3
310-756-80*	NOTIONS GÉNÉRALES DE DROIT	3-0-3
310-766-80*	PREMIERS SOINS	0-1-1
310-776-80*	PATROUILLES ET RELEVÉS	0-1-1
310-786-80*	CONTROLE PHYSIQUE	0-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi du ministère de la Justice.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Offrir au public des garanties maximales au plan de la compétence professionnelle des officiers de justice et de la qualité des services judiciaires qu'ils fournissent. Augmenter l'efficacité et l'efficience des officiers de justice en leur permettant de maîtriser tous les aspects de leur travail.

Augmenter la motivation des officiers de justice en les sensibilisant davantage à la nature, aux raisons d'être, aux impacts de leurs tâches. Augmenter l'esprit d'initiative et l'autonomie des officiers de justice aux fins de permettre une diminution importante du taux d'encadrement.

Permettre la polyvalence et l'enrichissement des tâches rendus nécessaires par les contraintes actuelles et permanentes en matière d'effectifs. Faciliter l'implantation des nouvelles lois, règlements, politiques et directives en augmentant, chez les officiers de justice, les facultés d'adaptation et les capacités d'acquisition de nouvelles connaissances. Permettre un plan de carrière plus diversifié et intéressant pour les officiers de justice.

CONTENU DU PROGRAMME

310-103-81	INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT	3-0-3
310-203-81	DROIT CIVIL I	3-0-3
310-333-81	PROCÉDURE CIVILE I	3-0-3
310-323-75	DROIT CRIMINEL ET PROCÉDURE EN MATIÈRE CRIMINELLE	4-0-4
310-343-81	OFFICIER DE JUSTICE I	3-0-3
310-443-81	OFFICIER DE JUSTICE II	3-0-3
310-543-72	OFFICIER DE JUSTICE III	3-0-3
310-563-81	DROIT ADMINISTRATIF	3-0-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'un Service de police à titre de policier.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux policiers d'acquérir la formation correspondant au champ de spécialisation du programme "Techniques policières" (310.01).

CONTENU DU PROGRAMME

La liste des cours à réussir est la suivante:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-330-77	FONCTION ET ORGANISATION DE LA POLICE I	3-0-3
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILÉ I	3-0-3
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3
310-430-77	FONCTIONS ET ORGANISATION DE LA POLICE II	3-0-3
310-501-71	CRIMINALISTIQUE	3-1-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3
310-531-77	OPÉRATIONS POLICIÈRES	3-0-3
310-541-77	TECHNIQUES D'INTERVIEW ET D'INTERROGATOIRE	2-1-3
310-551-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTE POLICIÈRE	3-0-3
310-561-77	SÉMINAIRE	2-1-3
310-571-77	NOTIONS DE DROIT PRIVÉ	3-0-3
310-601-77	STAGES	3-35-4
350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
350-914-77	RELATIONS HUMAINES	2-1-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3
387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3

Les policiers déjà en fonctions dans un service de police devront, pour répondre aux exigences des stages, faire la preuve de leur apprentissage dans les domaines suivants: la circulation, l'enquête criminelle, les fonctions judiciaires et les premiers soins. S'il existe des carences dans l'un de ces domaines, le collègue devra assurer les conditions de cet apprentissage.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être à l'emploi d'une institution pénale à titre d'agent de la paix, d'agent de correction ou exercer une fonction similaire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux agents de correction, aux agents de la paix ou à toutes autres personnes exerçant une fonction similaire dans une institution pénale d'acquérir la formation correspondant au champ de spécialisation du programme "Techniques correctionnelles" (310.02).

CONTENU DU PROGRAMME

La liste des cours à réussir est la suivante:

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2
310-220-77	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	3-0-3
310-312-77	PÉNOLOGIE I	3-0-3
310-320-77	DROIT PÉNAL I	3-0-3
310-322-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW I	2-1-3
310-410-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE I	3-0-3
310-412-77	PÉNOLOGIE II	3-0-3
310-420-77	DROIT PÉNAL II	3-0-3
310-422-77	TECHNIQUES D'ENTRETIEN ET D'INTERVIEW II	2-1-3
310-510-77	CRIMINOLOGIE JUVÉNILE II	3-0-3
310-512-71	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE	3-0-3
310-520-77	DROIT PÉNAL III	3-0-3
310-522-75	INITIATION A L'ANIMATION ET AUX TECHNIQUES DE GROUPE	2-2-4
310-532-77	RESSOURCES COMMUNAUTAIRES ET DÉLINQUANCE	3-0-3
310-542-77	ÉLÉMENTS DE PSYCHIATRIE CARCÉRALE	3-0-3
310-552-77	SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE	2-1-3
310-602-77	STAGES	3-35-4

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE I: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE II: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3

LISTE DES STAGES

310-950-73	SÉCURITÉ PÉNITENCIAIRE (STAGE)	0-3-1
310-951-73	RÉCEPTION DES DÉTENUS ET ADAPTATION AU MILIEU CARCÉRAL (STAGE)	0-3-1
310-952-73	UNITÉ RÉSIDENTIELLE (UNITÉ C) (STAGE)	0-3-1
310-953-73	RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR (STAGE)	0-3-1
310-954-73	LOISIRS EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)	0-3-1
310-955-73	FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL (STAGE)	0-3-1
310-956-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL I (Traitement individuel) (STAGE)	0-3-1
310-957-73	TRAITEMENT EN MILIEU CARCÉRAL II (Traitement de groupe) (UNITÉ C) (STAGE)	0-3-1
310-958-73	PRÉLIBÉRATION (STAGE)	0-3-1
310-959-73	MAISONS DE TRANSITION (STAGE)	0-3-1
310-960-73	PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE (STAGE)	0-3-1
310-961-73	LES PRÉVENUS (STAGE)	0-3-1



CONDITIONS D'ADMISSION

Exercer la fonction de technicien juridique ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux personnes exerçant la fonction de technicien juridique ou une fonction similaire, d'acquérir la formation correspondant au champ de spécialisation du programme "Techniques judiciaires" (310.03).

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
310-103-81	INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU DROIT	3-0-3
310-203-81	DROIT CIVIL I	3-0-3
310-313-81	DROIT CIVIL II	3-0-3
310-333-81	PROCÉDURE CIVILE I	3-0-3
310-343-81	OFFICIER DE JUSTICE I	3-0-3
310-403-81	DROIT CRIMINEL I	3-0-3
310-423-81	DROIT CIVIL III	3-0-3
310-433-81	PROCÉDURE CIVILE II	3-0-3
310-443-81	OFFICIER DE JUSTICE II	3-0-3
310-503-81	DROIT CRIMINEL II	3-0-3
310-513-81	DROIT CIVIL IV	3-0-3
310-523-81	PROCÉDURE NOTARIAL	3-0-3
310-543-81	LABORATOIRE DE DROIT	0-3-3
310-553-81	DROIT COMMERCIAL	3-0-3
310-563-81	DROIT ADMINISTRATIF	3-0-3
310-643-77	STAGE	3-35-4
350-410-79	DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	2-2-2
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3

Plus un (1) cours à option parmi les suivants:

310-583-75	DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ QUÉBÉCOIS	3-0-3
310-593-81	LÉGISLATION ET PROCÉDURES OUVRIÈRES	3-0-3

Plus un (1) des blocs suivants:

BLOC I

330-941-75	HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DU CANADA DES ORIGINES A 1840	3-0-3
330-942-75	HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DU CANADA DE 1840 A NOS JOURS	3-0-3

BLOC II

310-110-77	CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE	3-0-2
310-210-77	CRIMINOLOGIE JUDICIAIRE	3-0-2

310.73

TECHNIQUES JUDICIAIRES SPÉCIALES

8 1/3 crédits

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un C.E.C. ou d'un D.E.C. en Techniques judiciaires.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le technicien judiciaire pourra, dans le cadre normal de son travail, exécuter les opérations techniques reliées aux secteurs spéciaux de la pratique judiciaire.

CONTENU DU PROGRAMME

310-753-80*	DROIT CORPORATIF	3-0-3
310-763-80*	LA PREUVE CIVILE	3-0-3
310-773-80*	LE DROIT NOTARIAL	3-1-3
310-783-80*	LE DROIT MUNICIPAL	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un C.E.C. ou d'un D.E.C. en Techniques policières et être à l'emploi d'un Service de police à titre de policier.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base de la gestion d'un service de police et notamment la planification, l'organisation, le commandement, la coordination et le contrôle des opérations.

CONTENU DU PROGRAMME

201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
310-701-77	STRUCTURES ET FONCTIONS DE LA POLICE	3-0-3
310-745-77	PLANIFICATION DES OPÉRATIONS	3-0-3
401-310-77	COMPTABILITÉ DE GESTION ET PAR FONDS	2-2-2
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-904-76	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-1-2
401-935-76	SCIENCES DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-936-76	GESTION DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	2-2-1
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE DPO ET PPBS	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un C.E.C. ou d'un D.E.C. en Techniques policières et être à l'emploi d'un service de police à titre de policier.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances de base reliées aux enquêtes criminelles et aura acquis les connaissances de base reliées à d'autres services spécialisés d'un corps policier.

CONTENU DU PROGRAMME

310-725-77	MORALITÉ	3-0-3
310-751-77	TECHNIQUES D'ENQUÊTES CRIMINELLES	3-0-3
310-760-77	INCENDIES CRIMINELS	3-0-3

Trois (3) cours parmi les suivants:

310-710-77	CRIME ÉCONOMIQUE	3-0-3
310-720-77	CRIME ORGANISÉ	3-0-3
310-740-77	DROIT MUNICIPAL	3-0-3
310-750-77	FILATURE	3-0-3
310-755-77	NÉGOCIATIONS AVEC RAVISSEURS	3-0-3
310-765-77	DROGUES	3-0-3
310-775-77	PROTECTION DE LA SCÈNE DU CRIME	3-0-3
310-785-77	RENSEIGNEMENTS CRIMINELS	3-0-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un C.E.C. ou d'un D.E.C. en Techniques policières.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de ce programme, le policier aura acquis les connaissances nécessaires afin d'améliorer son travail au sein de la population, aura acquis les connaissances nécessaires afin d'aider le citoyen qui se trouve en situation de problèmes.

CONTENU DU PROGRAMME

310-571-77	NOTIONS DE DROIT PRIVÉ	3-0-3
310-770-77	RELATIONS COMMUNAUTAIRES	3-0-3
310-780-77	LOIS DE PROTECTION DES CITOYENS	3-0-3
350-212-77	PSYCHOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE	2-1-3

Un (1) cours parmi les suivants:

310-710-77	CRIME ÉCONOMIQUE	3-0-3
310-730-77	PRÉVENTION DU CRIME I	3-0-3
310-765-77	DROGUES	3-0-3
310-775-77	PROTECTION DE LA SCÈNE DU CRIME	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à sensibiliser l'individu à la prévention et à le rendre capable d'en faire la promotion dans son entourage immédiat.

CONTENU DU PROGRAMME

311-101-77	FONDEMENTS DE LA PRÉVENTION	3-0-2
311-201-77	LA LÉGALITÉ DANS LA PRÉVENTION I	2-1-2
311-311-77	LES TECHNIQUES D'INSPECTION ET TECHNIQUES D'ENQUÊTE	3-2-3
311-501-77	LES PROGRAMMES CADRES EN PRÉVENTION I	3-2-3
311-504-77	SANTÉ ET PRÉVENTION	2-2-2
311-631-77	PROJET D'INTERVENTION	1-3-1
311-641-77	TECHNIQUES D'INSTRUCTION	1-3-2

L'élève doit faire deux (2) blocs de son choix.

Bloc I:

311-511-77	LA PRÉVENTION DANS L'ENTOURAGE INDUSTRIEL I	2-1-2
311-611-77	LA PRÉVENTION DANS L'ENTOURAGE INDUSTRIEL II	2-1-2

Bloc II:

311-321-77	LA PRÉVENTION DANS LE TRAVAIL MANUEL I	2-1-2
311-421-77	LA PRÉVENTION DANS LE TRAVAIL MANUEL II	2-1-2

Bloc III:

311-301-77	LA PRÉVENTION DANS LES ÉDIFICES I	2-1-2
311-401-77	LA PRÉVENTION DANS LES ÉDIFICES II	2-1-2

Bloc IV:

311-911-77	LA PRÉVENTION SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION	2-1-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3

311.32

SÉCURITÉ ROUTIÈRE: MONITEURS DE CONDUITE  
DE VÉHICULES DE PROMENADE

12 2/3 crédits

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des moniteurs en conduite automobile capables d'assurer l'apprentissage de la conduite pratique d'un véhicule automobile privé; d'évaluer, à différents moments du processus d'apprentissage, la capacité d'un individu à conduire un véhicule automobile privé.

CONTENU DU PROGRAMME

311-502-78*	LA TECHNOLOGIE DE L'AUTOMOBILE I	2-0-2
311-512-78*	LES FACTEURS DE CONDUITE LIÉS A L'ÉTAT DU CONDUCTEUR I	3-0-3
311-522-78*	LA LOI ET LA CONDUITE AUTOMOBILE I	3-0-3
311-532-78*	LES TECHNIQUES DE CONDUITE AUTOMOBILE EN VÉHICULE PRIVÉ I	3-1-4
311-552-80*	TECHNIQUES D'INSTRUCTION EN CONDUITE AUTOMOBILE I	3-4-1
311-562-80*	COMMUNICATIONS ET RELATIONS INTERPERSONNELLES	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



311.33

SÉCURITÉ ROUTIÈRE: MONITEUR DE CONDUITE  
D'AUTOBUS SCOLAIRE

11 2/3 crédits

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise essentiellement à rendre le candidat capable d'utiliser les méthodes et moyens d'enseignement appropriés pour dispenser l'enseignement pratique; de mesurer et d'évaluer les connaissances, habiletés, habitudes et attitudes développées tout au long de l'apprentissage; de transmettre un enseignement pratique à des aspirants-conducteurs d'autobus scolaire; des conducteurs d'autobus scolaire.

CONTENU DU PROGRAMME

311-103-80*	LES TECHNIQUES DE CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE I	3-0-2
311-113-80*	LA LOI ET LES RÈGLEMENTS DANS LA CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE I	3-0-2
311-123-80*	LA TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE DE L'AUTOBUS SCOLAIRE I	3-0-2
311-133-80*	LA SÉCURITÉ ET LES PREMIERS SOINS I	1-0-1
311-303-80*	LES TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE I	2-0-1
311-313-80*	LA PRISE EN CHARGE DES PASSAGERS EN TRANSPORT SCOLAIRE I	2-0-1
311-333-80*	LES FACTEURS DE CONDUITE LIÉS A L'ÉTAT DU CONDUCTEUR I	2-0-1
311-353-80*	LES RELATIONS HUMAINES	1-0-1
311-543-80*	LA MESURE ET L'ÉVALUATION I	1-0-1
311-593-80*	STAGE I	0-3-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir deux (2) ans d'expérience dans le domaine de la sécurité-incendie.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Être capable de déceler dans un bâtiment existant ou dans les plans d'un bâtiment proposé, les risques d'éclosion d'incendie; les cheminements probables du feu et des produits de combustion; les faiblesses dans les systèmes d'auto-protection. Déceler dans un processus d'opération manufacturière ou commerciale, les dangers d'incendie ou d'explosion et les effets probables d'une telle incidence.

Mettre en oeuvre des mesures logiques et économiquement praticables, visant à améliorer la sécurité-incendie dans des bâtiments de toutes grandeurs. Plus particulièrement ceux placés sous sa surveillance. Interpréter intelligemment les règlements en vigueur et surveiller le travail des inspecteurs chargés d'appliquer de tels règlements; participer à la préparation de règlements ou à la préparation de plans de sécurité-incendie ou d'autoprotection et/ou en assurer ou coordonner l'exécution par la suite.

Informar la clientèle étudiante de l'ensemble des situations rencontrées au cours de l'exécution de leur travail. Connaître à fond en théorie et en pratique le matériel et les moyens de protection utilisés actuellement et à utiliser selon les circonstances. Pouvoir détecter, de façon systématique les dangers d'incendie et y apporter des correctifs. Etablir des programmes de prévention d'incendie. Confronter le travail fait empiriquement depuis toujours, avec les données scientifiques présentes.

CONTENU DU PROGRAMME

311-105-78*	LES BASES EN CHIMIE ET PHYSIQUE DU FEU	2-1-3
311-205-78*	DANGERS D'INCENDIE	2-1-3
311-215-78*	LECTURE DE PLANS ET DEVIS	2-1-3
311-305-78*	LOIS ET CODES DE PRÉVENTION DES INCENDIES	2-1-3
311-315-78*	DESSIN D'ARCHITECTURE	2-1-3
311-325-78*	INSTALLATIONS FIXES D'EXTINCTION	1-2-3

311-345-78*	MÉCANISMES DE PROTECTION	1-2-3
311-405-78*	CODE DU BATIMENT DU QUÉBEC	3-1-4
311-435-78*	ÉLECTRICITÉ ET MÉCANIQUE DU BATIMENT	2-1-3
311-525-78*	INSPECTIONS DE PRÉVENTION D'INCENDIE	1-2-3
311-545-78*	LES AGENTS EXTINCTEURS	2-1-3
311-645-78*	L'HYDRAULIQUE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un permis de moniteur en conduite automobile et avoir exercé pendant un minimum de 2 000 heures.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des instructeurs en conduite automobile capables d'assurer l'enseignement théorique relié à la conduite sécuritaire d'un véhicule automobile privé; évaluer à différents moments l'état des connaissances théoriques en regard de la conduite sécuritaire d'un véhicule automobile privé.

CONTENU DU PROGRAMME

311-562-80	COMMUNICATIONS ET RELATIONS INTERPERSONNELLES	3-0-3
311-602-80*	LA TECHNOLOGIE DE L'AUTOMOBILE II	1-1-1
311-612-80*	LES FACTEURS DE CONDUITE LIÉS A L'ÉTAT DU CONDUCTEUR II	1-1-1
311-622-80*	LA LOI ET LA CONDUITE AUTOMOBILE II	1-1-1
311-632-80*	LES TECHNIQUES DE CONDUITE AUTOMOBILE EN VÉHICULE PRIVÉ II	1-1-1
311-642-80*	MÉTHODE DE TRAVAIL	1-1-1
311-652-80*	LES TECHNIQUES D'INSTRUCTION EN CONDUITE AUTOMOBILE II	3-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

311.43

SÉCURITÉ ROUTIÈRE: INSTRUCTEUR DE CONDUITE  
D'AUTOBUS SCOLAIRE

7 2/3 crédits

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise essentiellement à rendre le candidat capable d'utiliser les méthodes et moyens d'enseignement appropriés pour dispenser l'enseignement théorique; de mesurer et d'évaluer les connaissances, habiletés, habitudes et attitudes développées tout au long de l'apprentissage; de transmettre un enseignement théorique à des aspirants-conducteurs d'autobus scolaire; des conducteurs d'autobus scolaire.

CONTENU DU PROGRAMME

311-203-80*	LES TECHNIQUES DE CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE II	1-0-1
311-213-80*	LA LOI ET LES RÈGLEMENTS DANS LA CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE II	1-0-1
311-223-80*	LA TECHNOLOGIE DE LA MÉCANIQUE DE L'AUTOBUS SCOLAIRE II	1-0-1
311-233-80*	LA SÉCURITÉ ET LES PREMIERS SOINS II	1-0-1
311-403-80*	LES TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE D'AUTOBUS SCOLAIRE II	2-0-1
311-413-80*	LA PRISE EN CHARGE DES PASSAGERS EN TRANSPORT SCOLAIRE II	1-0-1
311-433-80*	LES FACTEURS DE CONDUITE LIÉS A L'ÉTAT DU CONDUCTEUR II	1-0-1
311-553-80*	LES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES	2-0-1
311-643-80*	LA MESURE ET L'ÉVALUATION II	1-0-1
311-693-80*	STAGE II	0-2-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de préparer un technicien compétent dans le domaine de la prévention des accidents et des maladies industrielles. Au terme de ses études, l'étudiant sera un véritable préventionniste plutôt qu'un inspecteur en sécurité. Sa tâche consistera surtout à inculquer à tous les employés d'une usine donnée des principes de prévention et de sécurité au travail. Il devra faire la mise au point de programmes de prévention, instaurer un système d'inspections et d'enquêtes qui lui permettra de détecter les lacunes dans certaines situations particulières et dans l'application même de son programme d'action.

Il faut donc voir dans ce futur technicien un agent de promotion, un conseiller de la direction d'une entreprise et un éducateur au niveau du personnel. Pour ce faire, il doit posséder des connaissances exactes pour comprendre son travail et des connaissances en sciences humaines pour l'aider dans ses nombreux contacts.

CONTENU DU PROGRAMME

201-127-75	STATISTIQUE INDUSTRIELLE	2-2-4
242-901-75	LECTURE DE PLANS ET DEVIS	3-0-3
311-101-77	FONDEMENTS DE LA PRÉVENTION	3-0-2
311-201-77	LA LÉGALITÉ DANS LA PRÉVENTION I	2-1-2
311-301-77	LA PRÉVENTION DANS LES ÉDIFICES I	2-1-2
311-311-77	LES TECHNIQUES D'INSPECTION ET TECHNIQUES D'ENQUÊTE	3-2-3
311-321-77	LA PRÉVENTION DANS LE TRAVAIL MANUEL I	2-1-2
311-401-77	LA PRÉVENTION DANS LES ÉDIFICES II	2-1-2
311-411-77	THÉORIE ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION	2-1-2
311-421-77	LA PRÉVENTION DANS LE TRAVAIL MANUEL II	2-1-2
311-431-77	L'ÉVALUATION DES TACHES	3-0-3
311-441-77	LES ORGANISMES DE PRÉVENTION	2-0-2
311-501-77	LES PROGRAMMES CADRES EN PRÉVENTION I	3-2-3
311-504-77	SANTÉ ET PRÉVENTION	2-2-2
311-511-77	LA PRÉVENTION DANS L'ENTOURAGE INDUSTRIELLE I	2-1-2
311-531-77	STAGES	2-16-2
311-601-77	LES PROGRAMMES CADRES EN PRÉVENTION II	3-2-3
311-611-77	LA PRÉVENTION DANS L'ENTOURAGE INDUSTRIELLE II	2-1-2
311-621-77	LA LÉGALITÉ DANS LA PRÉVENTION II	2-1-2
311-631-77	PROJET D'INTERVENTION	1-3-1

311-641-77	TECHNIQUES D'INSTRUCTIONS	1-3-2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3
387-981-71	ADMINISTRATION ET RELATION DE TRAVAIL	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
410-514-79	PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION	3-1-3
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux travailleurs qui oeuvrent dans les Garderies d'Enfants et les Prématernelles d'être initiés formellement aux principes et pratiques qui gouvernent le soin et la formation des enfants confiés à ces centres.

CONTENU DU PROGRAMME

322-113-75	ÉDUCATION MUSICALE I	1-2-3
322-133-75	CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE I	1-3-3
322-313-75	LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT I	1-2-3
322-513-75	HYGIÈNE ET PREMIERS SOINS	1-3-3
322-523-75	MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ANIMATION I	1-5-3
322-623-75	MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ANIMATION II	1-5-3
322-633-75	ORGANISATION D'UNE GARDERIE ÉDUCATIVE	1-2-3
350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme en "Techniques d'éducation familiale" vise à former des adultes intéressés aux questions de vie familiale.

Plus précisément, il veut soutenir l'action des personnes engagées dans la prévention et la promotion des programmes d'action touchant la famille, qu'il s'agisse de la santé mentale ou des différents aspects de la vie familiale.

CONTENU DU PROGRAMME

322-114-74*	ÉTIOLOGIE DE LA DYNAMIQUE DE LA FAMILLE	2-1-5
322-214-74*	COUPLE ET FAMILLE: VALEURS, SEXUALITÉ, ÉTHIQUE	3-0-3
322-314-74*	PATHOLOGIE SOCIALE ET FAMILIALE	2-2-3
322-414-74*	TECHNIQUES D'INTERVIEW POUR MILIEU FAMILIAL	2-1-3
322-514-74*	ÉMOTIVITÉ, CRÉATIVITÉ ET MOTRICITÉ CHEZ L'ENFANT	2-1-3
322-910-74*	LA FAMILLE ET LES LOISIRS	2-1-3
322-920-74*	HYGIÈNE ET SANTÉ	3-0-3
322-930-74*	LA FAMILLE ET LA LOI	3-0-3
322-940-74*	LA FAMILLE ET LA SÉCURITÉ SOCIALE	3-0-3
322-950-74*	BUDGET FAMILIAL ET CONSOMMATION	3-0-3
322-960-74*	OBSERVATION PARTICIPANTE	2-1-5
322-970-74*	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-12
350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-213-71	INTRODUCTION A LA PSYCHOPATHOLOGIE	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
385-940-71	INTRODUCTION A LA VIE POLITIQUE	3-0-3
387-962-71	INTRODUCTION A LA SOCIÉTÉ	3-0-3
388-311-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES GROUPES I	2-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Connaître le développement de l'enfant et ses divers besoins et pouvoir assurer le bien-être et la sécurité des enfants utilisant les services de garde et favoriser leur développement. Connaître le contexte de travail de l'éducateur en milieu de garde et pouvoir travailler en collaboration avec les divers agents impliqués. Acquérir une meilleure connaissance de soi et être davantage capable d'utiliser ses ressources personnelles à l'intérieur de sa pratique.

CONTENU DU PROGRAMME

322-243-75	L'OBSERVATION ET SES MÉTHODES	1-2-3
322-703-82*	ÉLABORATION DE PROGRAMMES ÉDUCATIFS	1-2-3
322-713-82*	L'ENFANT ET LA SANTÉ	1-2-3
322-723-82*	SYSTÈME DE GARDE AU QUÉBEC	3-0-3
322-733-82*	DÉVELOPPEMENT DE L'EXPRESSION ET DE LA CRÉATIVITÉ	1-2-3
350-704-82*	LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT I	3-0-3
350-705-82*	LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT II	3-0-3
322-783-82*	SÉMINAIRE D'INTÉGRATION I	0-3-3
322-793-82*	STAGE I	1-16-1

Plus trois (3) cours au choix parmi les suivants:

322-743-82*	L'ENFANT ET L'APPRENTISSAGE	2-1-3
322-753-82*	PSYCHOMOTRICITÉ	1-2-3
322-763-82*	LANGAGE ET DOCUMENTATION ENFANTINE	1-2-3
322-773-82*	ANIMATION ET TRAVAIL DE GROUPE	1-2-3
322-791-82*	L'ANIMATEUR ET L'ENFANT	1-2-3
322-792-82*	L'ENFANT EN MILIEU DE GARDE	1-2-3
322-794-82*	LES ARTS PLASTIQUES EN MILIEU DE GARDE	1-2-3
322-795-82*	L'ENFANT ET LA MUSIQUE	1-2-3
322-796-82*	L'ENFANT ET LE JEU	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de formation professionnelle en Techniques d'Éducation spécialisée vise à préparer un éducateur à intervenir auprès de personnes qui éprouvent des difficultés d'adaptation sur les plans physique (moteur ou sensoriel) intellectuel, social et affectif et qui requièrent une assistance spéciale en vue d'une réadaptation, d'une réinsertion sociale, ou d'un maintien dans un milieu normal.

Ce programme vise trois (3) types d'apprentissage:

1. l'apprentissage théorique ou l'acquisition d'un programme de connaissances (le savoir);
2. l'apprentissage pratique, i.e. l'intégration de ce programme dans et par la pratique professionnelle (le savoir-faire);
3. la connaissance de soi (le savoir-être).

CONTENU DU PROGRAMME

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
350-951-78	PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNE ADULTE	2-1-3
351-101-78	INFORMATION SOCIALE	2-1-3
351-111-78	ANIMATION ET ACTIVITÉS CRÉATRICES I	1-2-1
351-121-78	ANIMATION ET ACTIVITÉS LUDIQUES I	1-2-1
351-211-78	ANIMATION ET ACTIVITÉS CRÉATRICES II	1-2-1
351-221-78	ANIMATION ET ACTIVITÉS LUDIQUES II	1-2-1
351-231-78	TECHNIQUES ET LABORATOIRE D'OBSERVATION	1-2-3
351-241-78	DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET TRAVAIL DE GROUPE	1-2-3
351-301-78	CONCEPT DYNAMIQUE D'ADAPTATION DE LA PERSONNE EN DIFFICULTÉ I	2-1-3
351-321-78	MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION I	2-1-2
351-391-78	STAGE D'OBSERVATION D'EXPLORATION ET D'ADAPTATION I	1-12-1
351-401-78	CONCEPT DYNAMIQUE D'ADAPTATION DE LA PERSONNE EN DIFFICULTÉ II	2-1-3
351-411-78	DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET RELATION D'AIDE	1-2-3

351-421-78	MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION II	2-1-2
351-491-78	STAGE D'OBSERVATION D'EXPLORATION ET D'ADAPTATION II	1-12-1
351-501-78	ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE	3-0-1
351-591-78	STAGE D'INTERVENTION	4-36-1
351-601-78	ÉTUDE DES POPULATIONS	1-2-3
351-611-78	ÉTUDE DES MILIEUX D'INTERVENTION	1-2-3
351-621-78	ÉTUDE DES APPROCHES D'INTERVENTION	1-2-3
351-631-78	ÉTUDE DES DIMENSIONS SOCIALE DE L'INTERVENTION	1-2-3
387-964-75	SOCIOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme de formation est offert aux adultes ayant une certaine expérience en gérontologie; il vise à préparer l'étudiant à se consacrer au service et à l'animation des personnes âgées.

Assurer un milieu et un mode de vie propre à fournir aux personnes âgées une qualité d'être et de bien-être; collaborer aux équipes professionnelles de son milieu d'action.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'étudiant aura acquis les aptitudes nécessaires pour travailler dans les différents milieux de personnes âgées, soit les institutions de séjour, comme les centres d'accueil, les hôpitaux pour chroniques légers, les maisons de convalescence, soit dans des organismes à buts spécifiques comme les clubs de l'Age d'Or, les forums des personnes âgées, etc., soit dans des groupes plus larges, comme les communautés paroissiales ou les secteurs de population couverts par un C.L.S.C. ou un C.S.S. Ce travailleur pourra aussi collaborer aux "services à domicile" établis pour les personnes âgées.

CONTENU DU PROGRAMME

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
351-303-77	MÉTHODES ET RAPPORTS D'OBSERVATION I	2-1-3
352-101-77*	PHYSIOLOGIE DE LA PERSONNE AGÉE	3-0-3
352-110-77*	INTRODUCTION A LA GÉRONTOLOGIE	2-1-3
352-161-77*	L'ACTIVITÉ EN MILIEU GÉRONTOLOGIQUE	2-1-3
352-201-77*	LA SÉNESCENCE	3-0-3
352-211-77*	PSYCHOLOGIE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA PERSONNE AGÉE	3-0-3
352-221-77*	SOCIÉTÉ ET PERSONNES AGÉES	3-0-3
352-261-77*	L'ANIMATION EN MILIEU GÉRONTOLOGIQUE	2-1-3
352-361-77*	SUPERVISION ET STAGES	4-18-3
387-962-71	INTRODUCTION A LA SOCIÉTÉ	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder un D.E.C. ou C.E.C. des programmes suivants ou une formation jugée équivalente et avoir de l'expérience:

Techniques diététiques, 120.00;  
 Techniques d'inhalothérapie et anesthésie, 141.00;  
 Techniques de réadaptation, 144.00;  
 Techniques infirmières, 180.00; 180.21;  
 Techniques d'éducation spécialisée, 351.00;  
 Techniques d'assistance sociale, 388.00;  
 Techniques de loisirs, 391.00.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les diverses activités du programme convergent vers la promotion, le maintien et la restauration du meilleur fonctionnement possible de la personne âgée et du respect de sa dignité jusqu'à sa mort.

Ce programme s'adresse aux professionnels des institutions du ministère des affaires sociales travaillant auprès des personnes âgées et a comme principaux objectifs de: développer chez les étudiants leurs connaissances du processus du vieillissement biologique normal et de ses effets sur l'être humain. Les initier à l'utilisation des ressources familiales et communautaires. Développer leurs habiletés à communiquer avec les personnes âgées et à travailler en équipe interdisciplinaire.

Le programme repose sur les connaissances et les habiletés propres à chaque professionnel déjà acquises auxquelles il ajoute de nouvelles connaissances et habiletés dans les domaines de la gérontologie et la psycho-sociologie.

CONTENU DU PROGRAMME

350-352-77*	INITIATION A L'ANIMATION DE GROUPE ET AU TRAVAIL EN ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE	1-2-3
352-701-77*	VIEILLISSEMENT HUMAIN I	1-2-3
352-711-77*	VIEILLISSEMENT HUMAIN II	1-2-3
352-721-77*	PERSONNES AGÉES ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	1-2-3
352-731-77*	COMMUNICATION AVEC LES PERSONNES AGÉES	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les diverses activités du programme convergent toutes vers la promotion, le maintien et la restauration du meilleur fonctionnement possible du bénéficiaire à l'hébergement en famille d'accueil et du respect de sa dignité humaine.

Les objectifs généraux du programme auprès des familles d'accueil sont de développer leurs connaissances sur les spécificités de leur clientèle type; les préparer à donner des soins de base préventifs et des soins d'entretien; les initier à l'utilisation des ressources communautaires, de développer leurs habilités à communiquer avec leur bénéficiaires.

De plus, ce programme de formation vise à préparer la famille d'accueil à se consacrer au service et à l'animation de ses bénéficiaires et à assurer un milieu et un mode de vie propre à leur fournir une qualité d'être et de bien-être.

A la fin du programme, la famille d'accueil a développé son autonomie dans ses modes de fonctionnement et est en mesure de collaborer efficacement avec les praticiens de son milieu d'action.

CONTENU DU PROGRAMME

120-702-82*	ALIMENTATION ET NUTRITION	3-0-3
350-205-77	PSYCHOGENÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
353-701-82*	SEXUALITÉ ET DROGUES	3-0-3
353-702-82*	FACTEURS D'ADAPTATION ET D'INTÉGRATION A LA FAMILLE	2-1-3
353-703-82*	INFORMATION LÉGALE ET SOCIALE	3-0-3
353-704-82*	PSYCHOSOCIOLOGIE DE LA FAMILLE	2-1-3
353-705-82*	TECHNIQUE D'INTERVENTION PRÉVENTIVE ET ÉDUCATIONNELLE	1-2-3
353-706-82*	INTRODUCTION A L'ENFANCE INADAPTÉE	3-0-3
353-707-82*	ANIMATION ET ACTIVITÉS DÉVELOPPEMENTALES	2-1-3

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

353-708-82*	LA DÉLINQUANCE: TOUT UN DÉFI	2-1-3
353-709-82*	LA DÉFICIENCE ET L'AUTONOMIE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les diverses activités du programme convergent toutes vers la promotion, le maintien et la restauration du meilleur fonctionnement possible du bénéficiaire à l'hébergement en famille d'accueil et du respect de sa dignité humaine.

Les objectifs généraux du programme auprès des familles d'accueil sont de développer leurs connaissances sur les spécificités de leur clientèle type; les préparer à donner des soins de base préventifs et des soins d'entretien; les initier à l'utilisation des ressources communautaires, de développer leurs habilités à communiquer avec leurs bénéficiaires.

De plus, ce programme de formation vise à préparer la famille d'accueil à se consacrer au service et à l'animation de ses bénéficiaires et à assurer un milieu et un mode de vie propre à leur fournir une qualité d'être et de bien-être.

A la fin du programme, la famille d'accueil a développé son autonomie dans ses modes de fonctionnement et est en mesure de collaborer efficacement avec les praticiens de son milieu d'action.

CONTENU DU PROGRAMME

120-702-82	ALIMENTATION ET NUTRITION	3-0-3
180-758-82*	HYGIÈNE ET PREMIERS SOINS	3-0-3
180-768-82*	PHARMACOLOGIE ET MÉDICATION	3-0-3
352-211-77	PSYCHOLOGIE DU VIEILLISSEMENT ET DE LA PERSONNE AGÉE	3-0-3
352-261-77	L'ANIMATION EN MILIEU GÉRONTOLOGIQUE	2-1-3
352-702-82*	LES CONCEPTS DU 3 <sup>e</sup> AGE	2-1-3
352-712-82*	LE PROCESSUS DU VIEILLISSEMENT	2-1-3
352-731-77	COMMUNICATION AVEC LES PERSONNES AGÉES	1-2-3
353-702-82	FACTEURS D'ADAPTATION ET D'INTÉGRATION A LA FAMILLE	2-1-3
353-713-82*	INFORMATION LÉGALE ET SOCIALE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les diverses activités du programme convergent toutes vers la promotion, le maintien et la restauration du meilleur fonctionnement possible du bénéficiaire à l'hébergement en famille d'accueil et du respect de sa dignité humaine.

Les objectifs généraux du programme auprès des familles d'accueil sont de développer leurs connaissances sur les spécificités de leur clientèle type; les préparer à donner des soins de base préventifs et des soins d'entretien; les initier à l'utilisation des ressources communautaires, de développer leurs habilités à communiquer avec leurs bénéficiaires.

De plus, ce programme de formation vise à préparer la famille d'accueil à se consacrer au service et à l'animation de ses bénéficiaires et à assurer un milieu et un mode de vie propre à leur fournir une qualité d'être et de bien-être.

À la fin du programme, la famille d'accueil a développé son autonomie dans ses modes de fonctionnement et est en mesure de collaborer efficacement avec les praticiens de son milieu d'action.

CONTENU DU PROGRAMME

120-702-82	ALIMENTATION ET MÉDICATION	3-0-3
180-758-82	HYGIÈNE ET PREMIERS SOINS	3-0-3
180-768-82	PHARMACOLOGIE ET MÉDICATION	3-0-3
350-205-77	PSYCHOGENÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGENÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
353-702-82	FACTEURS D'ADAPTATION ET D'INTÉGRATION A LA FAMILLE	2-1-3
353-713-82	INFORMATION LÉGALE ET SOCIALE	3-0-3
353-714-82*	INTRODUCTION A LA PSYCHIATRIE	3-0-3
353-715-82*	SANTÉ MENTALE ET SOINS I	2-1-3
353-716-82*	SANTÉ MENTALE ET SOINS II	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sensibiliser à la dimension psychologique de l'animation, des adultes qui travaillent avec d'autres personnes dans des organismes, en éducation, en industrie, dans les mouvements familiaux, etc.

Développer des connaissances, des techniques, des habiletés qui seront utiles dans la vie professionnelle et dans la vie personnelle pour prendre en charge et mener à bien des situations d'animation.

Connaître les conditions qui font qu'un être humain fonctionne de façon satisfaisante. Améliorer la façon personnelle de bien fonctionner et d'être dans une démarche d'excellence.

CONTENU DU PROGRAMME

354-701-81*	ATELIER D'INTÉGRATION	3-0-3
354-702-81*	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	3-0-3
354-703-81*	LES PHÉNOMÈNES DE GROUPE	3-0-3
354-730-81*	LA STRUCTURATION DES CONTENUS	3-0-3
354-731-81*	ANIMATION DE PETITS GROUPE	3-0-3
354-732-81*	ANIMATION DE GROUPE D'ACTION	3-0-3
354-733-81*	ORGANISATION DES GRANDS GROUPE	3-0-3
354-734-81*	LE LABORATOIRE EN ANIMATION	3-0-3

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

354-704-81*	LES RELATIONS HUMAINES	3-0-3
354-705-81*	LA CRÉATIVITÉ	3-0-3
354-706-81*	LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	3-0-3
354-707-81*	LE LEADERSHIP ET L'AUTORITÉ	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Sensibiliser à la dimension psychologique de la relation d'aide, des adultes qui travaillent avec d'autres personnes dans des organismes, en éducation, en industrie, dans les mouvements familiaux, etc.

Développer des connaissances, des techniques, des habiletés qui seront utiles dans la vie professionnelle et dans la vie personnelle pour prendre en charge et mener à bien des situations d'aide.

Connaître les conditions qui font qu'un être humain fonctionne de façon satisfaisante. Améliorer la façon personnelle de bien fonctionner et d'être dans une démarche d'excellence.

CONTENU DU PROGRAMME

354-701-81	ATELIER D'INTÉGRATION	3-0-3
354-702-81	DÉVELOPPEMENT HUMAIN	3-0-3
354-703-81	LES PHÉNOMÈNES DE GROUPE	3-0-3
354-740-81*	LA COMMUNICATION	3-0-3
354-741-81*	LA RELATION D'AIDE I	3-0-3
354-742-81*	LA RELATION D'AIDE II	3-0-3
354-743-81*	LA RELATION DE CONSULTATION	3-0-3
354-744-81*	LE LABORATOIRE EN RELATION D'AIDE	3-0-3

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

354-704-81	LES RELATIONS HUMAINES	3-0-3
354-705-81	LA CRÉATIVITÉ	3-0-3
354-706-81	LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	3-0-3
354-707-81	LE LEADERSHIP ET L'AUTORITÉ	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux candidats d'approfondir certaines données du phénomène religieux; leur assurer une formation de base en sciences humaines, une meilleure connaissance de l'homme dans ses relations avec les autres et leur permettre d'acquérir un certain nombre de techniques qui les aideront à mieux travailler avec des groupes et des individus dans leur activité pastorale.

CONTENU DU PROGRAMME

371-110-74	INTRODUCTION AUX ETUDES PASTORALES	3-0-3
371-210-74	L'ENTRETIEN PASTORAL	1-2-3
371-310-74	ANIMATION PASTORALE DES GROUPES	1-2-3
371-410-74	INSERTION DE LA PASTORALE DANS UNE SOCIETE EN CHANGEMENT	3-0-3

Plus six (6) cours choisis dans la liste des 371.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux candidats d'approfondir certaines données du phénomène religieux; leur assurer une formation de base en sciences humaines, une meilleure connaissance de l'homme dans ses relations avec les autres et leur permettre d'acquérir un certain nombre de techniques qui les aideront à mieux travailler avec des groupes et des individus dans leur activité pastorale.

CONTENU DU PROGRAMME

340-218-78	PHILOSOPHIE DE LA SEXUALITÉ	3-0-3
340-913-78	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE	3-0-3
350-901-77**	LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE	3-0-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
350-920-73	PSYCHOLOGIE DU COMPORTEMENT RELIGIEUX	3-0-3
370-967-77	INITIATION A LA BIBLE I (ancien testament)	3-0-3
370-968-77	INITIATION A LA BIBLE II (nouveau testament)	3-0-3
370-973-77	SITUATIONS MORALES ET ÉVANGILE	3-0-3
370-977-77	EXPÉRIENCES RELIGIEUSES	3-0-3
371-110-74*	INTRODUCTION AUX ÉTUDES PASTORALES	3-0-3
371-210-74*	L'ENTRETIEN PASTORAL	1-2-3
371-310-74*	ANIMATION PASTORALE DES GROUPES	1-2-3
371-410-74*	INSERTION DE LA PASTORALE DANS UNE SOCIÉTÉ EN CHANGEMENT	3-0-3
387-973-71	SOCIOLOGIE DES MOYENS DE COMMUNICATIONS	3-0-3

\*\* Note. Les étudiants qui s'inscriront aux cours de psychogenèse (350-205-77 et 350-305-77) pourront remplacer ce cours par tout autre cours de Sciences humaines.

Plus six (6) cours au choix pris dans la liste suivante:

322-114-74	ÉTIOLOGIE DE LA DYNAMIQUE FAMILIALE	2-1-5
322-214-74	COUPLE ET FAMILLE: VALEURS, SEXUALITÉ ÉTHIQUE	3-0-3
322-314-74	PATHOLOGIE SOCIALE ET FAMILIALE	2-2-3
322-414-74	TECHNIQUES D'INTERVIEW POUR MILIEU FAMILIAL	2-1-3

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-213-71	INTRODUCTION A LA PSYCHOPATHOLOGIE	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
351-201-71*	FACTEURS SOCIAUX D'INADAPTATION	2-1-3
352-110-77	INTRODUCTION A LA GÉRONTOLOGIE	2-1-3
352-201-77	LA SÉNESCENCE	3-0-3
371-101-74*	TOXICOMANIE ET PASTORALE	2-1-3
371-102-74*	STRUCTURE DE L'ORGANISATION DIOCÉSAIN	3-0-3
371-103-74*	PASTORALE A L'ÉLÉMENTAIRE	3-0-3
371-104-74*	PASTORALE FAMILIALE	2-1-3
371-105-74*	PASTORALE DES PERSONNES AGÉES I	3-0-3
371-202-74*	ADMINISTRATION DES FABRIQUES	3-0-3
371-203-74*	AUDIO-VISUEL ET LITURGIE	1-2-3
371-204-74*	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-3
371-205-74*	PASTORALE DES PERSONNES AGÉES II	3-0-3
371-301-74*	TECHNIQUES D'OBSERVATION PARTICIPANTE	1-2-3
371-302-74*	AUDIO-VISUEL ET LITURGIE	1-2-3
371-303-74*	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-3
371-305-74*	PASTORALE DES PERSONNES AGÉES III	3-0-3
371-401-74*	SUPERVISION	1-2-3
371-402-74*	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-3
371-405-74*	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-3
371-501-74*	SÉMINAIRE PAR OBJECTIFS	1-2-3
371-590-81*	STAGE D'EXPLORATION	1-8-1
371-690-81*	STAGE D'INTERVENTION	1-12-1
387-976-71	SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION	3-0-3
388-221-77	SÉCURITÉ SOCIALE	2-1-3
388-421-77	INFORMATION LÉGALE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme vise à fournir aux personnes oeuvrant dans le domaine des techniques d'enquête une initiation aux techniques modernes de l'entrevue individuelle et de groupe, une information sur l'instrumentation appropriée et une meilleure compréhension des problèmes de communication humaine et des phénomènes de groupe.

Le programme permettra également à l'étudiant de mieux comprendre le rôle et l'importance de l'entrevue parmi les diverses méthodes utilisées pour réaliser une enquête. L'étudiant pourra aussi acquérir quelques notions sur la mise en ordre et la transmission des données recueillies lors de l'entrevue.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
384-101-78	INTRODUCTION AUX TECHNIQUES DE RECHERCHES	2-1-3
384-111-78	LES INSTRUMENTS DU TECHNICIEN EN RECHERCHES	1-2-3
384-321-78	ENTREVUE I	1-3-1
384-421-78	ENTREVUE II	1-3-1
384-531-78	OBSERVATION ET ENTREVUE DE GROUPE	1-2-3

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Compte tenu de la conjoncture régionale bas-laurentienne où a été pensé ce programme - région sous-développée au taux de chômage très élevé, où la formation n'a servi la plupart du temps qu'à favoriser la migration des populations vers les grands centres - l'attestation en organisation communautaire vise en tout premier lieu à assurer une formation qui permette à des gens de travailler au développement de leur propre milieu en stimulant l'émergence de projets à caractère économique, social ou culturel en vue de meilleures conditions de vie. L'adaptation du programme à d'autres régions peut se faire facilement en autant que le caractère propre de chaque région soit respecté.

Compte tenu de la prolifération des organisations communautaires depuis les quinze dernières années, le programme vise en second lieu à développer chez les gens impliqués dans ces organisations, une connaissance approfondie de leur milieu tant au plan sociologique et historique qu'au plan économique et politique, troisièmement développer des habilités techniques et personnelles à mettre sur pied avec des groupes des projets permettant une réelle autonomisation individuelle et collective.

Ainsi, le développement d'habilités professionnelles en organisation communautaire chez des gens du milieu favorisera l'autonomisation plutôt que la dépendance d'expertise provenant de l'extérieur.

### PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Préparer des organisateurs et organisatrices communautaires à faire une lecture du milieu, les amener à s'y insérer en tenant compte de ses particularités et à y déceler les filons générateurs de projets et d'emplois. Ce travail sur la créativité renverse la vapeur de la dépendance et génère un contexte social et économique fortement appuyé sur les ressources bio-physiques et humaines endogènes.

En plus de s'habiliter à créer leur propre emploi, ces professionnels (les) pourront travailler dans des organisations communautaires déjà existantes, dans des organismes de gestion en commun, dans des CLSC, CSS, Centres de santé communautaire, Centres de formation pour adultes, etc... De même, ils (elles) seront aptes à travailler dans d'autres régions compte tenu des habilités développées à faire des lectures des milieux dans lesquels ils (elles) s'impliquent.



## CONTENU DU PROGRAMME

351-241-78	DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET TRAVAIL DE GROUPE	1-2-3
383-915-71	INITIATION A LA VIE ÉCONOMIQUE	2-1-3
386-701-81*	INITIATION AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	2-1-3
386-711-81*	DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MOUVEMENTS SOCIAUX	2-1-3
386-721-81*	INITIATION A L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	2-1-3
386-731-81*	ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES	1-2-3
386-741-81*	DYNAMIQUE DE CONSCIENTISATION	1-3-3
386-751-81*	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTES SOCIALES	1-3-3
386-761-81*	MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION	1-2-3
386-771-81*	INITIATION AUX MÉDIAS EN ORGANISATION COMMUNAUTAIRE	1-2-3
386-781-81*	GESTION ET GROUPES COMMUNAUTAIRES	2-1-3
386-782-81*	SÉMINAIRE D'INTÉGRATION I	0-3-1
386-783-81*	SÉMINAIRE D'INTÉGRATION II	0-3-1
386-784-81*	SÉMINAIRE D'INTÉGRATION III	0-3-1
386-785-81*	SÉMINAIRE D'INTÉGRATION IV	0-3-1
387-962-71	INTRODUCTION A LA SOCIÉTÉ	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Aider l'agent d'aide sociale à organiser les connaissances acquises via l'expérience de travail et l'analyse de son vécu quotidien; développer les habiletés et les comportements susceptibles d'améliorer la relation praticien-client; collaborer efficacement avec les services complémentaires vers lesquels il peut référer un client.

CONTENU DU PROGRAMME

388-101-77	AFFAIRES SOCIALES ET ACTUALITÉS QUÉBÉCOISES	3-4-3
388-221-77	SÉCURITÉ SOCIALE	2-1-3
388-301-77	PROBLÈMES FAMILIAUX	2-1-3
388-341-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES INDIVIDUS I	2-2-3
388-421-77	INFORMATION LÉGALE	2-1-3
388-501-77	STAGE	1-32-3
388-601-77	ÉTUDE DE CAS	2-2-3
388-921-77	PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL D'UN TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE	1-2-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux adultes praticiens dans une institution de bien-être d'acquérir la formation correspondant au champ de spécialisation du programme "Assistance sociale" (388.00).

CONTENU DU PROGRAMME

350-205-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN I	2-1-3
350-305-77	PSYCHOGÉNÈSE: LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN II	2-1-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
388-101-77	AFFAIRES SOCIALES ET ACTUALITÉS QUÉBÉCOISES	3-4-3
388-111-77	INTRODUCTION A LA RECHERCHE EN ASSISTANCE SOCIALE	2-2-3
388-211-77	PROBLÈMES SOCIAUX	2-2-3
388-221-77	SÉCURITÉ SOCIALE	2-1-3
388-301-77	PROBLÈMES FAMILIAUX	2-1-3
388-311-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES GROUPES I	2-2-3
388-331-77	INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS	2-2-3
388-341-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES INDIVIDUS I	2-2-3
388-401-77	ÉCONOMIQUE, CONSOMMATION ET CONSULTATION BUDGÉTAIRE	2-2-3
388-411-77	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2-1-3
388-421-77	INFORMATION LÉGALE	2-1-3
388-501-77 *	STAGE	1-32-3
388-601-77	ÉTUDE DE CAS	2-2-3
388-611-77	SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE	2-4-5

Plus trois (3) cours à option dans la liste suivante.

LISTE DES COURS OPTIONNELS

388-911-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES GROUPES II	1-2-3
388-912-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES GROUPES III	1-2-3

388-921-77	PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL D'UN TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE	1-2-3
388-922-77	CONSULTATION BUDGÉTAIRE	2-1-3
388-930-73	LE DÉLINQUANT ET LE PROCESSUS JURIDICO- SOCIAL	2-1-3
388-931-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS II	2-1-3
388-934-75	INTERVENTION SOCIALE ET DÉLINQUANCE I	2-1-3
388-935-73	INTERVENTION SOCIALE ET DÉLINQUANCE II	2-1-3
388-941-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES INDIVIDUS II	1-2-3
388-942-77	TECHNIQUES D'INTERVENTION SOCIALE AUPRÈS DES INDIVIDUS III	1-2-3
388-950-77	L'ASSISTANCE SOCIALE APPLIQUÉE A LA SÉCURITÉ DU REVENU	2-1-3
388-951-77	INTERVENTION SOCIALE ET PROBLÈMES SOCIAUX RÉGIONAUX I	2-1-3
388-952-77	INTERVENTION SOCIALE ET PROBLÈMES SOCIAUX RÉGIONAUX II	2-1-3
388-955-73	PROBATION JUVÉNILE	2-1-3
388-960-73	INTERVENTION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE I	2-1-3
388-961-73	INTERVENTION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE II	2-1-3
388-970-73	ÉDUCATION A LA VIE FAMILIALE I	2-1-3
388-971-73	ÉDUCATION A LA VIE FAMILIALE II	2-1-3
388-980-73	TOXICOMANIES	2-1-3
388-982-73	INTERVENTION SOCIALE ET VIEILISSEMENT I	2-1-3
388-983-73	INTERVENTION SOCIALE ET VIEILISSEMENT II	2-1-3
388-991-77	INTERVENTION SOCIALE ET SEXUALITÉ I	2-1-3
388-992-77	INTERVENTION SOCIALE ET SEXUALITÉ II	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former du personnel dans le domaine du plein air capable de promouvoir, organiser, conseiller, animer une ou des activités de plein air. Développer le plein air d'une façon rationnelle et selon des normes bien établies par la formation de moniteurs compétents. Promouvoir et démocratiser les activités de plein air.

Permettre à ceux qui veulent pratiquer des activités de plein air de le faire d'une façon agréable et sécuritaire, grâce à la présence de personnel spécialisé. Développer chez les étudiants la "mentalité plein air" dans toutes ses dimensions: récréation, communication avec la nature, esprit civique et santé: en d'autres mots, présenter le plein air comme moyen d'accéder à une meilleure condition physique et mentale. Développer chez les étudiants le sens des responsabilités.

CONTENU DU PROGRAMME

391-110-74*	PREMIERS SOINS	0-1-1
391-120-74*	ANIMATION ET DIDACTIQUE	1-1-2
391-130-74*	ORIENTATION	0-1-1
391-140-74*	INTERPRÉTATION DE LA NATURE (ÉTÉ I)	0-1-1
391-150-74*	INTERPRÉTATION DE LA NATURE (HIVER I)	0-1-1
391-160-74*	CANOT-CAMPING I	1-4-5
391-162-74*	RANDONNÉE PÉDESTRE I	1-4-5
391-163-74*	VOILE I	1-4-5
391-169-74*	SKI DE RANDONNÉE I	1-4-5
391-170-74*	RAQUETTE I	1-4-5
391-171-74*	CAMPING I	1-4-5
391-172-74*	TIR-A-L'ARC I	1-4-5
391-175-74*	ESCALADE I	1-4-5
391-180-78*	MONITEUR DE PLEIN AIR (Initiation)	3-0-3
391-190-78*	PHOTOGRAPHIE ET AUDIO-VISUEL	1-2-3
391-240-74*	INTERPRÉTATION DE LA NATURE (ÉTÉ II)	1-1-2
391-250-74*	INTERPRÉTATION DE LA NATURE (HIVER II)	1-1-2
391-271-74*	CAMPING II	1-4-5
391-990-75*	ADMINISTRATION ET GESTION DES ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR	1-2-3
391-991-75*	RÉPARATION ET AMÉNAGEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre les adultes actuellement engagés dans les secteurs du sport et de loisirs, responsables des fonctions qui leur sont dévolues. Par un processus de formation, assurer une autonomie plus grande, tout en augmentant la compétence et l'efficacité des préposés aux sports et loisirs. Répondre au besoin de mobilité et de polyvalence qui sont les caractéristiques de plusieurs milieux de travail d'aujourd'hui.

CONTENU DU PROGRAMME

350-901-77	LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE	3-0-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
391-901-74	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	2-1-3
601-911-76	FRANCAIS ÉCRIT	3-0-3

Plus des cours au choix parmi les suivants totalisant 6-0-6:

391-903-74*	PRINCIPES SCIENTIFIQUES DE L'ENTRAÎNEMENT	4-0-4
391-904-74*	ÉVALUATION ET CONTRÔLE DE L'ATHLÈTE	2-0-2
391-905-74*	TRAUMATOLOGIE SPORTIVE	2-0-2
391-906-74*	THÉORIE ET ANALYSE MÉCANIQUE DU MOUVEMENT HUMAIN	2-0-2
391-907-74*	DIMENSION PSYCHOLOGIQUE DU COACHING	2-0-2
391-908-74	ORGANISATION DE COMPÉTITION	1-1-2
391-909-74	TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES	1-1-2

Plus un (1) des cours suivants:

391-912-74	STAGES TECHNIQUE SPÉCIALISÉ I	0-2-0
391-913-74	STAGES TECHNIQUE SPÉCIALISÉ II	0-2-0
391-914-74	STAGES TECHNIQUE SPÉCIALISÉ III	0-1-0

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre les adultes actuellement engagés dans les secteurs du sport et de loisirs, responsables des fonctions qui leur sont dévolues. Par un processus de formation, assurer une autonomie plus grande, tout en augmentant la compétence et l'efficacité des préposés aux sports et loisirs. Répondre au besoin de mobilité de polyvalence qui sont les caractéristiques de plusieurs milieux de travail d'aujourd'hui.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
391-912-74*	STAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ I	0-2-0
391-913-74*	STAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ II	0-2-0
391-914-74*	STAGE TECHNIQUE SPÉCIALISÉ III	0-1-0
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE: DPO et PPBS	3-0-3
601-911-76	FRANCAIS ÉCRIT	3-0-3

Plus un (1) cours par les suivants:

391-901-74*	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	2-1-3
391-902-74*	ANIMATION EN SPORTS	2-1-3
391-908-74*	ORGANISATION DE COMPÉTITION	1-1-2
391-909-74*	TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES	1-1-2

Plus deux (2) cours parmi les suivants:

387-979-72	INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE SOCIALE	1-2-3
391-616-71*	AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS	2-1-3
391-911-74*	STRUCTURE DU SPORT AMATEUR QUÉBECOIS	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-928-76	PUBLICITÉ	3-0-3
401-930-76	LE PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3
401-933-76	LA FORMATION DU PERSONNEL	4-0-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet à des personnes travaillant dans le domaine de la documentation d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'acquisition, au traitement et à la diffusion de la documentation. Il permet d'exécuter un ensemble de tâches et de prendre une série de décisions relatives au fonctionnement d'un milieu documentaire tel que la bibliothèque, le centre de documentation, le dépôt d'archives ou la librairie.

CONTENU DU PROGRAMME

387-393-82	RELATIONS DE TRAVAIL	3-1-2
393-110-82	INTRODUCTION A LA DOCUMENTATION	2-2-2
393-120-82	RECHERCHES ET INSTRUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4-2
393-130-82	ÉDITION ET COMMERCE DU LIVRE	2-0-2
393-210-82	GESTION DES DOCUMENTS	2-2-2
393-220-82	ANALYSE DOCUMENTAIRE ET INDEXATION	2-2-2
393-230-82	PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX	0-3-2
393-240-82	CLASSIFICATION DÉCIMAL DE DEWAY	2-3-1
393-260-82	CATALOGAGE DES MONOGRAPHIES	2-3-1
393-310-82	CLASSEMENT DE DOCUMENTS ET DE FICHES	1-3-1
393-320-82	DOCUMENTATION AUDIO-VISUELLE	1-2-1
393-340-82	PRÉSERVATION, RÉPARATION ET CONSERVATION	0-2-1
393-360-82	CATALOGAGE DES AUTRES SUPPORTS	1-2-1
393-410-82	CLASSIFICATION LIBRARY OF CONGRESS	2-3-1
393-420-82	DOCUMENTS OFFICIELS	2-2-1
393-430-82	ACQUISITIONS	2-2-2
393-440-82	PUBLICATION EN SÉRIE	1-2-1
393-450-82	CIRCULATION DE LA DOCUMENTATION	1-1-1
393-470-82	ARCHIVISTIQUE	1-2-1
393-520-82	PROJET DE RECHERCHE	0-3-6
393-590-82	STAGES	1-24-4
393-620-82	PUBLICITÉ, ANIMATION ET DIFFUSION	1-3-2
393-630-82	SÉMINAIRE SUR LES MILIEUX DOCUMENTAIRE	0-3-3
393-650-82	SYSTÈMES DOCUMENTAIRES AUTOMATISÉS	2-1-3
401-393-82	LA COMPTABILITÉ ET DOCUMENTATION	2-2-2
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3
412-916-77	INITIATION A LA DACTYLOGRAPHIE	1-2-3
420-393-82	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE	2-1-3



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet aux étudiants qui s'y inscrivent d'obtenir un attestation d'études collégiales dans le domaine des affaires. Il offre un complément de formation, une initiation à l'une ou l'autre des fonctions de travail du secteur professionnel des techniques administratives.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise: l'acquisition de connaissances sur les disciplines et les techniques de la vente, l'acquisition de connaissances dans les domaines connexes à cette sphère d'activité, le développement d'une meilleure compréhension des problèmes de communication humaine et des phénomènes de groupe, le développement d'attitudes professionnelles et d'habiletés par des stages pratiques.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
383-915-71	INITIATION A LA VIE ÉCONOMIQUE	3-0-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-915-76	APPROVISIONNEMENT	3-0-3
401-926-79	COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	4-0-2
401-928-76	PUBLICITÉ	3-0-3
401-934-79	VENTE	3-0-1
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-501-79	COMMERCE DE DÉTAIL I	3-1-2
410-631-79	MARKETING II	3-0-1
410-931-73*	STAGE	0-0-6

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

S'adressant à tous ceux qui, au sein d'une entreprise, travaillent déjà ou désirent éventuellement travailler au service du personnel, l'attestation en gestion de personnel fait le tour de la question à partir du rôle du service dans l'entreprise, en passant, par la législation du travail et l'étude de la convention collective, jusqu'aux techniques précises de sélection de personnel, d'évaluation de tâche et de rémunération, sans oublier la formation personnelle de l'individu qui sera régulièrement en relations avec d'autres personnes.

CONTENU DU PROGRAMMEGROUPE A (L'étudiant doit choisir cinq (5) cours parmi les suivants):

401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3
401-927-76	LE DROIT DU TRAVAIL	3-0-3
401-930-76	PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3
401-933-76	FORMATION DU PERSONNEL	4-0-4
410-612-74	L'ÉVALUATION DES TACHES	3-0-3

GROUPE B (L'étudiant doit choisir trois (3) cours parmi les suivants):

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
387-965-71	LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL PLANIFIÉ I	3-0-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-909-76	ADMINISTRATION PUBLIQUE I (Organisation)	3-0-3
410-532-74	LE RESSOURCEMENT ET LA DOTATION	4-0-4
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3
410-632-74	BÉNÉFICES SOCIAUX	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce bloc de cours permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la comptabilité comme telle dans divers types d'entreprises et parallèlement examine l'utilisation de la gestion et de la décision administratives des informations comptables; en plus, il donne une vue d'ensemble des lois régissant l'activité d'entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
410-110-74	COMPTABILITÉ I	4-0-4
410-210-74	COMPTABILITÉ II	4-0-4
410-320-74	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-513-74	COMPTABILITÉ III	4-0-4
410-540-76	FINANCE I	4-0-4
410-613-74	COMPTABILITÉ PAR FONDS	3-0-3
410-623-74	CONTROLE INTERNE ET VÉRIFICATION	4-0-4

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des spécialistes en étude du travail capables de répondre aux besoins spécifiques des industries, petites ou moyennes, de la région de la Côte-du-Sud.

CONTENU DU PROGRAMME

242-901-79	LECTURE DE PLANS ET DEVIS	2-1-2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
401-905-76	ÉVALUATION DES TACHES ET PLANS BONIS	3-0-2
401-918-79*	ÉTUDE DES MOUVEMENTS ET DES TEMPS	4-2-3
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3
410-135-71*	PLANIFICATION DE LA PRODUCTION	3-0-3
410-137-71*	PROGRAMMATION DE LA PRODUCTION	3-0-3
410-209-74*	CONTROLE DE LA PRODUCTION ET DE LA QUALITÉ	4-0-4
410-919-79*	PRIX DE REVIENT ET SYSTÈMES	4-2-4
410-923-79*	STAGES DANS L'INDUSTRIE	1-17-0

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre, en plus d'une formation de base en mathématiques, en comptabilité, en économie, une solide documentation en assurance, permettant au gradué d'oeuvrer dans n'importe quels secteurs d'une compagnie d'assurance: de l'appréciation des risques à l'évaluation et au règlement d'une réclamation.

CONTENU DU PROGRAMME

401-932-76	NOTIONS D'ASSURANCES IARD	3-0-3
410-555-79	BIENS COMMERCIAUX	3-1-3
410-565-79	RESPONSABILITÉ CIVILE	2-1-2
410-575-79	ASSURANCES POUR LES PARTICULIERS	3-1-2
410-635-79	ASSURANCE MUTLI-RISQUE	3-1-2
410-645-79	SÉLECTION ET TARIFICATION ET ASSURANCES DIVERSES	2-0-1
410-655-79	PREVENTION ET ÉVALUATION DES RISQUES	2-1-1
410-665-79	RÈGLEMENT DES SINISTRES	1-0-1
410-675-79	ASSURANCE AUTOMOBILE	2-1-2

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif principal est de permettre au finissant une organisation plus rationnelle et plus efficace des temps et mouvements dans son institution.

CONTENU DU PROGRAMME

233-511-77	ÉTUDE DES MÉTHODES	2-1-2
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3
401-905-76	ÉVALUATION DES TACHES ET PLANS BONIS	3-0-2
401-911-76	ÉTUDES DES MOUVEMENTS ET DES TEMPS	3-1-3

Plus un (1) cours des deux cours suivants:

233-341-77	PHYSIQUE DU BOIS I	1-2-2
ou		
387-980-71	ADMINISTRATION ET RELATIONS HUMAINES	3-0-3

OBJECTIF DU PROGRAMME

Préparer l'étudiant à évoluer dans le domaine du Marketing.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4

Plus quatre (4) cours au choix parmi les suivants:

401-926-79	COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	4-0-2
401-928-76	PUBLICITÉ	3-0-3
401-934-79	VENTE	3-0-1
410-501-79	COMMERCE DE DÉTAIL I	3-1-2
410-611-79	RECHERCHE COMMERCIALE	2-1-3
410-631-79	MARKETING II	3-0-1



Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Formation professionnelle des conseillers en épargne, dans le but d'accroître leur compétence au niveau, entre autres: du placement, de l'épargne, des valeurs mobilières et immobilières, de la comptabilité, du droit des affaires, de la fiscalité, du comportement du consommateur, de la sécurité sociale.

### CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-934-75	LES COOPÉRATIVES: THÉORIE ET DOCTRINE	3-0-3
388-401-77	ÉCONOMIQUE, CONSOMMATION ET CONSULTATION BUDGÉTAIRE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-921-76	ÉLÉMENTS DE L'ASSURANCE-VIE	3-0-3
401-926-79	COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	4-0-2
401-929-76	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	4-0-4
401-934-79	VENTE	3-0-1
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-603-79	FISCALITÉ	4-0-2
410-913-75*	PLACEMENT HYPOTHÉCAIRE	3-0-3

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif particulier de ce programme est de former des individus pour travailler dans le monde du commerce de détail. Cette formation de base préparera le technicien en Commerce de détail pour exécuter les fonctions suivantes: sélectionner et gérer le personnel de support c'est-à-dire commis de bureau et commis de vente; planifier et surveiller l'approbation de magasins de détail; sélectionner et acheter la marchandise; développer et superviser les systèmes de mise en marché.

CONTENU DU PROGRAMME

401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-926-79	COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	4-0-2
401-928-76	PUBLICITÉ	3-0-3
401-930-76	LE PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-541-74*	L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE DE COMMERCE DE DÉTAIL	3-0-3
410-551-74*	SYSTÈME DE MISE EN MARCHÉ I	3-0-3
410-561-74*	ACHAT ET POLITIQUE DE PRIX	3-0-3
410-571-74*	COMPTABILITÉ DE GESTION DE COMMERCE DE DÉTAIL	3-1-3
410-581-74*	SERVICE AU CLIENT	3-0-3
410-611-79	RECHERCHE COMMERCIALE	2-1-3
410-641-74*	LOCALISATION ET ALLOCALISATION D'ESPACE- COMMERCE DE DÉTAIL	3-0-3
410-661-74*	COORDINATION VENTES-ACHATS	3-0-3
410-671-74*	TYPE DE COMMERCE DE DÉTAIL ET POLITIQUE DE CRÉDIT	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIF DU PROGRAMME

Préparer des candidats à occuper divers postes de niveau intermédiaire au sein de l'administration municipale.

CONTENU DU PROGRAMME

222-111-81	INTRODUCTION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1-2-2
222-321-81	DOSSIER SOCIO-ÉCONOMIQUE	2-2-2
222-411-81	PRINCIPES ET CONCEPTS	2-1-1
222-421-81	AMÉNAGEMENT URBAIN ET RÉGIONAL	3-2-2
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-907-76	INTRODUCTION A LA LÉGISLATION MUNICIPALE	3-0-3
401-908-76	COMPTABILITÉ INSTITUTIONNELLE	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-513-79	COMPTABILITÉ III	3-1-4
410-917-76*	LÉGISLATION MUNICIPALE	3-0-3

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Avec ses deux groupes de cours optionnels, ce programme vise à la formation de chef d'équipe ou de chef d'entreprise capable d'agir au sein d'organismes coopératifs.

L'option "gestion coopérative" s'adresse plus particulièrement aux membres actuels ou futurs des mouvements coopératifs comme tels, tandis que les cours de l'option "gestion agricole" veulent donner à l'agriculteur le complément de formation qu'exige la co-exploitation agricole aux points de vue comptable, légal et financier tout en les informant sur la gestion et les relations humaines.

CONTENU DU PROGRAMMECours communs

350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-603-79	FISCALITÉ	4-0-2
413-943-73*	GESTION COOPÉRATIVE	3-0-3

Plus les cours d'une des deux options suivantes:

Option gestion agricole

152-391-74*	LABORATOIRE SUR LA CO-EXPLOITATION AGRICOLE I	2-0-1
152-491-74*	LABORATOIRE SUR LA CO-EXPLOITATION AGRICOLE II	2-0-2
387-980-71	ADMINISTRATION ET RELATIONS HUMAINES	3-0-3

Option gestion coopérative

383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise: l'acquisition de connaissances en contrôle de la qualité, l'échange de techniques et d'expériences entre les participants, le développement d'attitudes et d'habiletés qui rendront les participants aptes à faire un meilleur travail en contrôle de la qualité.

CONTENU DU PROGRAMME

201-127-75	STATISTIQUE INDUSTRIELLE	2-2-4
410-574-74*	LA GESTION DU CONTROLE DE LA QUALITÉ I	1-1-2
410-584-74*	STATISTIQUES APPLIQUÉES AU CONTROLE DE LA QUALITÉ	2-2-4
410-674-74*	LA GESTION DU CONTROLE DE LA QUALITÉ II	1-1-2
410-684-74*	SYSTÈMES D'ÉCHANTILLONNAGE ET DE CONTROLE	2-2-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre, en plus d'une formation de base en mathématiques, en comptabilité, en économique, une solide documentation en assurance, permettant au gradué d'oeuvrer dans n'importe quels secteurs d'une compagnie d'assurance: de l'appréciation des risques à l'évaluation et au règlement d'une réclamation.

CONTENU DU PROGRAMME

401-921-76	ÉLÉMENTS DE L'ASSURANCE-VIE	3-0-3
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2
410-515-79	BESOINS EN ASSURANCE-VIE	3-0-2
410-525-74	ASPECTS LÉGAUX ET FISCAUX DE L'ASSURANCE-VIE	4-0-4
410-535-74	ÉLÉMENTS D'ACTUARIAT	3-0-3
410-605-79	SERVICE AUX ASSURES	3-0-2
410-615-79	BESOINS EN ASSURANCE-VIE COLLECTIVE	3-0-2
410-625-79	ÉLÉMENTS DE SÉLECTION DES RISQUES EN ASSURANCE-VIE	0-4-4

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder un diplôme d'études collégiales secteur professionnel ou une formation jugée équivalente.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre à ceux et celles qui travaillent dans les centres hospitaliers, centres de services sociaux, organismes d'enseignement ou institutions de services publics à titre de chef de groupe ou travail assimilé, d'assumer le leadership que les employeurs, le personnel concerné et le public touché sont en droit d'attendre d'eux.

CONTENU DU PROGRAMME

350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
350-914-77	RELATIONS HUMAINES	2-1-3
350-940-77*	PSYCHOLOGIE DU COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL I	3-0-2
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-954-77*	ÉVALUATION DU PERSONNEL	3-0-2

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

350-950-77*	PSYCHOLOGIE DU COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL II	3-0-2
387-980-71	ADMINISTRATION ET RELATIONS HUMAINES	3-0-3
387-982-71	RELATIONS INDUSTRIELLES ET CONVENTIONS COLLECTIVES	3-0-3
401-955-77*	LE BUDGET	3-0-2
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIF DU PROGRAMME

Préparer l'étudiant à évoluer dans le domaine de la Finance.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4

Plus quatre (4) cours parmi les suivants:

410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2
410-513-79	COMPTABILITÉ III	3-1-4
410-523-79	PRIX DE REVIENT ET SYSTÈMES	4-0-3
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-603-79	FISCALITÉ	4-0-2
410-613-79	COMPTABILITÉ IV	4-0-4
410-623-79	CONTROLE INTERNE ET VÉRIFICATION	4-0-2
410-640-79	FINANCE II	3-0-2



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise essentiellement l'atteinte des cinq objectifs suivants: permettre à l'étudiant adulte de se familiariser avec les aspects légaux qui encadrent la pratique du prêt et de la collection; permettre à l'adulte de développer les attitudes nécessaires à de fréquents contacts avec le public; permettre à l'étudiant adulte de maîtriser les diverses connaissances nécessaires à la gestion du crédit; rendre l'étudiant adulte capable d'acquérir les habiletés nécessaires à l'approbation d'un prêt; lui fournir tous les instruments lui permettant d'apprécier l'envergure du risque.

CONTENU DU PROGRAMME

350-914-77	RELATIONS HUMAINES	2-1-3
401-929-76	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	4-0-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-671-74	TYPE DE COMMERCE DE DETAIL ET POLITIQUE DE CRÉDIT	3-0-3
410-709-82*	LE CRÉDIT A LA CONSOMMATION	4-0-4
410-718-77*	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES (Résidentiels)	3-0-3
410-728-77*	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DU PRÊT	3-0-3
410-738-77*	LE CRÉDIT COMMERCIAL	3-0-3
602-908-74	LE FRANÇAIS DES AFFAIRES	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le plan de formation de "Vente de biens immobiliers" devra rendre l'élève capable de prendre un mandat de vente d'un immeuble, d'en faire la mise en marché et d'effectuer la transaction en cause et ce de façon autonome après quelques ventes assistés.

CONTENU DU PROGRAMME

410-139-81*	ÉVALUATION IMMOBILIÈRE I	2-0-2
410-159-81*	PRINCIPES DE COMMUNICATIONS EN IMMOBILIER I	1-1-1
410-169-81*	DROIT IMMOBILIER I	2-1-3
410-179-81*	PRINCIPES DE VENTE EN IMMOBILIER I	2-0-2
410-189-81*	MATHÉMATIQUES IMMOBILIÈRES I	1-1-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme prépare l'étudiant à évoluer dans le champ du marketing, discipline motrice de l'activité économique moderne.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-926-79	COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	4-0-2
401-934-79	VENTE	3-0-1
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-501-79	COMMERCE DE DÉTAIL I	3-1-2
410-511-79	MARKETING INDUSTRIEL	3-0-1
410-521-79	PROMOTION	3-1-2
410-591-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE EN MARKETING I	0-4-4
410-601-79	COMMERCE DE DÉTAIL II	2-1-2
410-611-79	RECHERCHE COMMERCIALE	2-1-3
410-631-79	MARKETING II	3-0-1
410-691-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE EN MARKETING II	0-4-4
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus un (1) cours au choix:

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise la formation des techniciens appelés à évoluer dans le monde de l'administration du personnel et des relations industrielles.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	ÉCONOMIE	3-0-3
383-921-71	ÉCONOMIE	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-927-76	LE DROIT DU TRAVAIL	3-0-3
401-930-76	LE PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3
401-933-76	LA FORMATION DU PERSONNEL	4-0-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-532-74	LE RESSOURCEMENT ET LA DOTATION	4-0-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-592-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE	0-4-4
410-612-74	L'ÉVALUATION DES TACHES	3-0-3
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3
410-632-74	BÉNÉFICES SOCIAUX	3-0-3
410-692-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE	0-4-4
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus un (1) cours au choix:

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à préparer l'étudiant à occuper des postes au niveau intermédiaire au sein d'une entreprise industrielle ou commerciale, ou à oeuvrer en milieux publics et para-publics aussi bien que dans les diverses organisations de crédit.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-337-77	STATISTIQUES	3-2-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2
410-513-79	COMPTABILITÉ III	3-1-4
410-523-79	PRIX DE REVIENT ET SYSTÈME	4-0-3
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-553-79	MÉTHODOLOGIE QUANTITATIVE	4-0-4
410-593-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-4-4
410-603-79	FISCALITÉ	4-0-2
410-623-79	CONTROLE INTERNE ET VÉRIFICATION	4-0-2
410-640-79	FINANCE II	3-0-2
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus un (1) des cours suivants:

410-613-79	COMPTABILITÉ IV	4-0-4
410-693-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-4-4

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme prépare l'étudiant à résoudre, dans l'entreprise de production, des problèmes d'ordre opérationnel: gestion des stocks, réapprovisionnement, files d'attente, quantités optimales à commander, planification des travaux à exécuter ou des livraisons à faire, contraintes de temps, de matériel, d'effectifs ou de matières financières disponibles.

CONTENU DU PROGRAMME

242-901-75	LECTURE DE PLANS ET DEVIS	2-1-2
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-920-82	PRODUCTION INDUSTRIELLE	4-0-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-514-79	PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET CONTROLE DE PRODUCTION	3-1-3
410-523-74	PRIX DE REVIENT ET SYSTÈME	3-1-3
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-594-79	PROJET I	0-3-3
410-604-79	GESTION DES MATÉRIAUX ET INVENTAIRES	3-1-3
410-614-79	CONTROLE DE LA QUALITÉ	3-1-3
410-624-79	ÉTUDE DU TRAVAIL	2-2-1
410-694-79	PROJET II	0-3-3
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus un (1) cours au choix:

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre, en plus d'une formation de base en mathématiques, en comptabilité, en économique, une solide documentation en assurance, permettant au gradué d'oeuvrer dans n'importe quels secteurs d'une compagnie d'assurance: de l'appréciation des risques à l'évaluation et au règlement d'une réclamation.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-405-79	PRINCIPES ET ORGANISATION DES ASSURANCES	2-0-1
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-545-79	ASSURANCE SUR LA PERSONNE	3-0-2
410-555-79	BIENS COMMERCIAUX	3-1-3
410-565-79	RESPONSABILITÉ CIVILE	2-1-2
410-575-79	ASSURANCE POUR LES PARTICULIERS	3-1-2
410-595-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-4-4
410-635-79	ASSURANCE MULTI-RISQUE ET ASSURANCES DIVERSES	3-1-2
410-645-79	SÉLECTION ET TARIFICATION	2-0-1
410-655-79	PRÉVENTION ET ÉVALUATION DES RISQUES	2-1-1
410-665-79	RÈGLEMENT DES SINISTRES	1-0-1
410-675-79	ASSURANCE AUTOMOBILE	2-1-2
410-695-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-4-4
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3
Plus un (1) cours au choix:		
201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à préparer des gestionnaires des opérations de transport. Il s'adresse particulièrement aux travailleurs de l'industrie du transport qui veulent se perfectionner dans la gestion ou acquérir des compétences dans ce domaine.

CONTENU DU PROGRAMME

320-945-79	GÉOGRAPHIE DES TRANSPORTS ET DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION	2-2-3
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-507-79	TECHNIQUES DE TRANSPORT I	3-2-4
410-517-79	DROIT ET LES INCIDENCES ÉCONOMIQUES EN TRANSPORT	3-0-2
410-527-79	LOGISTIQUE ET APPLICATIONS AU TRANSPORT I	2-1-2
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-597-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-4-4
410-607-79	TECHNIQUES DE TRANSPORT II	3-2-4
410-627-79	LOGISTIQUE ET APPLICATION AU TRANSPORT II	2-1-2
410-637-79	MARKETING DU TRANSPORT	1-2-3
410-697-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-4-4
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus un (1) cours au choix:

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3



Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs principaux du projet sont d'offrir aux employés en exercice la possibilité d'acquérir une formation de niveau collégial dans un domaine pertinent aux fonctions qu'ils exercent; d'augmenter le potentiel des employés des secteurs para-publics (municipal, scolaire, hospitalier.); de permettre la versatilité de la main-d'oeuvre de ces domaines de l'activité québécoise.

### CONTENU DU PROGRAMME

222-111-81	INTRODUCTION A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1-2-2
222-321-81	DOSSIER SOCIO-ÉCONOMIQUE	2-2-2
222-411-81	PRINCIPES ET CONCEPTS	2-1-1
221-421-81	AMÉNAGEMENT URBAIN ET RÉGIONAL	3-2-2
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-907-76	INTRODUCTION A LA LÉGISLATION MUNICIPALE	3-0-3
401-908-76	COMPTABILITÉ INSTITUTIONNELLE	3-0-3
401-929-76	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	4-0-4
401-935-76	SCIENCES DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2
410-513-79	COMPTABILITÉ III	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-603-79	FISCALITÉ	4-0-2
410-623-79	CONTROLE INTERNE ET VÉRIFICATION	4-0-2
410-640-79	FINANCE II	3-0-2
410-917-76	LÉGISLATION MUNICIPALE	3-0-3
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus un (1) cours au choix:

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif particulier de ce programme est de former des individus pour travailler dans le monde du commerce de détail. Cette formation de base préparera le technicien en commerce de détail pour exécuter les fonctions suivantes: sélectionner et gérer le personnel de support c'est-à-dire commis de bureau et commis de vente; planifier et surveiller l'approbation de magasins de détail; sélectionner et acheter la marchandise; développer et superviser les systèmes de mise en marché.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-926-79	COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR	4-0-2
401-928-76	PUBLICITÉ	3-0-3
401-930-76	LE PROCESSUS DE SÉLECTION	3-0-3
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-541-74	L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE COMMERCE DE DÉTAIL	3-0-3
410-551-74	SYSTÈMES DE MISE EN MARCHÉ I	3-0-3
410-561-74	ACHAT ET POLITIQUE DE PRIX	3-0-3
410-571-74	COMPTABILITÉ DE GESTION DE COMMERCE DE DÉTAIL	3-1-3
410-581-74	SERVICE AU CLIENT	3-0-3
410-611-79	RECHERCHE COMMERCIALE	2-1-3
410-641-74	LOCALISATION ET ALLOCATION D'ESPACE- COMMERCE DE DÉTAIL	3-0-3
410-661-74	COORDINATION VENTES-ACHATS	3-0-3
410-671-74	TYPE DE COMMERCE DE DÉTAIL ET POLITIQUE DE CRÉDIT	3-0-3
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3
Plus un (1) cours au choix:		
201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise d'abord la préparation du futur technicien en administration publique en lui donnant tous les outils nécessaires à sa compétence. Il devra plus précisément situer l'étudiant en tant que citoyen face à l'Etat, c'est-à-dire lui faire prendre conscience de son rôle d'intermédiaire entre le citoyen et les services offerts par les organismes gouvernementaux. Il aura également pour but de former des hommes aptes à remplir des tâches en gestion intermédiaire au service de l'État. Globalement il apportera à l'État un fonctionnaire mieux formé et plus apte à remplir ses fonctions.

CONTENU DU PROGRAMME

201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
385-942-73	LES SYSTEMES POLITIQUES DU QUÉBEC ET DU CANADA	3-0-3
385-952-71	INTRODUCTION A L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	3-0-3
385-954-77*	STRUCTURE ET ORGANISATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3-0-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-943-77*	PLANIFICATION, BUDGÉTISATION ET DÉFINITION DES OBJECTIFS DANS LES ORGANISMES PUBLICS ET PARA-PUBLICS	3-0-3
401-944-77*	THÉORIE GÉNÉRALE DES SYSTÈMES	3-0-3
401-945-77*	SYSTÈME D'INFORMATION DE GESTION	3-0-3
401-946-77*	PROCÉDURES DE GESTION GOUVERNEMENTALE	3-0-3
401-947-77*	LE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS	3-0-3
401-948-77*	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF	3-0-3
410-112-77*	GESTION DU PERSONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE I	3-0-3
410-212-77*	GESTION DU PERSONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE II	2-1-3
410-222-80*	GESTION BUDGÉTAIRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3-0-3
420-101-82	LOGIQUE DE PROGRAMMATION	2-3-3

Plus six (6) cours au choix parmi les suivants:

383-935-74	ÉCONOMIE DU QUÉBEC	3-0-3
401-908-76	COMPTABILITÉ INSTITUTIONNELLE	3-0-3
401-927-76	DROIT DU TRAVAIL	3-0-3
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4

401-949-77*	ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ	3-0-3
401-950-77*	L'ÉTAT ET LA SÉCURITÉ SOCIALE	3-0-3
401-951-77*	L'ADMINISTRATION SCOLAIRE	3-0-3
401-952-77*	FINANCES PUBLIQUES	3-0-3
401-953-77*	L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-312-77*	GESTION DU PERSONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE III	1-2-3
410-513-79	COMPTABILITÉ III	3-1-4
420-919-75	INTRODUCTION A UN LANGAGE DE PROGRAMMATION	2-1-3
602-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre, en plus d'une formation de base en mathématiques, en comptabilité, en économie, une solide documentation en assurance, permettant au gradué d'oeuvrer dans n'importe quels secteurs d'une compagnie d'assurance: de l'appréciation des risques à l'évaluation et au règlement d'une réclamation.

CONTENU DU PROGRAMME

383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-503-79	PLACEMENT	3-0-2
410-505-79	ÉLÉMENTS DE L'ASSURANCE-VIE	3-0-2
410-515-79	BESOINS EN ASSURANCE-VIE	3-0-2
410-525-74	ASPECTS LÉGAUX ET FISCAUX DE L'ASSURANCE-VIE	4-0-4
410-535-74	ÉLÉMENTS D'ACTUARIAT	3-0-3
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-595-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-4-4
410-605-79	SERVICES AUX ASSURÉS	3-0-2
410-615-79	BESOINS EN ASSURANCE-VIE COLLECTIVE	3-0-2
410-625-79	ÉLÉMENTS DE SÉLECTION DES RISQUES EN ASSURANCE-VIE	0-4-4
410-695-79	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-4-4
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3
Plus un (1) cours au choix:		
201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
ou		
201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUE	2-1-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder un diplôme d'études collégiales, secteur professionnel ou une formation jugée équivalente.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Améliorer la polyvalence des techniciens et technologistes du Québec oeuvrant dans les divers domaines de l'ingénierie tels: mécanique, électrotechnique, civil, etc., afin de leur permettre d'assumer le leadership pour lequel ils ont été formés au sein de l'industrie et de la société québécoise en général.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
350-911-75	PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE	3-0-3
383-915-71	INITIATION A LA VIE ÉCONOMIQUE	3-0-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
410-660-74	ADMINISTRATION	3-0-3

Plus deux (2) cours parmi les suivants:

401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-927-76	LE DROIT DU TRAVAIL	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise trois objectifs généraux: permettre au superviseur de se familiariser et de se perfectionner avec l'ensemble des techniques modernes de supervision et de gestion nécessaires à la mise en valeur et à l'efficacité des ressources dont il a la responsabilité; permettre au superviseur de se familiariser et de se perfectionner avec l'ensemble des techniques nécessaires à une meilleure communication dans l'entreprise; permettre au superviseur de développer sa personnalité et de mieux se connaître en tant que superviseur et être humain.

Ce programme se propose donc, selon le rythme et la disponibilité des superviseurs de sensibiliser ces derniers aux techniques modernes de supervision afin d'améliorer leur efficacité et leur satisfaction au travail.

Le programme est issu du besoin, identifié dans les entreprises et les organisations au niveau des cadres, de former des individus capables de diriger un groupe d'employés d'une façon efficace.

Suite à ce besoin, un profil du superviseur a été écrit, et c'est à partir de ce profil que le programme a été construit.

L'aspect pratique et technique des cours se rattachera de très près à la réalité par l'utilisation d'une méthode axée sur le modèle expérimental d'apprentissage (exercices, jeux de rôles, simulations) qui permettra au participant de replacer ses connaissances dans un contexte pratique et quotidien.

CONTENU DU PROGRAMME

410-740-78	LE ROLE DU SUPERVISEUR	2-0-1
410-741-78*	PROCESSUS DE SOLUTION DE PROBLÈMES	3-0-2
410-742-78*	TECHNIQUES D'ANIMATION DE RÉUNION	3-0-2
410-743-78*	LEADERSHIP	3-0-2
410-744-78*	TECHNIQUES D'INSTRUCTION I	3-0-2
410-745-78*	LA CONVENTION COLLECTIVE ET LES GRIEFS	3-0-2
410-746-78*	DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	2-0-1

Plus trois (3) cours au choix parmi les suivants:

410-748-78*	TECHNIQUES D'ENTREVUE	2-0-1
410-749-78*	RÉDACTION DE RAPPORTS	3-0-2
410-750-78*	GESTION PAR OBJECTIFS	3-0-2
410-751-78*	ANALYSE DES RESSOURCES	3-0-2

410-752-78*	PRÉVISION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION	2-0-1
410-753-78*	PRÉVENTION EN MILIEU DE TRAVAIL	2-0-1
410-754-78*	PRINCIPES D'ADMINISTRATION ET D'ÉCONOMIE	3-0-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme d'attestation d'études collégiales s'adresse à des adultes déjà en fonction de supervision dans des entreprises manufacturières ou de transformation (forêt ou pêches). De plus, ce programme ressource en est un auquel les entreprises peuvent faire appel pour vaincre les difficultés journalières d'administration, de ressources humaines, physiques. Les difficultés en cause sont celles reliées à la production. Enfin, ce programme se propose de rendre l'étudiant plus fonctionnel dans le poste qu'il occupe déjà et plus apte à des transferts d'apprentissage en supervision, production administration départementale ou service.

CONTENU DU PROGRAMME

311-504-77	SANTÉ ET PRÉVENTION	2-2-2
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-902-76	PROGRAMMATION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION	3-1-3
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE DPO ET PPBS DE LA PRODUCTION	3-0-3 3-1-4
410-514-79	PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET CONTROLE DE LA PRODUCTION	3-1-3
410-594-79	PROJET I	0-3-3
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3

De plus l'élève devra réussir les cours d'un des secteurs suivants:

SECTEUR FORÊT

241-461-80	TECHNIQUES D'ENTRETIEN I	2-3-1
242-901-79	LECTURE DE PLANS ET DEVIS	2-1-2
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-614-79	CONTROLE DE LA QUALITÉ	3-1-3

SECTEUR PÊCHES

231-314-74	MANUTENTION ET PRÉSERVATION DU POISSON A BORD	2-1-0
231-401-77	BACTÉRIOLOGIE	2-3-2
231-511-77	PRÉPARATION DES PRODUITS MARINS I	1-4-1
231-514-74	ICHTHYOLOGIE	2-2-1
231-611-77	PRÉPARATION DES PRODUITS MARINS II	2-3-1

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise en premier lieu certains objectifs fondamentaux de toute firme adaptés à des coopératives oeuvrant dans le secteur de la consommation. Il veut par la transmission de connaissances dans des domaines spécifiques de l'administration, la gestion et la commercialisation d'une part et par l'opérationnalisation suivie de ces données d'autre part, augmenter les habiletés et la compétence des personnes inscrites à ce programme.

En second lieu, il vise à élever leur niveau de satisfaction personnelle dans l'exécution efficace de leurs tâches quotidiennes. Enfin, il veut permettre une plus grande intégration non seulement sur le plan des individus mais aussi au niveau de chaque service, de chaque département ou de chaque unité administrative et fonctionnelle comprise dans la structure de l'entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

410-760-78*	LES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS	3-1-4
410-761-78*	LES COMPOSANTES DE LA COMMERCIALISATION	3-1-4
410-762-78*	LE COMPORTEMENT DU CLIENT A L'ACHAT	2-2-4
410-763-78*	LE COMPORTEMENT HUMAIN AU TRAVAIL	2-1-2
410-764-78*	LES PRINCIPES ET TECHNIQUES DE VENTE	2-1-3
410-765-78*	INTRODUCTION A LA COMPTABILITÉ	2-2-4
410-766-78*	ACHATS ET GESTION DES STOCKS	3-1-4
410-767-78*	LES BUDGETS ET L'ANALYSE BUDGÉTAIRE	2-1-3

Plus les cours d'un des blocs suivants:

Bloc A

410-768-78*	LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	2-1-3
410-769-78*	LE CHOIX ET L'ENTRAÎNEMENT DU PERSONNEL	2-1-3
410-770-78*	CONSOMMATION, ÉCONOMIE ET PROTECTION	3-1-4

Bloc B

410-771-78*	POLITIQUES ET RATIONALISATION DU TRAVAIL	2-1-3
410-772-78*	PRINCIPES ET TECHNIQUES DE GESTION FINANCIÈRE	2-2-4
410-773-78*	LES STRATÉGIES DE LA COMMERCIALISATION	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à donner une formation adéquate aux employés présents et futurs de l'industrie fiduciaire en leur fournissant les connaissances nécessaires à leur travail. Ces employés oeuvrent dans les Services suivants à l'intérieur des compagnies de fiducie: Service fiduciaire aux compagnies; Service des régimes de retraite en fiducie; Service de successions et de fiducie; Service d'intermédiaires financiers; Service hypothécaire.

CONTENU DU PROGRAMME

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
383-920-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE I	3-0-3
383-921-71	INTRODUCTION A L'ÉCONOMIQUE II	3-0-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4

Plus un (1) cours parmi les deux (2) suivants:

410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3

Plus deux (2) cours parmi les suivants:

350-102-71	PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE	2-1-3
383-925-75	MONNAIE ET BANQUE	3-0-3
387-960-71	INITIATION A LA SOCIOLOGIE I	3-0-3
401-401-82	MANAGEMENT	2-2-2
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-929-76	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	4-0-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-622-74	LA NÉGOCIATION COLLECTIVE	3-0-3

La réussite de ces sept (7) cours permet d'accéder au rang d'Associé de l'Institut des compagnies de fiducie du Canada après au moins un (1) an d'expérience au sein d'une compagnie fiduciaire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à la sensibilisation et l'acquisition de connaissances sur son milieu de travail; l'acquisition de connaissances sur des techniques plus élaborées de travail; le développement d'une meilleure compréhension des problèmes de communication humaine et des phénomènes de groupe.

CONTENU DU PROGRAMME

383-915-71	INITIATION A LA VIE ÉCONOMIQUE	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
412-231-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT I	2-1-1
412-431-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT II	2-1-1
412-531-77	ROLE ET FONCTION DE LA SECRÉTAIRE	3-0-1
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3

Plus un (1) cours parmi les suivants:

350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3
601-911-76	FRANÇAIS ÉCRIT	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise la préparation et le développement de personnes intéressées à occuper des fonctions de travail dans le domaine du secrétariat. A cette fin, il vise l'acquisition de connaissances et d'habilités techniques en secrétariat, la sensibilisation au monde des affaires et l'acquisition de connaissances relativement à ce secteur d'activités.

CONTENU DU PROGRAMME

401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
412-101-77	DACTYLOGRAPHIE I	1-2-0
412-201-77	DACTYLOGRAPHIE II	1-2-2
412-211-77	STÉNOGRAPHIE LANGUE MATERNELLE I	1-3-3
412-231-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT I	2-1-1
412-301-77	DACTYLOGRAPHIE III	2-2-2
412-311-77	STÉNOGRAPHIE LANGUE MATERNELLE II	1-3-3
412-401-77	DACTYLOGRAPHIE IV	2-2-2
412-411-77	STÉNOGRAPHIE LANGUE MATERNELLE III	1-2-2
412-431-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT II	2-1-1
412-441-77	RÉDACTION DE DOCUMENTS	2-2-2
412-511-77	STÉNOGRAPHIE LANGUE MATERNELLE IV	1-2-2
412-531-77	ROLE ET FONCTION DE LA SECRÉTAIRE	3-0-1
601-911-76	FRANÇAIS ÉCRIT	3-0-3
	LANGUE SECONDE	3-0-3
	LANGUE SECONDE	3-0-3

Plus quatre (4) cours au choix parmi les suivants:

360-901-80*	MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL INTELLECTUEL	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
412-421-77	STÉNOGRAPHIE LANGUE SECONDE I	1-2-2
412-521-77	STÉNOGRAPHIE LANGUE SECONDE II	1-2-2
420-948-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE COMMERCIALE	2-1-3
	LANGUE SECONDE	3-0-3
	LANGUE SECONDE	3-0-3

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet à des femmes au foyer de poursuivre des études professionnelles et d'acquérir une formation de secrétaire leur permettant d'intégrer le marché du travail. Avec cette formation, elles ont des débouchés du côté des entreprises privées ou publiques, elles peuvent aussi travailler à temps complet ou à temps partiel et ont même la possibilité de travailler à la maison si elles le désirent.

CONTENU DU PROGRAMME

412-101-77	DACTYLOGRAPHIE I	1-2-0
412-201-77	DACTYLOGRAPHIE II	1-2-2
412-211-77	STÉNOGRAPHIE I	1-3-3
412-231-77	PROCÉDÉS DE SECRÉTARIAT I	2-1-1
412-431-77	PROCÉDÉS DE SECRÉTARIAT II	2-1-1
412-441-77	RÉDACTION DE DOCUMENTS	2-2-2
412-531-77	ROLE ET FONCTION DE LA SECRÉTAIRE	3-0-1
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme, tenant compte des connaissances acquises au niveau secondaire et des habiletés en dactylographie et/ou en sténographie, vise à sensibiliser la secrétaire à la vie économique, au droit des affaires et à l'organisation de l'entreprise. Pour parfaire cette formation, le programme comprend des cours sur les techniques de secrétariat et la langue de l'administration.

L'ensemble de ces connaissances permettra à la secrétaire de jouer un rôle technique important dans la fonction administrative, devenant une collaboratrice plus efficace et capable d'initiative.

CONTENU DU PROGRAMME

\* 3 cours de langue seconde (anglais ou français)

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
350-906-77	INTERRELATIONS DANS LE MONDE PROFESSIONNEL	1-2-3
383-915-71	INITIATION A LA VIE ÉCONOMIQUE	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
412-101-77	DACTYLOGRAPHIE I	1-2-0
412-201-77	DACTYLOGRAPHIE II	1-2-2
412-211-77	STÉNOGRAPHIE I	1-3-3
412-231-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT I	2-1-1
412-301-77	DACTYLOGRAPHIE III	2-2-2
412-311-77	STÉNOGRAPHIE II	1-3-3
412-401-77	DACTYLOGRAPHIE IV	2-2-2
412-411-77	STÉNOGRAPHIE III (langue maternelle)	1-2-2
412-421-77	STÉNOGRAPHIE, LANGUE SECONDE I	1-2-2
412-431-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT II	2-1-1
412-441-77	RÉDACTION DE DOCUMENTS	2-2-2
412-501-77	DACTYLOGRAPHIE V	2-2-3
412-511-77	STÉNOGRAPHIE IV (langue maternelle)	1-2-2
412-531-77	ROLE ET FONCTION DE LA SECRÉTAIRE	3-0-1
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3
601-911-76	FRANÇAIS ÉCRIT	3-0-3

Cours à option

412-521-77	STENOGRAPHIE, LANGUE SECONDE II	1-2-2
412-541-81	TRAITEMENT DE TEXTE (EXP)	1-2-2
412-551-77	TRANSCRIPTION	1-2-2

- \* La connaissance de la langue seconde de l'étudiant est évaluée au moment de son entrée au Collège. Si l'étudiant doit débiter au niveau 103, on ajoutera un cours de langue seconde en supplémentaire afin qu'il puisse atteindre le niveau 302. S'il possède déjà le niveau 302 ou s'il l'atteint après un ou plusieurs cours il devient exempté des autres cours de langue seconde et il n'est pas tenu de les remplacer.



CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme de fin d'études secondaires en secrétariat et les cours 412-301-77 et 412-311-77 ou l'équivalent et 604-301-77 ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse aux secrétaires qui désirent évoluer dans le domaine du secrétariat de direction.

Ces cours devraient permettre aux gradués d'assumer des responsabilités administratives, de faire preuve d'initiative et de jugement dans le champ des relations humaines et professionnelles et éventuellement jouer un rôle complémentaire à celui de l'administrateur d'une entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

201-112-77	MATHÉMATIQUES COMMERCIALES	2-1-3
383-915-71	INITIATION A LA VIE ÉCONOMIQUE	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3
401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
412-401-77	DACTYLOGRAPHIE IV	2-2-2
412-411-77	STÉNOGRAPHIE III	1-2-2
412-421-77	STÉNOGRAPHIE (LANGUE SECONDE) I	1-2-2
412-431-77	PROCÉDÉS DE SECRETARIAT II	2-1-1
412-441-77	RÉDACTION DE DOCUMENTS	2-2-2
412-501-77	DACTYLOGRAPHIE V	2-2-3
412-511-77	STÉNOGRAPHIE IV	1-2-2
412-531-77	ROLE ET FONCTION DE LA SECRÉTAIRE	3-0-1
420-948-78	INITIATION A L'INFORMATIQUE COMMERCIALE	2-1-3
601-911-76	FRANÇAIS ÉCRIT	3-0-3
604-908-77	L'ANGLAIS DES AFFAIRES	3-0-3

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

412-521-77  
412-541-81

STÉNOGRAPHIE (LANGUE SECONDE) II  
TRAITEMENT DE TEXTE (EXP)

1-2-2  
1-2-2

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un D.E.C. en Secrétariat (412).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse aux secrétaires qui désirent évoluer dans le domaine du secrétariat de direction.

Ces cours devraient permettre aux gradués d'assumer des responsabilités administratives, de faire preuve d'initiative et de jugement dans le champ des relations humaines et professionnelles et éventuellement jouer un rôle complémentaire à celui de l'administrateur d'une entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-923-76	ORGANISATION ET MÉTHODES	3-0-3
401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
401-935-76	SCIENCE DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
604-909-71	COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux propriétaires, gérants et administrateurs d'équipement touristique (restaurants, hôtels, motels, terrains de camping, boutiques d'art, etc.) d'être initiés aux principes de l'administration et de la promotion du tourisme, pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins actuels et futurs de cette industrie primordiale.

CONTENU DU PROGRAMME

401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
414-101-80	INTRODUCTION AU TOURISME	2-1-3
414-111-80	TECHNIQUES D'ACCUEIL	2-1-1
414-211-80	LE TOURISME RÉGIONAL AU QUÉBEC	2-1-3
414-311-80	LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES	2-1-3
414-411-80	ANIMATION TOURISTIQUE (Guidage)	1-2-1
414-671-80	ORGANISATION HOTELLIÈRE	2-0-2
604-103-82	ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE III	2-1-3
604-104-82	ANGLAIS ÉLÉMENTAIRE IV	2-1-3
604-301-82	ANGLAIS INTERMÉDIAIRE I	2-1-3
604-908-77	L'ANGLAIS DES AFFAIRES	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux propriétaires, gérants et administrateurs d'équipement touristique (restaurants, hôtels, motell, terrain de camping, boutiques d'art, etc.) d'être initiés aux principes de l'administration et de la promotion du tourisme, pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins actuels et futurs de cette industrie primordiale.

CONTENU DU PROGRAMME

	Langue seconde (ou troisième langue)	3-0-3
	Langue seconde (ou troisième langue)	3-0-3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-611-74	RECHERCHE COMMERCIALE	3-0-3
414-101-80	INTRODUCTION AU TOURISME	2-1-3
414-111-80	TECHNIQUES D'ACCUEIL	2-1-1
414-211-80	LE TOURISME RÉGIONAL AU QUÉBEC	2-1-3
414-321-80	LES GRANDES ATTRACTIONS TOURISTIQUES DU MONDE I	2-1-3
414-371-80	AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE I	2-1-3
414-421-80	LES GRANDES ATTRACTIONS TOURISTIQUES DU MONDE II	2-1-3
414-501-77	AGENCE DE VOYAGES	2-2-2
414-521-80	LÉGISLATION TOURISTIQUE	3-0-3
414-591-80	PROJET TOURISTIQUE I	1-5-6
414-601-80	ORGANISATION DE VOYAGES	2-1-3
414-631-80	PROMOTION TOURISTIQUE	3-1-4
414-671-80	ORGANISATION HOTELLIÈRE	2-0-2
414-691-80	PROJET TOURISTIQUE II	1-5-6
420-948-78	INITIATION A L'INFORMATIQUE COMMERCIALE	2-1-3

### Cours à option

Note. Chaque institution choisit cinq (5) ou six (6) cours parmi la liste des cours optionnels suivants, pour un total de 11 1/3 crédits (environ).

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
320-103-71	INTRODUCTION A LA CARTE DU MONDE	2-1-3
350-414-80	PSYCHOLOGIE DU TOURISME	2-1-1
414-201-80	ÉCONOMIE DU TOURISME	2-1-3
414-311-80	LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES	2-1-3
414-341-80	MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL EN TOURISME	2-1-3
414-351-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE I	1-1-2
414-361-80	TARIFICATION I	2-1-3
414-381-80	L'INDUSTRIE TOURISTIQUE I	1-3-0
414-401-80	ANALYSE TOURISTIQUE DES FAITS CULTURELS	2-1-3
414-411-80	ANIMATION TOURISTIQUE (Guidage)	1-2-1
414-451-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE II	1-1-2
414-461-80	TARIFICATION II	2-1-3
414-471-80	AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE II	1-2-3
414-481-80	L'INDUSTRIE TOURISTIQUE II	1-3-0
414-551-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE III	1-1-2
414-561-80	TARIFICATION III	2-1-3
414-571-80	LES LOISIRS TOURISTIQUES	2-1-3
414-581-80	L'INDUSTRIE TOURISTIQUE III	1-3-0
414-641-81	AGRO-TOURISME	2-1-3
414-651-80	LES GRANDES DESTINATIONS TOURISTIQUES DU MONDE IV	1-1-2
414-661-80	VENTE DE SERVICES TOURISTIQUES	1-2-1
414-681-80	L'INDUSTRIE TOURISTIQUE	1-3-0

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse aux gens particulièrement concernés par les changements qu'entraînent les nouvelles techniques de la micro-informatique. L'enseignement proposé entend démystifier le micro-ordinateur et apporter aux participants les connaissances pratiques sur l'outil, connaissances qui leur permettront de valoriser leur rôle et de continuer à apporter une collaboration toujours plus active et plus efficace.

Ils apprendront comment concevoir et réaliser des applications par la micro-informatique. L'objectif poursuivi sera complété par l'étude des concepts de la gestion administrative applicables à l'information des systèmes comptables, et les techniques de la documentation automatique.

Les participants pourront réaliser dans le cadre de ce programme, des projets de micro-informatique dans leur entreprise sous la supervision des professeurs. Ce programme ne vise pas à développer des spécialistes de la programmation du micro-ordinateur mais plutôt à munir les gens concernés des concepts nécessaires pour utiliser les programmes, les modifier au besoin pour manipuler efficacement le micro-ordinateur.

CONTENU DU PROGRAMME

415-701-80*	LA MANIPULATION DU MICRO-ORDINATEUR	1-2-2
415-702-80*	LA PROGRAMMATION DU MICRO-ORDINATEUR	1-2-3
415-703-80*	LES MICRO-SYSTÈMES	1-0-1
415-704-80*	GESTION ADMINISTRATIVE PAR MICRO-ORDINATEUR	3-2-3
415-705-80*	LES PÉRIPHÉRIQUES	1-0-1
415-706-80*	PROJETS DE PROGRAMMATION	1-2-3
415-707-80*	DOCUMENTATION AUTOMATIQUE	1-2-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Amener l'étudiant à une connaissance pratique des mécanismes impliqués en commercialisation internationale. A la fin du programme, l'étudiant pourra réaliser un scénario complet d'implantation d'un produit dans un pays cible. Pour ce faire, il devra connaître les principes légaux qui soutendent tout contrat international. Il devra aussi interpréter les principes financiers et les structures de commercialisation qui prévalent dans le pays cible.

CONTENU DU PROGRAMME

415-751-80*	INTRODUCTION AU COMMERCE INTERNATIONAL	2-1-3
415-752-80*	LES AGENCES GOUVERNEMENTALES EN COMMERCE INTERNATIONAL	2-1-3
415-753-80*	LE DROIT EN COMMERCE INTERNATIONAL	2-1-3
415-754-80*	EXPLORATION EN VUE DE DÉCOUVRIR UN PAYS IMPORTATEUR	1-2-3
415-755-80*	COMMERCIALISATION EN PAYS D'IMPORTATION	1-2-3
415-756-80*	FINANCE INTERNATIONALE	2-1-3
415-757-80*	STRUCTURE D'OPÉRATION EN COMMERCIALISATION INTERNATIONALE	1-2-3
415-758-80*	IMPLANTATION ET SYNTHÈSE	0-3-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet au participant d'acquérir les connaissances nécessaires à la gestion efficace d'un programme de formation dans l'entreprise; de s'habilitier à intervenir auprès d'une clientèle adulte en milieu de travail; utiliser et de développer des instruments favorisant l'apprentissage en milieu de travail; collaborer efficacement avec les divers services de son entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

415-760-81*	PSYCHOLOGIE DU COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL I	1-2-1
415-761-81*	PSYCHOLOGIE DU COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL II	1-2-1
415-762-81*	GESTION DE PROGRAMME I	2-2-2
415-763-81*	ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION	1-2-3
415-764-81*	GESTION DE PROGRAMME II	2-2-2
415-765-81*	ANALYSE DES RESSOURCES	2-1-2
415-766-81*	ORGANISATION DE L'INTERVENTION DE FORMATION	1-2-2
415-767-81*	TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES	1-1-1
415-768-81*	RÉDACTION DE RAPPORTS DANS L'ENTREPRISE	2-1-3
415-769-81*	PROJET DE FIN D'ÉTUDES	1-3-4

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre aux besoins de formation exprimés par la clientèle adulte de la région et ce par la possibilité de suivre une grille de cours adaptée aux besoins de cette clientèle; l'acquisition de solides connaissances en législation municipale et en comptabilité; l'acquisition de connaissances de base en aménagement du territoire ainsi qu'en gestion des travaux et services municipaux; l'acquisition de connaissances générales dans le domaine de la communication ainsi que dans des tâches d'ordre plus clérical.

Contribuer au perfectionnement professionnel de personnes qui sont déjà engagées dans le milieu des corporations municipales. Donner aux secrétaires-trésoriers(ères) les connaissances requises pour remplir leurs tâches d'une façon plus efficace.

CONTENU

221-717-82*	GESTION DES TRAVAUX ET SERVICES MUNICIPAUX	2-1-3
222-707-82*	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2-1-2
222-717-82*	GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	2-2-2
310-707-82*	INTRODUCTION AU CODE MUNICIPAL	3-0-3
310-717-82*	INTRODUCTION A LA LÉGISLATION MUNICIPALE	3-0-3
410-707-82*	INTRODUCTION A LA COMPTABILITÉ	3-1-4
410-708-82*	COMPTABILITÉ MUNICIPALE ET FINANCE	2-1-3
412-707-82*	PROCÉDURES ORGANISATIONNELLES DE BUREAU	2-1-2
412-717-82*	RÉDACTION DE DOCUMENTS	1-1-2
589-717-82*	COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	1-1-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Se situer comme superviseur face aux diverses tâches et responsabilités à assumer. Évaluer le rendement des participants face à des critères de connaissances ou d'habiletés. Identifier et expliquer les éléments théoriques relatifs aux camions sous sa responsabilité.

Préparer des cliniques ou sessions à être dispensés. Dispenser des cliniques ou sessions de formation. Faire du "coaching" auprès d'une ou quelques personnes.

CONTENU DU PROGRAMME

311-641-77	TECHNIQUES D'INSTRUCTION	1-3-2
410-740-78*	LE ROLE DU SUPERVISEUR	2-0-1
415-708-81*	MÉCANIQUE ET CONDUITE	3-2-3
415-718-81*	COACHING	1-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre aux officiers des services municipaux d'incendie au Québec en exercice, la possibilité d'approfondir les notions administratives et de leadership pour mieux remplir leurs fonctions.

Ce programme permettra également aux membres des services municipaux d'incendie au Québec, d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'accéder à des carrières d'officiers.

CONTENU DU PROGRAMME

350-903-77	PSYCHOLOGIE SOCIALE	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-907-76	INTRODUCTION A LA LÉGISLATION MUNICIPALE	3-0-3
401-935-76	SCIENCES DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-938-76	GESTION PARTICIPATIVE DPO ET PPBS	3-0-3
601-924-67	LANGUE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA TECHNIQUE	3-0-3

Plus quatre (4) cours au choix parmi les suivants:

201-905-78	STATISTIQUE	3-0-2
385-953-73	LA VIE POLITIQUE MUNICIPALE	3-0-3
401-124-78	ÉLÉMENTS DE DIRECTION ET DE GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
401-904-76	ORGANISATION DU TRAVAIL	3-1-2
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	3-0-3

OBJECTIF DU PROGRAMME

Situer l'étudiant en tant qu'intermédiaire entre le citoyen et les services gouvernementaux et lui procurer les outils pour mieux remplir ses fonctions.

CONTENU DU PROGRAMME

201-117-73	ÉLÉMENTS DE STATISTIQUES	2-1-3
385-952-71	INTRODUCTION A L'ADMINISTRATION PUBLIQUE	3-0-3
385-954-77	STRUCTURE ET ORGANISATION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3-0-3
401-901-75	INTRODUCTION AUX PRINCIPES ADMINISTRATIFS	3-0-3
401-943-77	PLANIFICATION, BUDGÉTISATION ET DÉFINITION DES OBJECTIFS DANS LES ORGANISMES PUBLICS ET PARAPUBLICS	3-0-3
401-944-77	THÉORIE GÉNÉRALE DES SYSTÈMES	3-0-3
401-945-77	SYSTÈME D'INFORMATION DE GESTION	3-0-3
401-946-77	PROCÉDURES DE GESTION GOUVERNEMENTALE	3-0-3
401-947-77	LE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS	3-0-3
410-112-77	GESTION DU PERSONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE I	3-0-3
410-212-77	GESTION DU PERSONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE II	2-1-3
410-222-80	GESTION BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3-0-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le plan de formation de "Vente de biens immobiliers" devra rendre l'élève capable de prendre un mandat de vente d'un immeuble, d'en faire la mise en marché et d'effectuer la transaction en cause et ce de façon autonome après quelques ventes assistés.

CONTENU DU PROGRAMME

415-771-81*	ÉVALUATION IMMOBILIÈRE I	2-0-2
415-772-81*	DROIT IMMOBILIER I	3-0-3
415-773-81*	PRINCIPES DE VENTE EN IMMOBILIER I	2-0-2
415-774-81*	CALCULS ET TABLEAUX IMMOBILIERS I	2-0-2
415-775-81*	PRINCIPES DE COMMUNICATION EN IMMOBILIER I	2-0-2

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à préparer la personne à évoluer dans le domaine du transport en lui donnant des outils précis qui lui permettront de se rendre très rapidement productif dans l'entreprise.

CONTENU DU PROGRAMME

320-945-72	GÉOGRAPHIE DES TRANSPORTS ET DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION	2-2-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-4
410-507-79	TECHNIQUES DE TRANSPORT I	3-2-4
410-517-79	DROIT ET SES INCIDENCES ÉCONOMIQUES SUR LE TRANSPORT	3-0-2
410-527-79	LOGISTIQUE ET APPLICATION AU TRANSPORT I	2-1-2
410-607-79	TECHNIQUES DU TRANSPORT II	3-2-4
410-627-79	LOGISTIQUE ET APPLICATION AU TRANSPORT II	2-1-2
410-637-79	MARKETING DU TRANSPORT	1-2-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à préparer l'étudiant à occuper des postes qui demandent des connaissances tant en informatique qu'en administration au niveau de l'industrie.

CONTENU DU PROGRAMME

201-102-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
401-410-79	DYNAMIQUE DE L'ENTREPRISE	2-2-3
401-420-79	DROIT DE L'ENTREPRISE	3-1-4
401-421-78	SYSTÈMES ET PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS EN INFORMATIQUE	2-2-3
401-430-79	GESTION DU PERSONNEL	3-0-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
410-210-79	COMPTABILITÉ II	3-1-4
410-320-79	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DE GESTION	3-1-4
410-430-74	MARKETING I	3-1-3
410-513-79	COMPTABILITÉ III	3-1-4
410-540-79	FINANCE I	3-1-4
410-603-79	FISCALITÉ	4-0-2
410-623-79	CONTROLE INTERNE ET VÉRIFICATION	4-0-2
420-101-82	LOGIQUE DE PROGRAMMATION	2-3-3
420-201-82	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	3-3-3
420-301-82	STRUCTURE DE DONNÉES	2-3-3
420-401-82	ANALYSE	3-3-3
420-511-82	SYSTÈME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES	3-2-3



Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le technicien en informatique (programmeur):

Sous une supervision immédiate, il est apte à suivre des spécifications de programme, à résoudre des traitements logiques par méthodes graphiques, à appliquer des normes de programmation, à programmer modulairement, à préparer les essais, à effectuer l'entretien et à documenter.

Il possède des connaissances sérieuses en langage d'assemblage, en langage de contrôle et en gestion de fichiers; il a acquis des notions élémentaires en techniques et méthodes d'analyse.

Particulièrement formé à la programmation en langage cobol, les techniques de programmation qu'il possède lui permettent d'acquérir rapidement la maîtrise de d'autres langages de programmation.

Il a de bonnes connaissances en comptabilité.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-122-82	MATHÉMATIQUES	3-2-3
410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
420-101-82	LOGIQUE DE PROGRAMMATION	2-3-3
420-111-82	INFORMATIQUE ET ORDINATEUR	3-3-3
420-201-82	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	3-3-3
420-211-82	LANGAGE D'ASSEMBLAGE	3-2-3
420-301-82	STRUCTURES DE DONNÉES	2-3-3
420-311-82	SYSTÈME D'EXPLOITATION	3-3-3
420-401-82	ANALYSE	3-3-3
420-411-82	COBOL	3-4-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'une attestation d'études collégiales en "programmeur intermédiaire" (420.31) ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'analyste de systèmes (jr.):

Sous une surveillance étroite, il effectue les analyses de nature peu complexe s'appliquant généralement à une activité à la fois. Ses connaissances doivent lui permettre de traiter les aspects fondamentaux de l'analyse, mais en pratique, ce dernier doit acquérir l'habileté et la technique nécessaires à l'élaboration complète des systèmes.

L'analyste junior travaille habituellement à la préparation des tableaux de traitement fonctionnel afin de décrire soit des opérations existantes soit celles proposées. Il bâtit des états de détails et tracés d'imprimés et rédige le détail des ordinogrammes pour fins d'exécution des procédures spécifiques.

Sa participation à des activités très précises en cours d'analyse doit lui permettre de saisir la corrélation des besoins et des informations. L'exercice de ces fonctions présuppose l'acquisition d'un bagage intellectuel suffisant et une expérience pédagogique pertinente.

CONTENU DU PROGRAMME

201-103-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL I	3-2-3
201-203-77	CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL II	3-2-3
201-337-77	STATISTIQUE	3-2-3
201-408-77	MÉTHODES NUMÉRIQUES	3-2-3
420-501-82	DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION I	3-6-3
420-591-82	PROJET DE FIN D'ÉTUDES I	1-4-3
420-601-82	DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION II	3-6-6

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permettra à l'adulte évoluant dans un centre d'informatique d'atteindre les objectifs suivants: d'acquérir les connaissances nécessaires en informatique comme programmeur; d'acquérir une vue d'ensemble de l'information, de son traitement et de son évolution; d'établir et de développer les attitudes nécessaires à de fréquents contacts avec l'utilisateur.

CONTENU DU PROGRAMME

420-701-78*	LANGAGE ÉVOLUÉ I (cobol)	3-0-3
420-702-78*	LANGAGE ÉVOLUÉ II (cobol) TÉLÉCOMMUNICATION	3-0-3
420-703-78*	CONTROLE DE LA QUALITÉ ET OPÉRATION ORDINATEUR	3-0-3
420-704-78*	SYSTÈME D'EXPLOITATION ET LANGAGE DE CARTES DE CONTROLE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'une attestation d'études collégiales en programmeur ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre au programmeur de développer des méthodes de synthèse et d'analyse qui lui permettront d'obtenir l'information précise significative, pertinente et opportune à un système.

CONTENU DU PROGRAMME

420-705-78*	LANGAGE ÉVOLUÉ III (cobol) SYSTÈMES	3-0-3
420-706-78*	LANGAGE DE BASE I	3-0-3

Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

420.35

ANALYSTE

4 crédits

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'une attestation d'études collégiales en programmeur-analyste ou l'équivalent.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre au programmeur-analyste d'acquérir des notions et concepts portant sur la structuration d'un système d'exploitation.

CONTENU DU PROGRAMME

420-707-78*	ANALYSE FONCTIONNELLE ET ORGANIQUE	3-0-3
420-708-78*	ANALYSE PRÉALABLE	3-0-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permettra à l'étudiant adulte d'acquérir les connaissances nécessaires en gestion et analyse de systèmes; d'acquérir une vue d'ensemble de l'information, du traitement de l'information et de son évolution; de développer des méthodes de synthèse et d'analyse qui lui permettront d'obtenir l'information précise, significative, pertinente et opportune à un système.

D'acquérir des notions et concepts portant sur la structuration d'un système d'exploitation; d'établir et de développer les attitudes nécessaires à de fréquents contacts avec l'utilisateur; de permettre à un utilisateur de systèmes de mieux comprendre le mécanisme de conception et de fonctionnement d'un système.

CONTENU DU PROGRAMME

401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
401-935-76	SCIENCES DU COMPORTEMENT ET GESTION DU PERSONNEL	4-0-4
401-999-82	COMPTABILITE	3-0-3
420-709-78*	TECHNIQUES DE BASE DE GESTION ET ANALYSE DE SYSTÈMES	3-0-3
420-710-78*	ORGANISATION, MÉTHODES ET PROCÉDURES	3-0-3
420-711-78*	LES CONTROLES	3-0-3
420-712-78*	GESTION DE PROJET	3-0-3
420-713-78*	ÉTUDE DE PROPOSITION ET CHOIX D'ÉQUIPEMENT	3-0-3
420-714-78*	SÉCURITÉ DES DOCUMENTS ET DE L'ÉQUIPEMENT	3-0-3
420-715-78*	PLANIFICATION ET CONTROLE DE SYSTÈMES	3-0-3
420-900-74	INITIATION A L'INFORMATIQUE	2-1-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Répondre aux besoins de formation exprimés par la clientèle adulte de la région et ce par la possibilité de suivre une grille de cours adaptée à cette clientèle; l'acquisition de connaissances de bases solides sur l'informatique et les ordinateurs; l'acquisition de connaissances et de techniques sur la programmation des ordinateurs; l'acquisition de connaissances générales sur les systèmes d'exploitation et la comptabilité; l'acquisition de connaissances permettant à l'individu de poursuivre sa formation vers un D.E.C. ou un C.E.C.

Contribuer à la formation professionnelle de personnes qui sont déjà dans le milieu de l'informatique et qui ne pourraient le faire autrement. Donner à l'informaticien par "HOBBY" les connaissances requises pour utiliser ses appareils d'une façon efficace.

CONTENU DU PROGRAMME

410-110-79	COMPTABILITÉ 1	3-1-4
420-721-81*	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE ET AUX ORDINATEURS (1)	3-3-3
420-722-81*	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	2-1-2
420-725-81*	SYSTÈMES D'EXPLOITATION	2-1-2

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

420-723-81*	INTRODUCTION AU LANGAGE R.P.G.	2-1-2
420-724-81*	INTRODUCTION AU LANGAGE BASIC	2-1-2
420-726-81*	R.P.G. AVANCÉ	1-3-3
420-727-81*	BASIC AVANCÉ	1-3-3
420-728-81*	INTRODUCTION AU LANGAGE COBOL	2-1-2
420-729-81*	COBOL AVANCÉ	1-3-3

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à fournir à la Petite et Moyenne Entreprise du personnel qualifié capable d'utiliser les moyens modernes de gestion informatisée dans l'opération de l'entreprise.

Plus spécifiquement à la fin de ce programme, l'élève sera capable de tenir la comptabilité informatisée de l'entreprise; comprendre les problèmes de base informatiques avec lesquels la Petite et Moyenne Entreprise est confrontée; agir au niveau du contrôle interne.

CONTENU DU PROGRAMME

410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
420-201-82	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	3-3-3
420-301-82	STRUCTURES DE DONNÉES	2-3-3
420-401-82	ANALYSE	3-3-3
420-511-82	SYSTÈME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES	3-2-3
420-919-75	INTRODUCTION A UN LANGAGE DE PROGRAMMATION	2-1-3
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3



Préalables du secondaire: Mathématique 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme junior, sous une surveillance immédiate, collabore à l'analyse et à la révision des spécifications détaillées du système, et travaille à la préparation des constructions du programme. Il collabore à l'élaboration des organigrammes aux différents niveaux.

Ses connaissances lui permettent en général de s'occuper de toutes les phases de la programmation en vue de la solution de problèmes de complexité moyenne. Il travaille en différents langages sous une surveillance directe.

Il aide à la préparation des tests de donnée, des essais et corrections des programmes, ainsi qu'à la documentation du système sous forme de procédures.

### CONTENU DU PROGRAMME

410-110-79	COMPTABILITÉ I	3-1-4
420-101-82	LOGIQUE DE PROGRAMMATION	2-3-3
420-111-82	INFORMATIQUE ET ORDINATEUR	3-3-3
420-201-82	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	3-3-3
420-211-82	LANGAGE D'ASSEMBLAGE	3-2-3
420-301-82	STRUCTURES DE DONNÉES	2-3-3
420-311-82	SYSTÈME D'EXPLOITATION	3-3-3
420-401-82	ANALYSE	3-3-3
420-411-82	COBOL	3-4-3
420-421-82	CHAMPS D'APPLICATIONS I	3-3-5
420-501-82	DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION I	3-6-3
420-511-82	SYSTÈME DE GESTION DE BASE DES DONNÉES	3-2-3
420-521-82	CHAMPS D'APPLICATIONS II	3-3-5
420-601-82	DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION II	3-6-6
420-621-82	CHAMPS D'APPLICATIONS III	3-3-5

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à perfectionner des personnes qui oeuvrent déjà au sein d'entreprises en services professionnels à la population. A la fin de ce programme, l'élève sera capable de traiter le texte; monter et opérer le système comptable de l'entreprise; participer au choix du matériel; établir l'ordonnement des tâches; administrer la régie interne de l'entreprise; établir les horaires de production.

CONTENU DU PROGRAMME

412-541-81	TRAITEMENT DE TEXTE	1-2-2
420-947-78	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	2-1-3
420-521-75	L'ORDONNANCEMENT DES TACHES EN INFORMATIQUE	2-1-3

Préalables du secondaire: Mathématiques 522 ou l'équivalent.

### OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le technicien en informatique (programmeur-analyste):

Sous une supervision immédiate, il est apte à suivre des spécifications de programme, à résoudre des traitements logiques par méthodes graphiques, à appliquer des normes de programmation, à programmer modulairement, à préparer les essais, à effectuer l'entretien et à documenter.

Il peut collaborer à l'analyse de systèmes restreints et, plus particulièrement, confectionner les dessins de documents de saisie et de sortie. Il peut aussi participer à l'élaboration de spécifications de programme.

Il possède des connaissances sérieuses en langage d'assemblage, en langage de contrôle et en gestion de fichiers; il dispose de notions importantes en techniques et méthodes d'analyse, il a acquis des informations de base dans divers domaines d'application informatique.

Particulièrement formé à la programmation en langage cobol et en au moins, un autre langage, les techniques de programmation qu'il possède lui permettent d'acquérir rapidement la maîtrise de d'autres langages de programmation.

Enfin, il a de bonnes connaissances en comptabilité et en statistiques.

### CONTENU DU PROGRAMME

201-257-82	STATISTIQUES	3-2-3
420-101-82	LOGIQUE DE PROGRAMMATION	2-3-3
420-111-82	INFORMATIQUE ET ORDINATEUR	3-3-3
420-201-82	TECHNIQUES DE PROGRAMMATION	3-3-3
420-211-82	LANGAGE D'ASSEMBLAGE	3-2-3
420-301-82	STRUCTURES DE DONNÉES	2-3-3
420-311-82	SYSTÈME D'EXPLOITATION	3-3-3
420-401-82	ANALYSE	3-3-3
420-411-82	COBOL	3-4-3
420-421-82	CHAMPS D'APPLICATIONS I	3-3-5

420-501-82	DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION I	3-6-3
420-511-82	SYSTÈME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES	3-2-3
420-521-82	CHAMPS D'APPLICATIONS II	3-3-5
420-591-82	PROJET DE FIN D'ÉTUDES I	1-4-3
420-601-82	DÉVELOPPEMENT ET IMPLANTATION II	3-6-6
420-621-82	CHAMPS D'APPLICATIONS III	3-3-5
420-691-82	PROJET DE FIN D'ÉTUDES II	0-5-3

CONDITIONS D'ADMISSION

Être détenteur d'un diplôme de fin d'études secondaires en alimentation ou une formation jugée équivalente et réussir un examen de sélection.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des cuisiniers, serveurs ou serveuses qui accéderont plus rapidement aux postes de chef, d'hôtesse ou de maître d'hôtel et qui constitueront un bassin de formateurs potentiels avec un niveau de formation technique plus adéquat.

Fournir, un moyen aux cuisiniers et aux chefs cuisiniers de compléter leur formation qui, pairée avec leur expérience du marché du travail, leur permettra d'atteindre les standards requis par le système Dacum de la Fédération canadienne des chefs de cuisine (F.C.C.C).

Améliorer la compétence professionnelle des employés de ce secteur en production et en service, afin d'accéder aux postes de commande de la production et du service en alimentation.

CONTENU DU PROGRAMME

401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
430-705-81*	CONFECTION DE PIÈCES-MONTÉES	1-2-1
430-710-81*	ACHATS, COMMANDES ET INVENTAIRES	2-1-2
430-715-81*	SCULPTURE SUR GLACE ET SUR GRAISSE	0-1-1
430-725-81*	LES FRUITS DE MER DANS LA CUISINE CLASSIQUE	0-2-1
430-735-81*	LA BOUCHERIE ET SES COUPES EN CUISINE PROFESSIONNELLE	1-0-1
430-745-81*	CONFECTION DES GALANTINES, MOUSSES ET QUENELLES	0-1-1
430-755-81*	CUISINE CLASSIQUE POUR HOTEL ET RESTAURANT	0-4-1

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

430-790-81*	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-3-1
430-791-81*	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATION DES COMPTES	3-0-1
430-792-81*	AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES CUISINES, DES SALLES ET DU BAR	1-2-1
430-793-81*	CLASSIFICATION SELON LE SYSTÈME DACUM	1-2-1

430-793-81*	CLASSIFICATION SELON LE SYSTÈME DACUM	1-2-1
430-794-81*	COMMERCIALISATION ET ORGANISATION DE BANQUETS	1-2-1
430-795-81*	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-3-1
430-796-81*	INNOVATIONS CULINAIRES RÉGIONALES	1-2-1
430-797-81*	PÂTISSERIES CLASSIQUES	1-2-1
430-798-81*	DÉCORATION INTÉRIEUR POUR SALLE A MANGER ET BAR	2-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Réussir un examen de sélection.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des cuisiniers, serveurs ou serveuses qui accéderont plus rapidement aux postes de chef, d'hôtesse ou de maître d'hôtel et qui constitueront un bassin de formateurs potentiels avec un niveau de formation technique plus adéquat.

Fournir un moyen aux cuisiniers et aux chefs cuisinier de compléter leur formation qui, pairée avec leur expérience du marché du travail, leur permettra d'atteindre les standards requis par le système Dacum de la Fédération canadienne des chefs de cuisine (F.C.C.C.).

Former des techniciens compétents, aptes à répondre aux besoins actuels et futurs dans les secteurs de la production culinaire et des services alimentaires. Améliorer la compétence professionnelle des employés de ce secteur en production et en service, afin d'accéder aux postes de commande de la production et du service en alimentation.

CONTENU DU PROGRAMME

120-321-77	SERVICE DES REPAS AUX COLLECTIVITÉS	1-2-2
401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
430-706-81*	PRODUCTION POUR HOPITAUX ET CAFÉTÉRIAS	1-4-1
430-710-81	ACHATS, COMMANDES ET INVENTAIRES	1-2-1
430-716-81*	STANDARDISATION DES RECETTES	0-1-0
430-736-81*	NUTRITION	2-0-1
430-746-81*	DIÉTOTHÉRAPIE	1-0-1

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

430-790-81	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-3-1
430-791-81	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATION DES COMPTES	3-0-1

430-792-81

AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES CUISINES, DES SALLES  
ET DU BAR

1-2-1

430-793-81

CLASSIFICATION SELON LE SYSTÈME DACUM

1-2-1

430-795-81

PROJET DE FIN D'ÉTUDE II

0-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



CONDITIONS D'ADMISSION

Réussir un examen de sélection.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des cuisiniers, serveurs ou serveuses qui accéderont plus rapidement aux postes de chef, d'hôtesse ou de maître d'hôtel et qui constitueront un bassin de formateurs potentiels avec un niveau de formation technique plus adéquat.

Fournir un moyen aux cuisiniers et aux chefs cuisinier de compléter leur formation qui, pairée avec leur expérience du marché du travail, leur permettra d'atteindre les standards requis par le système Dacum de la Fédération canadienne des chefs de cuisine (F.C.C.C.).

Former des techniciens compétents, aptes à répondre aux besoins actuels et futurs dans les secteurs de la production culinaire et des services alimentaires. Améliorer la compétence professionnelle des employés de ce secteur en production et en service, afin d'accéder aux postes de commande de la production et du service en alimentation.

CONTENU DU PROGRAMME

401-925-76	PERSONNEL	3-0-3
430-707-81*	SERVICE DE TABLE DANS LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS	1-3-1
430-710-81	ACHATS, COMMANDES ET INVENTAIRES	1-2-1
430-717-81*	FLAMBAGE ET SERVICE AU GUÉRIDON	1-1-1
430-727-81*	SOMMELLERIE APPLIQUÉE	0-2-1
430-737-81*	GESTION EN RESTAURATION	1-1-1
430-747-81*	LE MARKETING DE LA VENTE EN RESTAURATION	1-0-0

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

430-790-81	PROJET DE FIN D'ÉTUDE I	0-3-1
430-791-81	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATION DES COMPTES	3-0-1
430-792-81	AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES CUISINES, DES SALLES ET DU BAR	2-1-1

430-794-81	COMMERCIALISATION ET ORGANISATION DE BANQUETS	1-2-1
430-795-81	PROJET DE FIN D'ÉTUDE II	0-3-1
430-796-81	INNOVATIONS CULINAIRES RÉGIONALES	1-2-1
430-798-81	DÉCORATION INTÉRIEURE POUR SALLE A MANGER ET BAR	2-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre une formation de base au céramiste débutant. En plus de développer les habiletés manuelles et le sens de la forme à trois dimensions, d'enrichir la culture personnelle et la créativité, les principaux objectifs de ce programme sont connaître les matières premières (chimie et physique des argiles, des glaçures), leur fabrication, leur utilisation.

Connaître les procédés et les techniques: façonnage manuelle, semi-manuelle, tournage, séchage, émaillage, cuissons. Connaître et évaluer les principaux aspects du métier d'artisan-céramiste: conception (design), fabrication, mise en marché, rôle de l'artisan dans la société, le métier d'autrefois, le métier présent.

Cet ensemble de 10 cours, en plus d'amener des satisfactions personnelles, permettra à l'étudiant de développer le métier d'artisan, et de parfaire ses études dans le domaine s'il le désire.

CONTENU DU PROGRAMME

520-571-81	HISTOIRE DE LA CÉRAMIQUE I	3-0-2
570-101-79	INTRODUCTION A LA CÉRAMIQUE I	4-5-0
570-111-79	LABORATOIRE DE MATÉRIAUX CÉRAMIQUES I	1-2-1
570-201-79	INTRODUCTION A LA CÉRAMIQUE II	4-5-0
570-211-79	LABORATOIRE DE MATÉRIAUX CÉRAMIQUES II	1-2-1
570-311-79	LABORATOIRE DE MATÉRIAUX CÉRAMIQUES III	1-2-1
570-321-79	PROCÉDÉS DE FACONNAGE MANUEL I	1-2-1
570-331-79	TOURNAGE I	1-2-0
570-421-79	PROCÉDÉS DE FACONNAGE MANUEL II	1-2-1
570-431-79	TOURNAGE II	1-2-0

OBJECTIF DU PROGRAMME

Ce programme prépare à oeuvrer dans le domaine de la photographie commerciale en couleur et en noir et blanc.

CONTENU DU PROGRAMME

570-104-79	INITIATION A LA PRISE DE VUE I	1-2-1
570-144-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC I	1-2-0
570-204-79	INITIATION A LA PRISE DE VUE II	1-2-1
570-234-79	SCIENCES DE LA PHOTOGRAPHIE II	2-1-0
570-254-79	PRISE DE VUE I	1-2-1
570-344-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC II	1-2-1
570-374-79	PROJET D'EXPRESSION VISUELLE I	1-2-1
570-444-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC III	1-2-1
570-454-79	PRISE DE VUE II	3-3-0
570-534-79	PHOTOGRAPHIE APPLIQUÉE I	2-4-2
570-544-79	CONFÉRENCE ET CONTACT I	3-0-2
581-236-79	ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC	1-3-1
581-336-79	COMPLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC	1-3-1
581-436-79	ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE COULEUR	1-3-1
581-536-79	LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE COULEUR I	1-3-2
581-636-79	LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE COULEUR II	1-4-2
581-906-73	THÉORIE DE LA COULEUR	1-1-1
581-913-73	LUMIÈRE ET OPTIQUE PHOTOGRAPHIQUE	2-1-2

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Former des ébénistes qui seront aptes à concevoir, à réaliser et à administrer les différents projets réalisés dans une ébénisterie. Acquérir les techniques d'ébénisterie particulièrement dans les cinq sphères d'apprentissage soient: méthodes, dessin, aménagement, sculpture et administration.

Ce programme s'adresse aux personnes qui assurent déjà dans le secteur de l'ébénisterie de même qu'à celles qui n'ont aucune expérience du domaine. Les adaptations nécessaires seront faites pour convenir aux diverses clientèles.

CONTENU DU PROGRAMME

233-451-77	ÉTUDE DES STYLES DU MOBILIER	3-0-2
401-906-76	COÛTS ET ESTIMATIONS	3-1-2
401-916-76	DROIT DES AFFAIRES	3-0-3
401-981-78	COMMENT SE LANCER EN AFFAIRES	1-2-3
401-999-82	COMPTABILITÉ	3-0-3
410-410-79	GESTION DES OPÉRATIONS	3-0-3
570-110-79	DESSIN TECHNIQUE I	1-2-1
570-210-79	DESSIN TECHNIQUE II	1-2-1
570-303-79	TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR I	1-2-0
570-310-79	DESSIN TECHNIQUE III	1-2-1
570-403-79	TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR II	1-2-1
570-410-79	DESSIN TECHNIQUE IV	1-2-1
570-563-79	CONSTRUCTION DU MEUBLE I	1-2-1
570-663-79	CONSTRUCTION DU MEUBLE II	1-2-1
570-709-80*	ÉBÉNISTERIE I	3-6-2
570-719-80*	ÉBÉNISTERIE II	3-6-2
570-729-80*	ÉBÉNISTERIE III	3-6-2
570-739-80*	ÉBÉNISTERIE IV	3-6-2
570-749-80*	ÉBÉNISTERIE V	3-6-2
570-759-80*	ÉBÉNISTERIE VI	2-10-2
570-769-80*	SCULPTURE I	1-3-1
570-779-80*	SCULPTURE II	1-3-1
570-789-80*	SCULPTURE III	1-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme de formation professionnelle en céramique. Permet d'acquérir et d'approfondir les connaissances techniques de son art. Amène à une connaissance pratique des procédés de transformation. Permet de maîtriser les outils et la machinerie de sa spécialité.

Favorise l'éveil et la manifestation de la créativité de l'originalité et de l'intuition. Permet d'innover et de développer son art par la recherche. Donne une plus grande souplesse dans l'expression personnelle de l'oeuvre.

CONTENU DU PROGRAMME

520-101-82	ÉLÉMENT D'ESTHÉTIQUE ET D'HISTOIRE DE L'ART I	3-0-3
570-110-79	DESSIN TECHNIQUE I	1-2-3
570-116-79	DESSIN D'OBSERVATION I	1-2-3
570-159-82*	TECHNOLOGIE DES ENDUITS	2-1-3
570-169-82*	POTERIE I	1-2-3
570-189-82*	CÉRAMIQUE I	1-2-3
570-269-82*	POTERIE II	1-2-3
570-289-82*	CÉRAMIQUE II	1-2-3
570-369-82*	POTERIE III	1-2-3
570-389-82*	CÉRAMIQUE III	1-2-3
570-449-82*	CÉRAMIQUE IV	1-2-3
570-469-82*	POTERIE IV	1-2-3
570-489-82*	TECHNOLOGIE D'ENFOURNEMENT	2-1-3
570-499-78	APPLICATION DES ENDUITS I	1-2-3
570-599-78	APPLICATION DES ENDUITS II	1-2-3
581-351-79	TECHNIQUE DE LA COULEUR	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme de spécialisation en arts du feu c'est-à-dire: la céramique, émaux sur métal; métallurgie d'art; fonderie d'art. Offre la possibilité d'utiliser plus d'un matériel et plus d'une technique dans l'expression d'une oeuvre.

Permet d'acquérir une connaissance pratique des procédés de transformation. Permet de maîtriser les outils, la machinerie de sa spécialité. Favoriser l'éveil et la manifestation de la créativité de l'originalité et de l'intuition. Permet d'innover et de développer son art par la recherche.

CONTENU DU PROGRAMME

520-101-82	ÉLÉMENT D'ESTHÉTIQUE ET D'HISTOIRE DE L'ART I	3-0-3
570-110-79	DESSIN TECHNIQUE I	1-2-3
570-116-79	DESSIN D'OBSERVATION I	1-2-3
570-169-82	POTERIE I	1-2-3
570-179-82	MÉTALLURGIE D'ART I	1-2-3
570-189-82	CÉRAMIQUE I	1-2-3
570-199-82	ÉMAILLERIE I	1-2-3
570-269-82	POTERIE II	1-2-3
570-289-82	CÉRAMIQUE II	1-2-3
570-299-82	ÉMAILLERIE II	1-2-3
570-399-82	ÉMAILLERIE III	1-2-3
570-489-82	TECHNOLOGIE D'ENFOURNEMENT	2-1-3
570-499-78	APPLICATION DES ENDUITS I	1-2-3
570-559-82	FONDERIE D'ART	1-2-3
570-599-78	APPLICATION DES ENDUITS II	1-2-3
581-351-79	TECHNIQUES DE LA COULEUR I	2-1-3

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Amener l'étudiant à une connaissance pratique des différentes méthodes de travail et techniques de base adaptables à tout genre de machine à coudre ou à tout autre équipement généralement utilisé dans le milieu industriel.

Encourager l'expression personnelle de l'étudiant par le biais de la coupe à plat et de la coupe moulage.

Favoriser l'apprentissage théorique et l'exécution pratique des différentes opérations relatives à la confection du vêtement féminin.

Enseigner l'art d'exécuter les différentes techniques relatives au dessin de mode et au dessin de patron.

CONTENU DU PROGRAMME

571-102-76*	TECHNIQUES DE COUTURE	1-2-3
571-121-82	DESSIN DE MODE I	2-2-1
571-151-82	COUPE A PLAT I	1-1-1
571-161-82	COUPE MOULAGE I	1-2-1
571-171-82	CONFECTION FÉMININE I	1-2-1
571-221-82	DESSIN DE MODE II	2-2-1
571-251-82	COUPE A PLAT II	1-2-1
571-261-82	COUPE MOULAGE II	1-2-1
571-271-82	CONFECTION FÉMININE II	1-2-1
571-361-82	COUPE MOULAGE III	1-2-1
571-371-82	CONFECTION FÉMININE III	2-4-1
571-461-82	COUPE MOULAGE IV	2-2-1
571-471-82	CONFECTION FÉMININE IV	2-3-1
571-909-81	VÊTEMENTS DE REPRÉSENTATION ET DE SCÈNE	1-2-2

\* Ce cours est décrit dans le cahier des cours pour adultes.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à ceux qui veulent oeuvrer dans un atelier autonome (In Plant) qui ne connaissent pas ce type d'imprimerie, aussi bien qu'à des personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances au niveau de la production, de l'organisation et de la gérance. Il peut intéresser également des professeurs impliqués dans des enseignements reliés à l'atelier autonome. Les cours qui suivent préparent l'étudiant à reproduire des travaux simples par la photocopie et le procédé offset; ils le rendent capable de gérer et d'organiser les services d'un atelier autonome (In Plant).

CONTENU DU PROGRAMME

581-130-75*	INITIATION A LA REPRODUCTION GRAPHIQUE	1-2-1
581-230-75*	REPRODUCTION GRAPHIQUE	1-2-1
581-330-75*	ÉLÉMENTS D'ORGANISATION ET DE GÉRANCE	1-2-1
581-430-75*	COMPLÉMENTS D'ORGANISATION ET DE GÉRANCE	1-2-1

Plus un cours au choix selon les priorités de l'étudiant dans l'une des spécialités suivantes: Graphisme, typographie, photolithographie, impression reliure. Ces cours ayant une pondération 2-2-1.

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Apprendre à l'étudiant adulte, les techniques de la maquette publicitaire et développer sa créativité afin de le rendre apte à exercer une fonction de travail dans un studio de graphisme en tant que maquettiste spécialisé dans les projets destinés à être reproduits par les procédés utilisés en imprimerie.

CONTENU DU PROGRAMME

570-106-79 ✓	DESSIN ET ILLUSTRATION I	1-2-0
✓ 570-136-79 ✓	GRAPHISME I	1-2-0
✓ 570-236-79	GRAPHISME II	1-2-0
✓ 570-336-79	GRAPHISME III	1-2-1
581-711-79*	GRAPHISME PUBLICITAIRE I	2-2-1
581-721-79*	GRAPHISME PUBLICITAIRE II	2-2-1
581-731-79*	GRAPHISME PUBLICITAIRE III	1-3-1
581-741-79*	GRAPHISME PUBLICITAIRE IV	1-3-1

Plus trois (3) cours au choix parmi les suivants:

570-206-79	DESSIN ET ILLUSTRATION II	1-2-1
570-306-79	DESSIN ET ILLUSTRATION III	1-2-1
570-436-79	GRAPHISME IV	2-4-0
581-707-79	PHOTOGRAPHIE I	2-2-1
581-751-79	SÉRIGRAPHIE I	1-3-1
581-792-79*	PROCESSUS PHOTOMÉCANIQUE	3-1-1
581-973-79	APPLICATIONS PHOTOLITHOGRAPHIQUES	1-2-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Donner aux étudiants adultes, des connaissances théoriques et pratiques des techniques de la composition typographique et du montage (paste-up).

Les enseignements reçus et les habiletés acquises dans ce domaine leur donneront la compétence nécessaire pour exercer leurs activités dans les ateliers qui utilisent les procédés de composition à chaud (au plomb) ou à froid (photocomposition).

CONTENU DU PROGRAMME

581-712-79*	ÉLÉMENTS DE TYPOGRAPHIE	2-2-1
581-722-79*	MONTAGE COLLE I	2-2-1
581-732-79*	MONTAGE COLLE II	2-2-1
581-742-79*	PHOTOCOMPOSITION I	2-2-1
581-752-79*	PHOTOCOMPOSITION II	2-2-1

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

581-762-79*	MONTAGE COLLE III	2-2-1
581-772-79*	PHOTOCOMPOSITION III	2-2-1
581-782-79*	LINOTYPIC	2-2-1
581-792-79	PROCESSUS PHOTOMÉCANIQUE	3-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les enseignements inclus dans ce programme donnent à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques du pelliculage (shipping), du clichage et du tirage des épreuves en une et en plusieurs couleurs.

CONTENU DU PROGRAMME

581-434-75*	CLICHAGE OFFSET	2-2-1
581-703-79*	PELLICULAGE I	1-3-1
581-713-79*	PELLICULAGE II	1-3-1
581-723-79*	PELLICULAGE III	1-3-1
581-733-79*	PELLICULAGE IV	1-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme prépare l'étudiant à opérer des presses offset de petit et de moyen formats en vue de l'impression de travaux en une ou plusieurs couleurs sur des papiers mâts ou couchés. Il couvre les principaux types de presses à feuil les utilisées dans l'industrie ainsi que les travaux couramment imprimés. L'éventail des cours offerts y est suffisamment vaste pour intéresser le débutant aussi bien que le pressier expérimenté désireux d'élargir son champ d'activité professionnel ou d'approfondir ses connaissances théoriques et pratiques de l'impression offset.

CONTENU DU PROGRAMME

581-134-75*	IMPRESSION OFFSET I	1-3-1
581-144-75*	IMPRESSION SUR DUPLICATEURS	1-3-1
581-234-75*	IMPRESSION OFFSET II	2-2-1
581-334-75*	IMPRESSION OFFSET III	2-2-1
581-344-75*	LES ENCREs	3-1-1

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

581-244-75*	MÉCANIQUE DU DUPLICATEUR OFFSET	2-2-1
581-434-75	CLICHAGE OFFSET	2-2-1
581-702-79*	IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE	1-3-1
581-714-80*	CONTROLE DE LA QUALITÉ EN IMPRESSION	3-1-1
581-792-79	PROCESSUS PHOTOMÉCANIQUE	1-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Donner à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour relier les volumes selon les procédés utilisés en reliure de bibliothèque et en reliure d'art et pour réparer les documents endommagés. Les enseignements visent également à développer la créativité et le sens artistique des participants.

CONTENU DU PROGRAMME

581-705-79*	ÉLÉMENTS DE RELIURE DE BIBLIOTHÈQUE	1-3-1
581-715-79*	COMPLÉMENTS DE RELIURE DE BIBLIOTHÈQUE	1-3-1
581-725-79*	ÉLÉMENTS DE RELIURE D'ART	1-3-1
581-735-79*	COMPLÉMENTS DE RELIURE D'ART	1-3-1
581-745-79*	RECHERCHE EN RELIURE D'ART	0-4-0

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Apprendre à l'étudiant adulte, les techniques photomécaniques et développer ses habiletés afin de le rendre apte à exercer ses activités professionnelles dans des ateliers spécialisés ou dans des imprimeries qui produisent eux-mêmes les documents destinés à la reproduction imprimée.

CONTENU DU PROGRAMME

581-706-79*	PHOTOMÉCANIQUE I	2-2-1
581-716-79*	PHOTOMÉCANIQUE II	2-2-1
581-726-79*	DENSITOMÉTRIE	2-2-1
581-746-79*	PHOTOMÉCANIQUE IV	2-2-1
581-756-80*	PHOTOMÉCANIQUE V	2-1-1

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

581-736-79*	PHOTOMÉCANIQUE III	2-2-1
581-766-80*	PHOTOMÉCANIQUE VI	1-2-1
581-776-80*	PHOTOMÉCANIQUE VII	1-2-1
581-792-79	PROCESSUS PHOTOMÉCANIQUE	3-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme s'adresse à ceux qui veulent oeuvrer dans un atelier autonome (In Plant) qui ne connaissent pas ce type d'imprimerie, aussi bien qu'à des personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances au niveau de la production, de l'organisation et de la gérance. Il peut intéresser également des professeurs impliqués dans des enseignements reliés à l'atelier autonome. Les cours qui suivent préparent l'étudiant à reproduire des travaux simples par la photocopie et le procédé offset; ils le rendent capable de gérer et d'organiser les services d'un atelier autonome (In Plant).

CONTENU DU PROGRAMME

401-913-76	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	3-0-3
401-927-76	DROIT AU TRAVAIL	3-0-3
570-126-79	TECHNIQUE DE REPRODUCTION I	1-2-1
570-226-79	TECHNIQUE DE REPRODUCTION II	1-2-1
581-974-79	IMPRESSION (CONTROLE DE LA QUALITÉ)	1-2-1
581-691-79*	STAGE D'INITIATION A LA REPRODUCTION GRAPHIQUE	0-7-0
581-692-79*	STAGE DE PRODUCTION EN REPRODUCTION GRAPHIQUE	0-6-0
581-693-79*	STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN REPRODUCTION GRAPHIQUE	0-7-0
581-703-79	PELLICULAGE I	1-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.



581.41

SÉRIGRAPHIE

5 crédits

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre l'étudiant capable de réaliser des reproductions de travaux en couleurs à l'aide des différentes techniques couramment utilisées de façon artisanale ou industrielle.

CONTENU DU PROGRAMME

581-751-79*	SÉRIGRAPHIE I	1-3-1
581-761-79*	SÉRIGRAPHIE II	1-3-1
581-771-79*	SÉRIGRAPHIE III	1-3-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Rendre l'élève apte à fixer le prix de vente de travaux exécutés en imprimerie grâce à l'acquisition de connaissances des structures, des matières premières utilisées, des différentes tâches et opérations à accomplir. Des notions de prix de revient lui permettent de mieux connaître les principaux éléments qui composent le prix de revient et leur influence sur le prix de vente.

CONTENU DU PROGRAMME

401-956-79	INITIATION DE PRIX DE REVIENT APPLIQUÉ A L'IMPRIMERIE	2-1-1
581-919-73	ESTIMATION I	2-1-2
581-920-73	ESTIMATION II	2-1-2
581-921-73*	ESTIMATION III	2-1-2

Plus un (1) cours au choix parmi les suivants:

401-957-79	COMPLÉMENT DE PRIX DE REVIENT APPLIQUÉ A L'IMPRIMERIE	2-1-1
581-937-73*	PROCESSUS D'IMPRIMERIE	2-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Donner à l'élève, les connaissances théoriques et pratiques de la reliure industrielle telle qu'utilisée dans les ateliers spécialisés et dans les imprimeries qui finissent les travaux imprimés sous forme de brochures, de dépliants, de revues, de volumes, etc.

Les temps consacrés à l'application des théories appropriées lui aideront à développer ses habiletés et ses aptitudes à opérer les équipements mécaniques employés dans ce domaine.

CONTENU DU PROGRAMME

581-755-79*	ÉLÉMENTS DE COUPE DES PAPIERS	2-2-1
581-765-79*	ÉLÉMENTS DE PLIAGE MÉCANIQUE	2-2-1

Plus deux (2) cours au choix parmi les suivants:

581-775-79*	COMPLÉMENTS DE COUPE DES PAPIERS	1-3-1
581-785-79*	COMPLÉMENTS DE PLIAGE MÉCANIQUE	2-2-1
581-795-79*	MACHINERIE UTILISÉE EN RELIURE INDUSTRIELLE	1-2-1
581-937-73	PROCESSUS D'IMPRIMERIE	2-1-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Apprendre à l'adulte, les techniques de la photographie noir et blanc et de la photographie couleur; le rendre apte à réaliser des agrandissements à partir des négatifs produits. Ce programme s'adresse aux photographes amateurs et également à ceux qui oeuvrent dans le domaine et qui désirent parfaire leurs connaissances.

CONTENU DU PROGRAMME

581-707-79*	PHOTOGRAPHIE I	2-2-1
581-717-79*	PHOTOGRAPHIE II	2-2-1
581-727-79*	PHOTOGRAPHIE III	2-2-1
581-737-79*	PHOTOGRAPHIE IV	2-2-1
581-747-79*	PHOTOGRAPHIE V	2-2-1
581-757-79*	PHOTOGRAPHIE VI	2-2-1

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

A venir.

CONTENU DU PROGRAMME

203-980-74	OPTIQUE INSTRUMENTALE	2-1-3
570-104-79	INITIATION A LA PRISE DE VUE I	1-2-1
570-144-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC I	1-2-0
570-204-79	INITIATION A LA PRISE DE VUE II	1-2-1
570-234-79	SCIENCE DE LA PHOTOGRAPHIE II	2-1-0
570-254-79	PRISE DE VUE I	1-2-1
570-344-79	PHOTOGRAPHIE ET JOURNALISME	1-2-1
570-374-79	PROJET D'EXPRESSION VISUELLE I	1-2-1
570-444-79	LABORATOIRE NOIR ET BLANC III	1-2-0
570-454-79	PRISE DE VUE II	3-3-0
570-534-79	PHOTOGRAPHIE APPLIQUÉE I	2-4-2
581-236-79	ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE NOIR ET BLANC	1-3-1
581-336-79	COMPLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIES NOIR ET BLANC	1-3-1
581-436-79	ÉLÉMENTS DE PHOTOGRAPHIE COULEUR	1-3-1
581-536-79	LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE COULEUR I	1-3-2
581-636-79	LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE COULEUR II	1-4-2
581-651-79	RETOUCHE PHOTO	1-2-0
581-906-73	THÉORIE DE LA COULEUR	1-1-1

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Aider l'étudiant à se donner à la fois une culture de base et des connaissances pratiques qui le rendent apte à remplir des fonctions de conception et de production dans le monde de la radio communautaire.

Former des êtres humains capables de pressentir, comprendre, analyser, interpréter, évaluer, concevoir et transmettre un message dans le langage de la radio.

Former des gens, issus du milieu, à la communication avec leur communauté.

Maîtriser les outils de base susceptibles de baliser une carrière comme animateur, nouvelliste, scripteur, conseiller publicitaire etc. en milieu radiophonique, et plus particulièrement au coeur d'une radio communautaire.

CONTENU DU PROGRAMME

589-701-80*	LA RADIO COMMUNAUTAIRE DANS LE MONDE DES MÉDIA	1-0-1
589-703-80*	PROGRAMMATION	2-3-3
589-704-80*	NOUVELLES (Information)	2-4-5
589-705-80*	TECHNIQUES DE COMMUNICATION	2-2-3
589-706-80*	MISE EN ONDES	1-4-1

Plus un (1) des blocs suivants:

Bloc I

589-702-80*	STRUCTURES ORGANISATIONNELLES ET LÉGISLATION	1-0-1
589-707-80*	CADRE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL	3-0-3

Bloc II

589-708-80*	PRODUCTION D'ÉMISSION RADIOPHONIQUES COMMUNAUTAIRES	1-3-1
-------------	---	-------

\* Ces cours sont décrits dans le cahier des cours pour adultes.